

ADISI - CAMEROUN



SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE  
D'INTELLIGENCE ET DE RECHERCHES

# RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE LOCALE AU CAMEROUN ET LES OPPORTUNITÉS QU'OFFRE INTERNET



@ADISI-Cameroun2024

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>SOMMAIRE</b> .....   | <b>1</b>  |
| <b>GLOSSAIRE ET NOTIONS</b> .....   | <b>5</b>  |
| <b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....   | <b>6</b>  |
| <b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....   | <b>7</b>  |
| <b>RESUME EXECUTIF</b> .....  | <b>9</b>  |
| Première partie : INTRODUCTION GENERALE .....   | 10        |
| <b>CHAPITRE I</b> : Contexte et objectif de l'étude.....  | 11        |
| <b>I- CONTEXTE D'ETUDE</b> .....  | <b>11</b> |
| <b>II- OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION</b> .....  | <b>12</b> |
| <b>III- RESULTATS ATTENDUS</b> .....  | <b>12</b> |
| <b>CHAPITRE II</b> : Cadre méthodologique .....   | 13        |
| <b>I- LES GRANDES ETAPES DE L'ETUDE</b> .....   | <b>13</b> |
| <b>II- LES CIBLES DE L'ENQUETE</b> .....  | <b>13</b> |
| <b>III- PERIMETRE ET CIBLES DE LA COLLECTE DES DONNEES</b> .....  | <b>13</b> |
| <b>IV- ETUDES EMPIRIQUES</b> .....  | <b>14</b> |
| <b>V- PLANNING DE L'ETUDE</b> .....   | <b>15</b> |
| Deuxième partie : RESULTATS.....  | 16        |
| <b>CHAPITRE I</b> : Les prédispositions normatives à l'implication des jeunes aux politiques publiques.....   | 17        |
| <b>I- LE CODE DE TRANSPARENCE ET DE BONNE GOUVERNANCE</b> .....   | <b>17</b> |
| <b>II- LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES</b> .....   | <b>18</b> |
| <b>III- STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 2020-2030 POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF, SND30.</b> .....                               | <b>18</b> |
| <b>CHAPITRE II</b> : La participation des jeunes aux politiques publiques communales à l'épreuve de la meilleure capitalisation de l'outil internet et des réseaux..... | 20        |
| <b>I- LES OUTILS STRATEGIQUES DE COMMUNICATION DES COMMUNES ET DES CANAUX D'INFORMATION DES JEUNES</b> .....  | <b>20</b> |
| <b>I- LES CADRES DE CONCERTATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES</b> .....   | <b>23</b> |
| <b>II- ETAT DES LIEUX DE LA CAPITALISATION DE L'OUTIL INTERNET ET DES RESEAUX SOCIAUX POUR PLUS DE PARTICIPATION AUX POLITIQUES PUBLIQUES</b> .....                     | <b>29</b> |
| Troisième partie : LES RECOMMANDATIONS .....  | 55        |
| <b>I- POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION CITOYENNE AUX POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES</b> .....   | <b>55</b> |
| <b>II- POUR UNE MEILLEURE E-PARTICIPATION CITOYENNE AUX POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES</b> .....  | <b>59</b> |
| <b>ANNEXE</b> .....   | <b>62</b> |



## **DIRECTION DE L'ETUDE ET REDACTION**

### Coordination du projet / ADISI-Cameroun

Coordonnateur général : **Monsieur KAMTCHANG Paul Joël**,  
Coordonnateur adjoint : **Monsieur FOKOUABANG Clovis Boris**,  
Responsable des finances : **Madame HEUNKWA Christelle Alvine**,  
Chargée de la logistique et comptabilité : **Madame KEKA Lafortune**,  
Responsable de la Communication **Monsieur TOBIKO Ulrich**.  
Montage et infographie: **Monsieur Jean-Yves MVONDO**

### Direction scientifique de l'étude/ SCIR

Directeur scientifique : **Dr. MONO Aristide**,  
Superviseuse des données : **Madame NGA Léonce Lucrèce**,  
Chargé du suivi de l'étude : **Dr. ZISSA David**,  
Chef Secretariat: **Madame WANDJI Léopoldine**,  
Statisticiens : **FABO Sosthène et NKWAMO Boris**.



# SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADISI : Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Interactive

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CNJC : Conseil National de la Jeunesse du Cameroun

CSPRO: Census and Survey Processing System

CSV : Comma Separated Value

CTBG : Code de Transparence et de Bonne Gouvernance

CTD : Collectivité territoriale décentralisée

CVC : Comité de Concertation des Villages

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

PAPI: Paper Assisted Personal Interviewing)

PRICNAC : Promotion de la Recherche de l'Innovation et de la Culture Numérique en Afrique Centrale

SCIR : Société Camerounaise d'Intelligence et de Recherches

SND 30 : Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

TICN : Technologies de l'Information et de la Communication Numérique



# GLOSSAIRE ET NOTIONS

Accountability : L'obligation de rendre compte.

Bottom-up : Impulsion des politiques publiques par leurs bénéficiaires.

Civic-Tech : Toutes les formes de participation citoyenne via le numérique.

Countability : L'obligation de faire des comptes.

Illectronisme : Le manque de connaissance sur le numérique.

Gouvernabilité : Méthode de séduction des bénéficiaires d'une politique publique afin qu'ils comprennent son opportunité, l'acceptent et s'impliquent dans sa réalisation.

Gouvernance : La gestion collective et transparente des affaires publiques.

Politiques publiques : Les réponses d'un Etat ou d'une de ses institutions aux besoins de la population ou de la collectivité.



# LISTE DES TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| <b>Tableau 1</b> : Synopsis de la méthode générale de collecte de données .....             | 14 |
| <b>Tableau 2</b> : Coûts des forfaits internet les plus utilisés par les jeunes.....        | 31 |
| <b>Tableau 3</b> : Sites internet et des comptes/pages Facebook des communes enquêtées..... | 62 |
| <b>Tableau 4</b> : périmètre et cibles de la collecte des données.....                      | 67 |



# LISTE DES GRAPHIQUES

|   |    |
|---|----|
| <i>Graphique 1:Niveaux d'utilisation des canaux de communication les plus sollicités par les communes</i> ..... | 21 |
| <i>Graphique 2:Les canaux de publication des appels d'offres les plus sollicités par les communes</i> .....     | 21 |
| <i>Graphique 3:Les communes dotées d'une cellule de communication</i> .....                                     | 22 |
| <i>Graphique 4: Les canaux d'information les plus prisés par les jeunes</i> .....                               | 22 |
| <i>Graphique 5:Les canaux d'information les plus prisés par les jeunes (par région)</i> .....                   | 23 |
| <i>Graphique 6 : Existence des cadres de concertation dans les communes</i> .....                               | 24 |
| <i>Graphique 7 : Communes disposant d'une plateforme d'échange jeunes</i> .....                                 | 25 |
| <i>Graphique 8:Commune disposant d'un organe représentatif des jeunes</i> .....                                 | 25 |
| <i>Graphique 9:Communes organisant régulièrement des ateliers à l'intention des jeunes</i> .....                | 26 |
| <i>Graphique 10:Communes organisant régulièrement des rencontres à l'intention des jeunes</i>                   | 26 |
| <i>Graphique 11 : Les cadres de participation des jeunes aux activités des communes les plus prisés</i> .....   | 27 |
| <i>Graphique 12:Communes disposant d'un programme ou d'un projet participatif jeunes</i> .....                  | 28 |
| <i>Graphique 13 : Exécutifs communaux ayant en leur sein au moins deux membres de moins de 35 ans</i> .....     | 28 |
| <i>Graphique 14: Conseils municipaux ayant en son sein au moins deux officiels de moins de 35 ans</i> .....     | 29 |
| <i>Graphique 15: Jeunes disposant d'un téléphone androides</i> .....  | 30 |
| <i>Graphique 16: Jeunes détenteurs d'un ordinateur</i> .....  | 30 |
| <i>Graphique 17 : Perception de la qualité de la connexion par les jeunes</i> .....                             | 31 |
| <i>Graphique 18: Perception du coût de la connexion</i> .....   | 31 |
| <i>Graphique 19: Fréquence de connexion des jeunes à Internet</i> .....   | 32 |
| <i>Graphique 20: Perception du coût du téléphone par les jeunes</i> .....                                       | 33 |
| <i>Graphique 21: Perception du coût du téléphone par les jeunes (par région)</i> .....                          | 33 |
| <i>Graphique 22: Les niveaux d'affection de l'outil internet</i> .....  | 34 |
| <i>Graphique 23:Les raisons de la désaffection de l'outil internet</i> .....                                    | 35 |
| <i>Graphique 24: Communes disposant d'un compte ou d'une page Facebook</i> .....                                | 36 |
| <i>Graphique 25: Communes disposant d'un site internet</i> .....  | 36 |
| <i>Graphique 26:Moyenne mensuelle des publications des communes sur leurs comptes ou page Facebook</i> .....    | 37 |
| <i>Graphique 27: Communes disposant d'un centre multimédia opérationnel</i> .....                               | 37 |
| <i>Graphique 28:Niveau d'équipement des centres multimédias existants</i> .....                                 | 38 |
| <i>Graphique 29:Niveaux de fonctionnement des centres multimédias existants</i> .....                           | 38 |
| <i>Graphique 30:Centres multimédias connectés à internet</i> .....  | 38 |
| <i>Graphique 31: Personnels communaux disposants d'un téléphone androides</i> .....                             | 39 |



|   |           |
|---|-----------|
| <i>Graphique 32: Personnels communaux disposant d'un compte Facebook actif.....</i>   | <i>39</i> |
| <i>Graphique 33: Canaux de sollicitation mutuelle entre les jeunes et les communes .....</i>  | <i>40</i> |
| <i>Graphique 34: Canaux d'accessibilité aux autorités communales.....</i>   | <i>40</i> |
| <i>Graphique 35: Canaux de participation des jeunes aux activités des communes.....</i>   | <i>41</i> |
| <i>Graphique 36: Canaux d'échange entre les communes et les jeunes.....</i>   | <i>41</i> |
| <i>Graphique 37: Les raisons de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux par les jeunes (Questions ouvertes) .....</i>                     | <i>42</i> |
| <i>Graphique 38: Les raisons de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux par les jeunes (Questions fermées) .....</i>                      | <i>42</i> |
| <i>Graphique 39: Les raisons d'affection des réseaux sociaux.....</i>   | <i>43</i> |
| <i>Graphique 40: Les sujets des publications sur les réseaux sociaux. ....</i>  | <i>43</i> |
| <i>Graphique 41: La place des politiques publiques dans l'ordre des éléments attractifs des jeunes vers internet et les réseaux sociaux. ....</i> | <i>43</i> |
| <i>Graphique 42: Les centres d'intérêt des activités des jeunes sur les réseaux sociaux.....</i>  | <i>44</i> |
| <i>Graphique 43: Le niveau de sollicitation des jeunes par les communes.....</i>  | <i>45</i> |
| <i>Graphique 44: Les niveaux de sollicitation des communes par les jeunes.....</i>  | <i>45</i> |
| <i>Graphique 45: Les niveaux de participation des jeunes aux activités des communes.....</i>  | <i>46</i> |
| <i>Graphique 46: Les niveaux de participation des jeunes aux activités des communes (Niveau des régions). ....</i>                                | <i>46</i> |
| <i>Graphique 47: Objet des sollicitations des communes par les jeunes.....</i>  | <i>46</i> |
| <i>Graphique 48: Objet des participations des jeunes aux activités des communes .....</i>   | <i>47</i> |
| <i>Graphique 49: Niveau d'intérêt des jeunes à la gestion des communes.....</i>   | <i>47</i> |
| <i>Graphique 50: Niveau d'attention des jeunes à la gestion des communes (par région).....</i>  | <i>47</i> |
| <i>Graphique 51: Niveau d'attention des jeunes à la gestion de l'Etat.....</i>  | <i>48</i> |
| <i>Graphique 52: Niveau d'accessibilité aux autorités communales.....</i>   | <i>48</i> |
| <i>Graphique 53: Niveau d'accessibilité aux autorités communales (par région).....</i>  | <i>48</i> |
| <i>Graphique 54: Fréquence de réception des informations des activités des communes .....</i>   | <i>49</i> |
| <i>Graphique 55: Fréquence de réception des informations sur la gestion des communes .....</i>  | <i>50</i> |
| <i>Graphique 56: Communes publiant régulièrement leurs budgets.....</i>   | <i>50</i> |
| <i>Graphique 57: Communes publiant régulièrement les comptes rendus des conseils municipaux.....</i>  | <i>51</i> |
| <i>Graphique 58: Communes publiant régulièrement leurs appels d'offres.....</i>   | <i>51</i> |
| <i>Graphique 59: Communes publiant régulièrement les ventes aux enchères .....</i>  | <i>52</i> |





# RESUME EXECUTIF

Commandée par ADISI-Cameroun, la présente étude offre une photographie de la participation des jeunes aux politiques publiques des communes à l'ère d'internet en général et des réseaux sociaux en particulier. Les enquêtes menées dans 43 départements sur les 58 que compte le Cameroun ont permis de constater un déficit assez prononcé de la capitalisation du numérique, aussi bien chez les jeunes qu'au sein des communes en vue d'une meilleure intégration de ces derniers dans les initiatives des collectivités territoriales décentralisées.

Pourtant, il existe un encadrement normatif assez soutenable de cette participation qui devrait contraindre et inciter les parties à collaborer. Nous faisons allusion ici au Code Général des Collectivités Territoriales, au Code de Transparence et de Bonne Gouvernance de 2019 ou à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

Sur le terrain, le déficit constaté se traduit, par exemple, par la marginalisation d'internet ou des réseaux sociaux dans le choix des cadres de collaboration entre les jeunes et les communes. Le taux d'utilisation d'internet dans les différentes options de collaboration n'est que de 5,25%. Ce chiffre est le résultat de la mesure de plusieurs variables choisies pour mesurer la capitalisation d'internet ou des réseaux sociaux en vue d'une meilleure implication des jeunes dans les politiques publiques des communes. On peut citer entre autres : les taux d'utilisation de ces deux outils dans les canaux de sollicitation des jeunes par les mairies ou des communes par les jeunes qui sont respectivement de 3% et de 11% ; le taux d'utilisation d'internet dans le choix des canaux de participation des jeunes aux politiques publiques qui est de 7,88% ; et le niveau de sollicitation d'internet dans le choix des canaux de concertation entre les jeunes et les mairies qui est seulement de 4%.

Cette faible capitalisation de l'outil internet et des réseaux sociaux est la conséquence de

plusieurs facteurs. On note d'abord un faible taux de pénétration d'internet au Cameroun qui est de 43,9%. Il y a ensuite, la sous-utilisation d'internet par les masses. Sur une population estimée à 29,5 millions, seules 12.8 millions de personnes se connectent à internet. Il se pose également l'épineuse question de la réappropriation par les communes, des facilités qu'offrent internet ou les réseaux sociaux. Déjà, seulement 28% d'entre elles disposent d'un site internet pour un taux d'utilisation qui n'est que de 10%. Pourtant, l'article 40 al 3 de la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées leur exige de disposer chacune d'un site internet. Leur présence sur les réseaux sociaux - environ 93% de taux de détention d'une page Facebook par exemple - aurait pu atténuer cette limite.

Malheureusement, la plupart de ces pages (45,87%) n'ont plus connu de publication depuis 2023 et avant. En plus, il y a le désintérêt des jeunes de la gestion des communes. Parmi les jeunes qui ont été enquêtés, seuls 23% utilisent parfois leurs pages pour traiter de la gouvernance en général et 8% les mobilisent pour traiter de la gouvernance locale en particulier. Par ailleurs, on retient l'absence de gouvernance et de gouvernabilité qui est amplifiée par la rareté de l'information sur les politiques publiques des communes. Cette dernière situation alourdit davantage le climat de collaboration entre les gouvernants et les gouvernés communaux.

Face à cette crise de capitalisation des opportunités qu'offrent internet en général et les réseaux sociaux en particulier pour une meilleure association des jeunes aux politiques publiques communales, un panel de solutions s'offre aux parties. On a entre autres, la réduction générale de l'illectronisme et de l'enclavement numérique, ainsi que la promotion de la E-démocratie et de la E-Gouvernance locale.



**PREMIERE PARTIE :**

# **INTRODUCTION GENERALE**



# CHAPITRE I : CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ETUDE

## I- CONTEXTE D'ETUDE

Dans [l'étude](#) réalisée et publiée par ADISI-Cameroun en décembre 2022 sur la participation citoyenne dans les politiques publiques de santé dans les 4 communes du Hub communes Ouverte : Makénéné et Eséka dans le Centre ; Njombé-Penja et Loum dans le Littoral, il a été constaté qu'il existe une crise de collaboration réelle entre les populations et les autorités municipales. Si l'on note une bonne couverture d'internet et un accès intéressant aux réseaux sociaux par les jeunes, il a été tout de même indiqué que cette chance n'est pas saisie par les différentes parties prenantes. Or, internet en général et les réseaux en particulier, offrent une grosse niche d'opportunités de développement de la « *Civic-Tech* » pouvant aider au développement de la e-gouvernance au niveau local. C'est de cette niche que nous voulons, dans le cadre de ce projet, puiser avantage pour asseoir une nouvelle approche de renforcement de la démocratie locale. Nous appuyant ainsi sur une culture numérique pour développer une forme de collaboration et de confiance entre les élus locaux et les jeunes. Le projet de recherche vise donc à utiliser internet en général et les réseaux sociaux pour rapprocher les parties prenantes aux politiques publiques locales. Cette approche permet de se servir de la « *Civic-Tech* » pour résoudre :

- 1- La question de la redevabilité des élus locaux ;
- 2- L'accès à l'information et aux données publiques locales ;
- 3- Encourager et promouvoir la participation citoyenne locale ;
- 4- Le Contrôle citoyen de l'action publique ;
- 5- La participation des jeunes à l'élaboration des politiques publiques locales ;
- 6- Les opportunités qu'offrent internet en général et les réseaux sociaux en particulier dans nos communes pour disposer des niches numériques.

Cette étude s'inscrit dans l'axe prioritaire n°1 du PRICNAC qui est la promotion de la culture numérique et de l'innovation.



## II- OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

### i- Objectif Global

Dégager les différentes opportunités qu'offrent Internet en général, et les réseaux sociaux en particulier pour une meilleure participation des jeunes aux politiques publiques locales.

### ii- Objectifs Spécifiques

- Evaluer les outils et stratégies de communication mis en œuvre par les communes des 58 départements que compte le Cameroun ;
- Évaluer le cadre de la participation citoyenne à la lumière du code des collectivités territoriales et de la SND30 sur la participation citoyenne et à la lumière du code de transparence et de bonne gouvernance de 2019 ;
- Identifier les potentielles niches de collaboration après un état des lieux et les dispositifs de collaboration dans les communes ;
- Dresser un état des lieux du niveau de relation entre ces communes et leur jeunesse ;
- Formuler des recommandations pour une meilleure capitalisation des acquis et des potentialités des communes et des opportunités que nous offre internet.

## III- RESULTATS ATTENDUS

- Les outils et stratégies de communication et de concertation mis en œuvre dans les communes ;
- L'évaluation et le diagnostic desdits outils et stratégies ;
- Les outils d'information des jeunes ;
- Une photographie du cadre de la participation citoyenne à l'épreuve du code des collectivités territoriales et de la SND30 et à la lumière du code de transparence et de bonne gouvernance de 2019 ;
- L'état des lieux des potentielles niches de collaboration et des dispositifs de collaboration des communes ;
- Les niveaux de pénétration de l'outil internet dans les communes ;
- Les niveaux d'accès des jeunes à internet ;
- Les niveaux de connectivité des communes ;
- Les niveaux d'immersion des communes dans l'univers du numérique et d'internet ;
- Un état des lieux du niveau de relation entre les communes et la jeunesse ;
- Des recommandations pour une meilleure capitalisation des acquis et des potentialités des communes et des opportunités que nous offre internet.



# CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

## I- LES GRANDES ETAPES DE L'ETUDE

- L'appropriation des différents objectifs de la consultation par l'équipe de consultation ;
- La formation des collecteurs de données en deux phases :
  - Le recrutement et la formation des formateurs régionaux,
  - Le recrutement et la formation des collecteurs communaux ;
- L'appropriation des différents objectifs de la consultation par les collecteurs ;
- La création des plateformes de suivi de la collecte des données ;
- La collecte des données dans les 58 départements ;
- Le suivi et la centralisation des données ;
- Le dépouillement des données ;
- L'analyse des données ;
- La rédaction du rapport ;
- La relecture et la livraison.

## II- LES CIBLES DE L'ENQUETE

- Les responsables communaux des communes cibles ;
- Les jeunes des communes cibles ;
- Les hommes de médias locaux des communes cibles ;
- Les organisations des jeunes des communes cibles en priorité ;
- Les experts et chercheurs en décentralisation et en participation citoyenne ;
- Les acteurs des sociétés civiles locales y compris des leaders religieux et traditionnels.

## III- PERIMETRE ET CIBLES DE LA COLLECTE DES DONNEES

Lors de la phase de collecte des données, entre le mois de décembre 2023 et de mars 2024. 5989 personnes ont été atteintes, parmi lesquelles 5258 jeunes, 337 responsables communaux, et 351 autres acteurs parmi lesquels 200 de la société civile, 75 chefs traditionnels, 50 responsables religieux et 26 acteurs médiatiques. Ces enquêtes ont été menées par 63 collecteurs communaux et 20 superviseurs régionaux dans 118 communes, 43 départements, sous la coordination d'ADISI-CAMEROUN et de la Société Camerounaise d'Intelligence et de Recherches (SCIR). (Données complètes en Annexe, Tableau : 4).



## IV- ETUDES EMPIRIQUES

### ➤ Les principaux points de la démarche méthodologique

Tableau 1: *Synopsis de la méthode générale de collecte de données*

|   |  |   |
|---|--|---|
| Types d'études  | Etude qualitative  | Pour révéler les comportements et les perceptions des enquêtés.   |
|   | Etude quantitative   | Pour prouver/démontrer des faits avec des résultats exprimés en chiffres, tableaux statistiques et graphiques.          |
| Sources principales des données   | Les données existantes   | Articles scientifiques et techniques, Journaux, Rapports, Internet, Autres documents.                                   |
|   | Les données non existantes   | Enquêtés et observation des enquêteurs dans les 58 départements   |
| Méthodes de collecte des données  | Cas des données existantes   | Consultation et exploitation des documents  |
|   | Les données non existantes   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaires structurés et non structurés</li> <li>▪ Observations</li> </ul> |
| Approches de la collecte des données  | Approche par Echantillonnage   | Echantillonnage probabiliste/aléatoire ⇔ Echantillonnage stratifié  |
|   |  | Echantillonnage non probabiliste ⇔ Echantillonnage raisonné   |
| Stockage  | Mémoires, Enregistreurs, Blocs-notes, Téléphones ou ordinateurs, Classeurs |   |
| Le cadre déontologique et juridique de la collecte des données a été respecté |  |   |

### ➤ Traitement des données

Dans le cadre de la réalisation de cette étude, plusieurs outils et méthodes ont été utilisés depuis la numérisation des données issues de l'enquête PAPI (Paper Assisted Personal Interviewing) jusqu'à la conception et l'élaboration du rapport. Les données de base ayant été recueillies sur papier formulaire à la numérisation de celles-ci, une première étape consistait en la numérisation des données. Pour cela, nous avons utilisé le logiciel CSPRO version 7.5 qui nous a permis d'entrer les données dans le questionnaire préalablement numérisé et de procéder ensuite à leur extraction sous format CSV (Comma Separated Value) pour leur meilleur traitement. Une fois les données recueillies dans un fichier Excel, la deuxième étape a consisté au nettoyage et l'agrégation des données. D'une part, le nettoyage ici était centré sur le traitement des valeurs manquantes ; et d'autre part, l'agrégation nous permettait d'avoir les résultats au niveau départemental, régional et national. Les résultats d'un item (variable) étant des effectifs, l'agrégation consistait en la sommation des résultats de toutes les communes pour avoir une estimation du résultat de l'item au niveau départemental. De même, en effectuant le même calcul au niveau départemental, on obtient les mêmes résultats au niveau régional et de même pour le



niveau national. L'agrégation étant terminée, la troisième étape consistait en la mise en place des visuels en utilisant les logiciels Excel version 2021 et MapInfo version 2003. Le logiciel Excel nous a permis de concevoir la majorité des graphiques et le logiciel MapInfo nous permettait de faire une analyse thématique de certaines variables. En effet, l'analyse thématique permet d'afficher une représentation graphique de données présentes dans un tableur dans MapInfo sur une carte géographique. Ainsi, on peut observer une représentation qualitative ou quantitative géoréférencée.

## **V- PLANNING DE L'ETUDE**

- Travail préparatoire, hors-calendrier ;
- Collecte et traitement des données, 64 jours ;
- La rédaction du Draft du rapport, 40 jours ;
- Consolidation et validation du rapport, 18 jours.



Deuxième partie :

# RESULTATS





# CHAPITRE I : LES PREDISPOSITIONS NORMATIVES A L'IMPLICATION DES JEUNES AUX POLITIQUES PUBLIQUES.

La participation des populations en général, et celle des jeunes en particulier aux politiques publiques est fortement encadrée au Cameroun ; même si les dispositions y afférentes restent dispersées dans plusieurs textes. Ces dernières portent beaucoup plus sur la publication, à l'intention du grand public, des informations liées au fonctionnement et à la gestion des institutions publiques en vue d'une meilleure immersion des citoyens dans les politiques publiques. Dans l'armature normative disponible se trouvent par exemple :

- Le Code de Transparence et de Bonne Gouvernance (CTBG) ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

## I- LE CODE DE TRANSPARENCE ET DE BONNE GOUVERNANCE

Le Code de Transparence et de Bonne Gouvernance est un outil de gestion des finances publiques de la CEMAC adopté et promulgué par le Cameroun le 11 juillet 2018. Selon l'alinéa 2 de son article 1, il a pour objet « de définir les principes et les règles que l'Etat doit respecter dans sa législation et dans ses pratiques, aussi bien en matière de gestion des fonds publics, qu'en ce qui concerne les financements octroyés par les Institutions Internationales ou les Etats étrangers ». Parmi les dispositions qui font référence à l'implication des populations dans les politiques publiques, on peut relever :

- La publication régulière, à l'intention du grand public et ouvertes à tous sans discrimination, des ventes aux enchères (Article 5, Al.1).
- La publication des contrats avec les entreprises d'exploitation de ressources naturelles et les entreprises exploitant des concessions de services publics Article 6, Al.1).
- La publication des informations sur les finances publiques (Article.47, Al.1).
- L'information régulière du public, sur les grandes étapes de la procédure budgétaire, leurs enjeux économiques, sociaux et financiers, est organisée dans un souci pédagogique et d'objectivité. Tout ceci avec l'implication de la presse, des partenaires sociaux et de tous les acteurs de la société civile (Article 48. Al.1).
- La diffusion des guides budgétaires synthétiques à destination du grand public Article 49.
- La publication de l'ensemble des informations et documents relatifs aux finances publiques sur les sites internet dès qu'ils sont disponibles (Article 50).



## II- LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES

La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées consacre toute une partie à la participation citoyenne à l'action communale et régionale. Elle est un peu plus explicite sur les marges d'implication des populations dans les politiques publiques locales. Deux articles expriment véritablement cette politique participative *Bottom-Up* :

- D'une part, l'article 40. D'abord, dans son alinéa 1 qui dispose que « Toute personne physique ou morale peut formuler à l'intention de l'Exécutif Communal ou Régional, toutes propositions tendant à impulser le développement de la Collectivité Territoriale concernée ou à améliorer son fonctionnement ». Ensuite, l'alinéa 2 qui indique que « Tout habitant ou contribuable d'une Collectivité Territoriale peut à ses frais demander communication ou prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux des organes délibérants, des budgets, projets et rapports annuels de performance plans de développement comptes ou arrêtés ». Enfin, l'alinéa 3 qui précise que « Les actes mentionnés à l'alinéa 2 ci-dessus sont également publiés sur le site électronique de la Collectivité Territoriale et déposés à son siège où ils peuvent être consultés ».
- D'autre part, l'article 41 qui, de son côté, stipule que « Les associations et organisations de la société civile locales, ainsi que les comités de quartier et de village concourent à la réalisation des objectifs des Collectivités Territoriales ».

## III- STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 2020-2030 POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF, SND30.

La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 fait également partie de la nomenclature normative qui encadre et promeut l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques dont celles communales. L'implication à laquelle cette stratégie fait référence est beaucoup plus centrée sur la communication, notamment :

- **La communication pour le développement social.** Au rang des actions prévues on note :
  - La multiplication des centres de ressources et de traitement de l'information au niveau national, régional et local ;
  - La promotion des échanges d'informations au niveau des communautés ;



- La poursuite du développement des mécanismes et outils de communication de proximité, notamment à travers le développement des radios communautaires ;
- La promotion de la production et la diffusion des informations sur la protection sociale.
- **L'amélioration de la communication institutionnelle et de l'accès à l'information publique** pour faciliter l'accès des citoyens à l'information publique à travers précisément :
  - L'amélioration du niveau de diffusion de l'information sur la mise en œuvre des politiques publiques ;
  - L'amélioration des dispositifs et de la performance des canaux étatiques de diffusion des informations ;
  - Le renforcement de la communication de proximité et l'intensification des communications digitales ;
  - L'optimisation des mécanismes de gestion de la Communication Gouvernementale ;
  - La mise en place d'un dispositif de communication de crise ;
  - La création d'une base de données électroniques des textes juridiques ;
  - L'élaboration d'une charte d'utilisation et de diffusion des documents.



## **CHAPITRE II** : La participation des jeunes aux politiques publiques communales à l'épreuve de la meilleure capitalisation de l'outil internet et des réseaux.

Il s'est agi d'évaluer, dans 43 départements sur les 58 départements que compte le Cameroun, d'abord, les outils et les stratégies de communication et d'information mis en œuvre par les communes pour entretenir une liaison permanente entre leurs politiques publiques et les populations jeunes, sans oublier les outils d'information de ces dernières (I). Ensuite, les dispositifs de concertation et de participation des jeunes disponibles (II). Enfin, la capitalisation de l'outil internet et des réseaux pour plus de participation aux politiques publiques (III).

### **I- LES OUTILS STRATEGIQUES DE COMMUNICATION DES COMMUNES ET DES CANAUX D'INFORMATION DES JEUNES**

#### **i- Les outils stratégiques de communication**

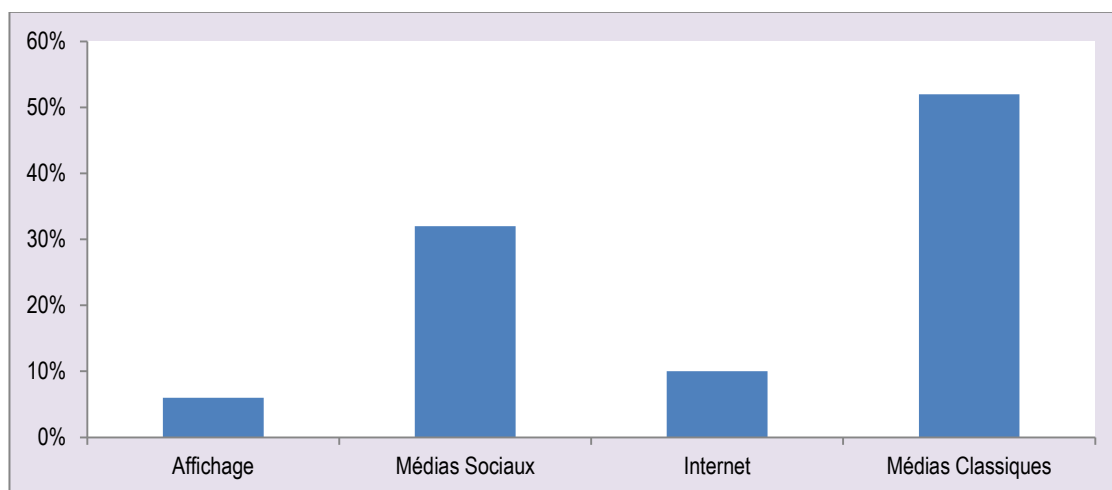
La communication des communes camerounaises ne repose encore, ni sur des stratégies communes spécifiques, ni sur des outils particuliers, c'est-à-dire qui sortent des instruments ordinaires. Les enquêtes de terrain n'ont d'ailleurs relevé aucune existence d'une élaboration intellectuelle, logistique et technique particulière des moyens d'échange ou de diffusion des messages des communes à l'intention des populations. Ce qui revient à conclure que les outils de communication des communes puisent dans la variété d'instruments routiniers de communication déjà connus, avec un fort attachement aux outils classiques, malgré les facilités qu'offrent aujourd'hui Internet en général et les réseaux sociaux en particulier. Ont été répertoriés comme outils.

- Les radios communautaires ;
- Les télévisions et radios de portée nationale ;
- Les relais communautaires ;
- Les réseaux et médias sociaux ;
- La presse nationale ou communale ;
- Les prospectus ;
- Les banderoles ;
- Les affiches ;
- L'affichage des babillards des mairies ;
- Les portes à portes ;
- Les mégaphones ;
- Les véhicules publicitaires ;
- Les rencontres individuelles ou de groupes.



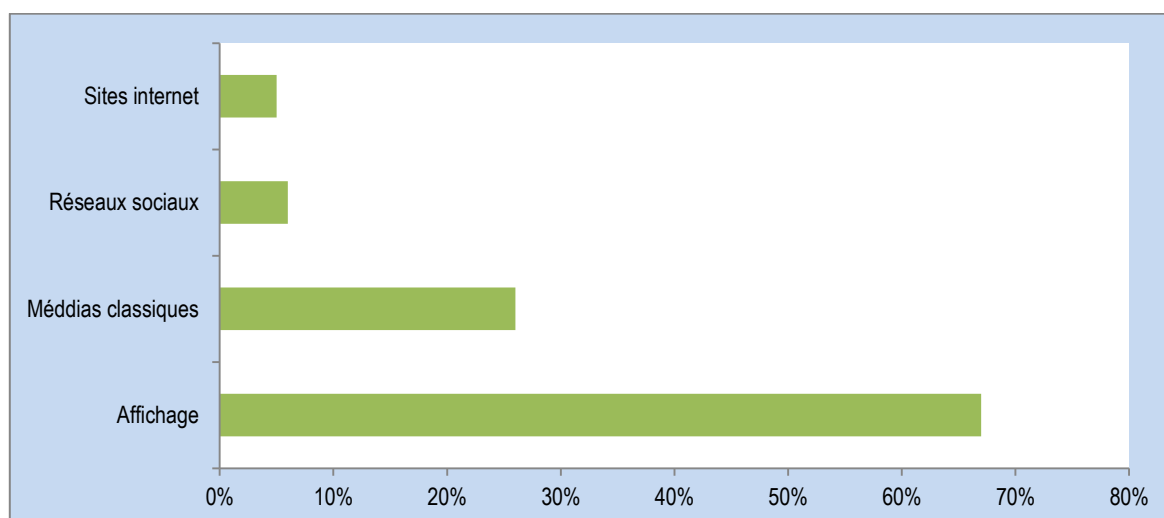
Seulement, ces outils sont sous-utilisés et leur exploitation ne revendique pas la même constance. Certains sont plus mobilisés que d'autres avec des fractures d'utilisation très profondes. Les études de terrain ont par exemple révélé que les affichages, les médias sociaux et classiques communautaires, ainsi qu'internet s'affirment comme des outils les plus sollicités par la communication des communes avec, néanmoins, une ascendance des médias classiques qui sont globalement à 52% de taux d'utilisation, très loin des sites internet qui en sont à 10%.

*Graphique 1: Niveaux d'utilisation des canaux de communication les plus sollicités par les communes*



On note ainsi un faible recours aux instruments numériques. Mais les ascendances varient selon que les mairies sont en situation de communication restreinte ou de communication de masse. C'est dans ce sens que, concernant par exemple la publication des appels d'offres, les médias classiques perdent leur monopole au profit des affichages.

*Graphique 2: Les canaux de publication des appels d'offres les plus sollicités par les communes*

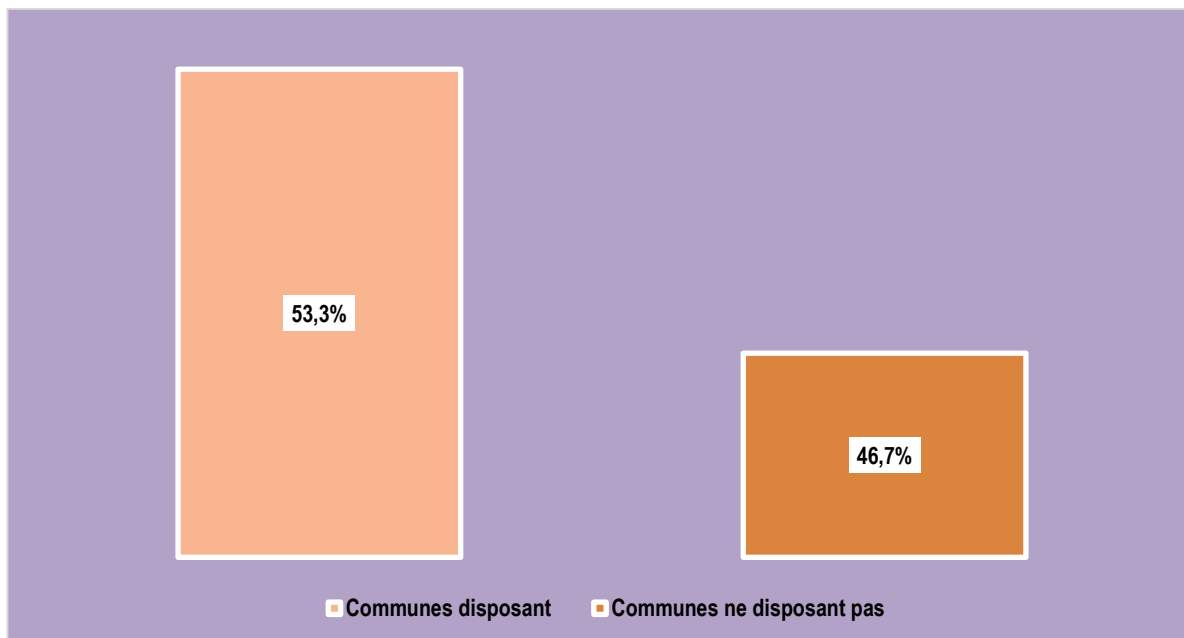


Globalement, cette comparaison entre les outils de communication les plus prisés ne relativise pas le constat de la faible utilisation des outils de communication par les communes, soit



seulement 34%. Cette sous-consommation des outils de communication disponibles est en réalité la conséquence de la timidité très criarde de ces collectivités en matière de communication, seules 19% d'entre elles communiquent en permanence, pourtant la plupart disposent des cellules de communication instituées comme telles, environs 53%.

*Graphique 3: Les communes dotées d'une cellule de communication*

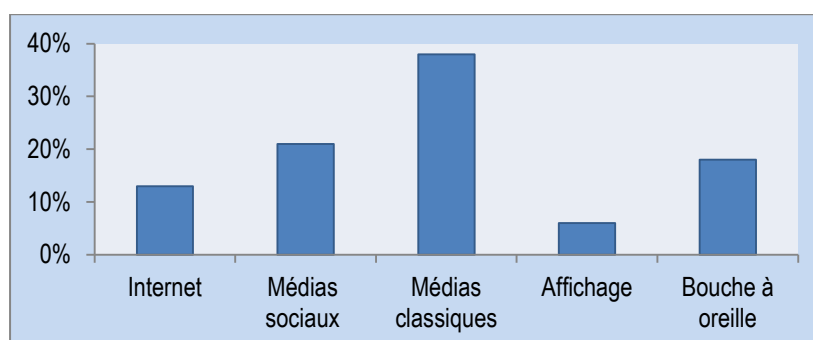


Même dans celles qui n'en disposent pas, environs 46%, on y trouve néanmoins un agent qui fait office de chef de la cellule de communication. Cependant, la communication reste la chose la moins partagée par les communes.

## ii- Les outils d'information des jeunes dans les communes

Concernant les outils d'informations des jeunes dans les communes, ils sont quasiment les mêmes que ceux répertoriés dans la communication des mairies, mais avec une plus forte utilisation des médias sociaux et classiques, respectivement 21 et 38%, selon les réponses des jeunes enquêtés.

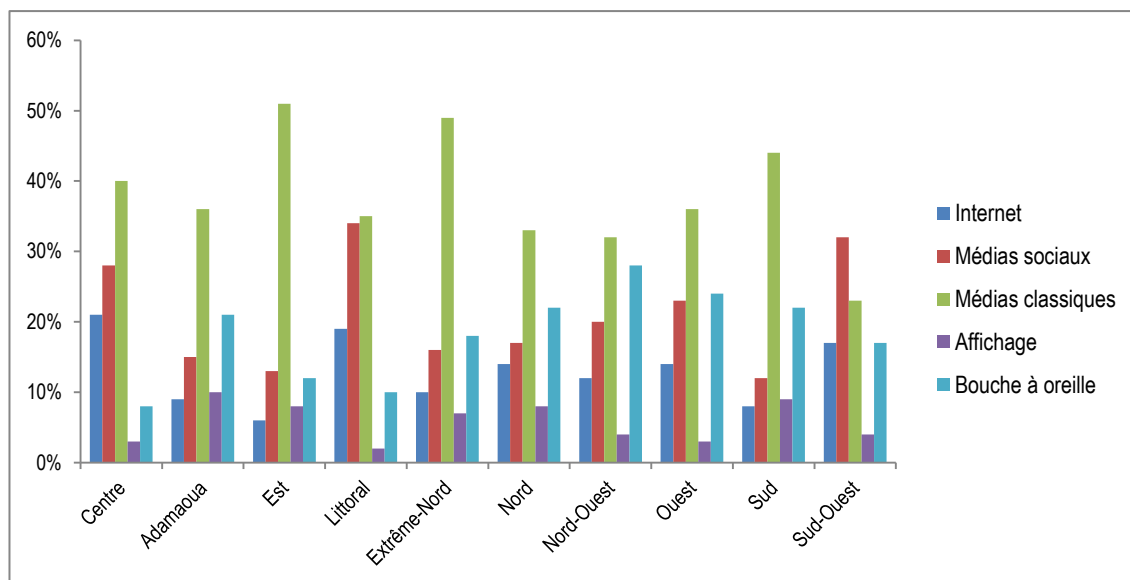
*Graphique 4: Les canaux d'information les plus prisés par les jeunes*



Il convient de relever que malgré la croissance de la digitalisation des canaux de communication avec les effets contagion de la mondialisation, les médias classiques continuent de

trôner à la tête des sources d'information de la masse jeune au Cameroun. Cependant, on note une inversion de cette tendance dans certaines régions où les médias sociaux sont les canaux d'information les plus prisés.

Graphique 5: Les canaux d'information les plus prisés par les jeunes (par région)



## I- LES CADRES DE CONCERTATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES

### i- Les cadres de concertation

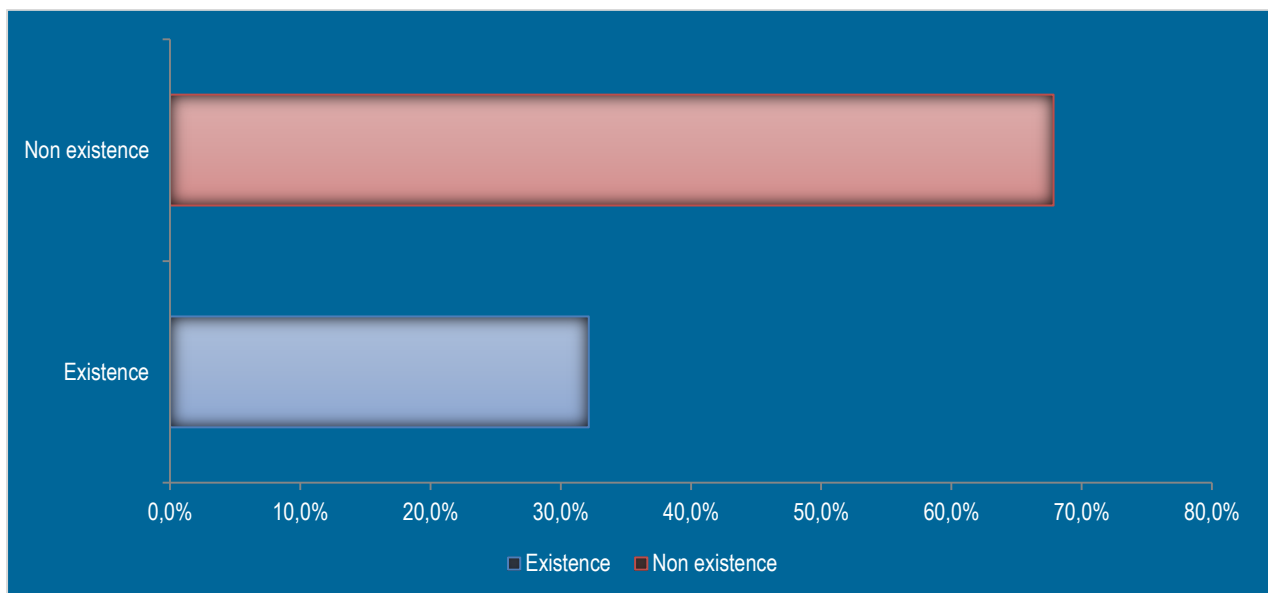
Les cadres de concertation des communes renvoient concrètement ici aux divers espaces qui servent de passerelles d'échange entre les gouvernants communaux et les populations jeunes sur des sujets se rapportant à la commune. Les enquêtes de terrain ont révélé l'existence d'une multitude de cadres, à savoir :

- Des associations jeunes sollicitées ou fréquentées par certaines autorités pour échanger directement avec les jeunes ;
- Des organisations de la société civile et ONG qui provoquent et organisent des échanges entre les élus locaux et les populations. Parfois, elles sont sollicitées par les mairies en tant que structures d'agrégation des jeunes ;
- Des chefferies et des organisations religieuses qui, dans la plupart des cas, sont sollicitées par les communes pour faciliter les rencontres avec les jeunes ou servir d'espace d'abri des dites rencontres ;
- Des ateliers et des séminaires organisés par les mairies à l'intention des jeunes ;
- Des réunions *ad-hoc* ;
- Des radios communautaires à l'occasion des émissions interactives ;

- Des médias sociaux dans le cadre des échanges de groupes (WhatsApp, Telegram, Facebook, etc.) ;
- Le Conseil National de la Jeunesse Cameroun représenté dans presque toutes les communes ;
- Des Comités de Concertation des Villages (CVC) ;
- Des Cadres du Contrôle Citoyen de l'action ;
- Des causeries éducatives organisées par les mairies ou les organisations de la société civile ;
- Des opérations de sensibilisation de masse y compris des porte-à-porte ;
- Des conseils et exécutifs communaux qui ont des jeunes en leur sein.

Mais on constate tout de même que, de manière générale, plusieurs communes ne disposent pas de cadres de concertation propres. 67% d'entre elles n'en disposent pas du tout.

Graphique 6 : Existence des cadres de concertation dans les communes

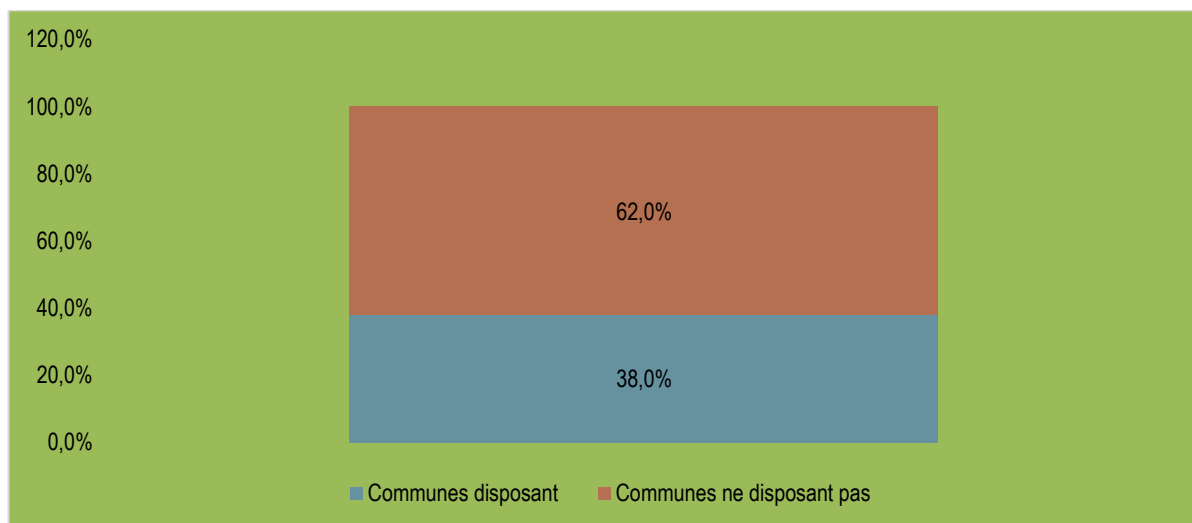


Cette conclusion est la conséquence de plusieurs constats de terrain :

- Premièrement : l'existence très relative des plateformes qui permettent aux mairies de maintenir un échange permanent avec les jeunes, aussi bien sur le fonctionnement des communes, que sur leurs politiques publiques. Il ressort de l'étude empirique menée que seuls 38% des communes enquêtées possèdent au moins une plateforme de partage régulier avec les jeunes.

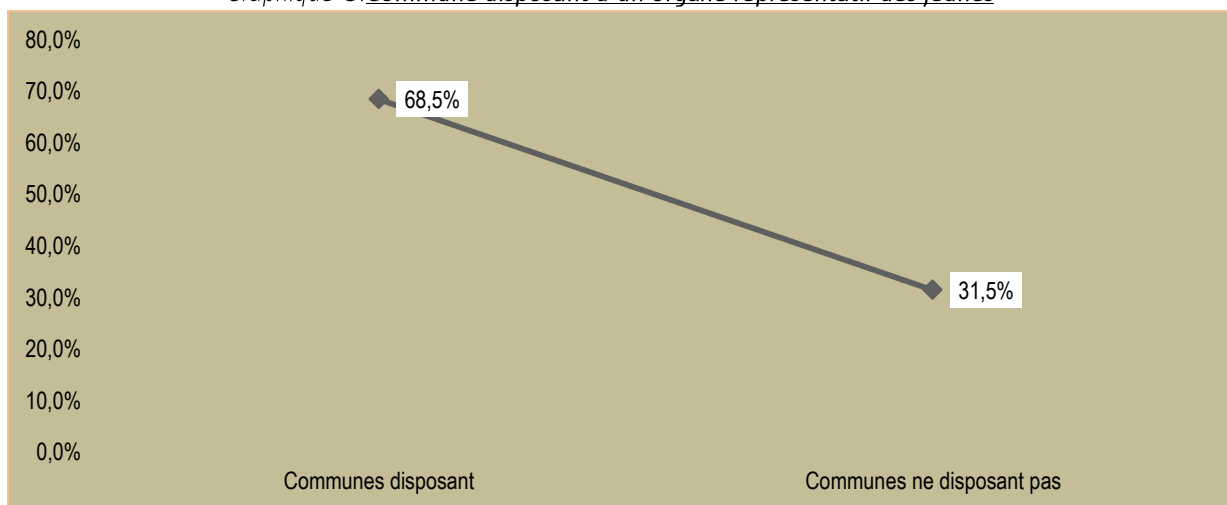


Graphique 7 : Communes disposant d'une plateforme d'échange jeunes



- Deuxièmement : le déficit d'organes représentatifs des jeunes au sein des communes dont le but serait d'assurer la présence de ces derniers dans la gestion de ces collectivités et de servir de passerelle de partage d'idées avec les mairies.

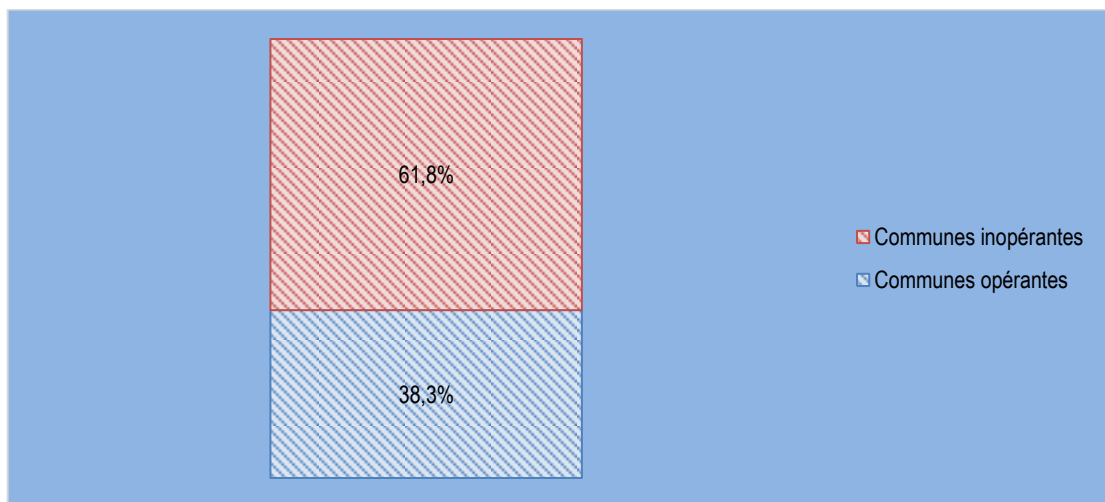
Graphique 8: Commune disposant d'un organe représentatif des jeunes



L'existence des antennes du CNJC dans presque toutes les communes, pourrait relativiser ces chiffres en faveur des communes disposant d'un organe représentatif des jeunes. Cependant, l'opérationnalité décadente de la plupart de ces pôles amenuise leur considération comme organe de représentation effective des jeunes. Mais, la simple présence de cette institution dans les communes constitue une certaine avancée dans les politiques d'intégration des jeunes au sein des CTD-Communes.

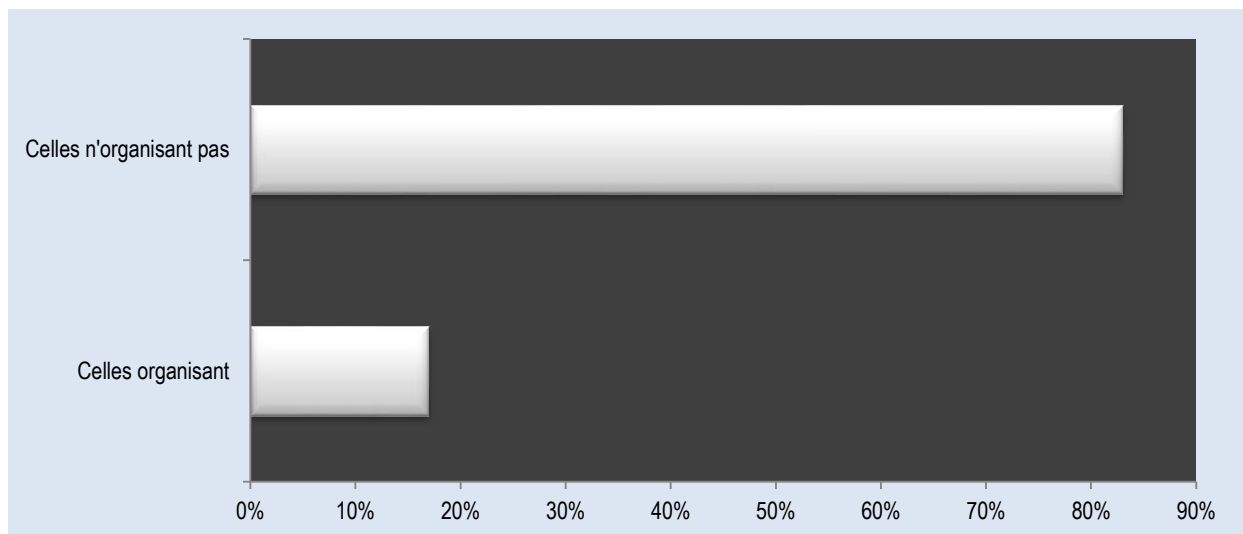
- Troisièmement : l'offre très basse des communes en matière d'organisation permanente des ateliers de formation qui sont des cadres ponctuels de concertation.

Graphique 9: Communes organisant régulièrement des ateliers à l'intention des jeunes



- Quatrièmement : le manque de rencontres permanentes entre les mairies et les jeunes dans la majorité des communes qui ont été soumises à l'enquête. Pourtant, leur maintenance est moins coûteuse aussi bien sur le plan humain que logistique. Mais, seules 43% de communes organisent régulièrement des rencontres d'échange avec les jeunes.

Graphique 10: Communes organisant régulièrement des rencontres à l'intention des jeunes



Toutes ces données sur le faible taux des cadres de concertation, sont d'offices révélatrices de la précarité des niveaux de consultation des jeunes par les mairies.

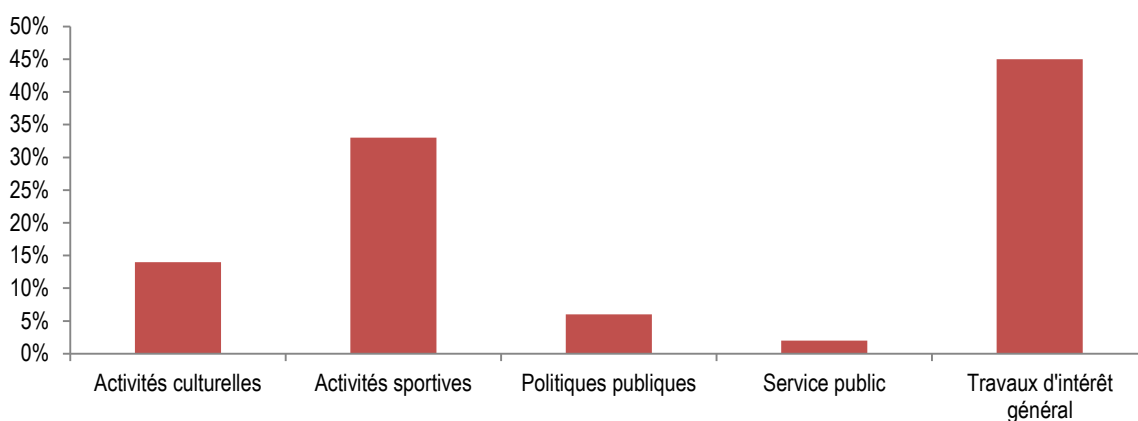
## ii- Les cadres de participation aux politiques publiques

Les cadres de participation font référence à tous ces sites d'investissement des jeunes dans les politiques publiques communales, aussi bien dans l'élaboration que dans la mise en œuvre ou l'évaluation. Parmi ces sites de participation, on note, d'une part, ceux servant aussi de lieux de concertation (des cadres mixtes) relevés ci-dessus et d'autre part, ceux à fonction spécifique de participation comme :

- Les stages de vacances que les communes offrent aux jeunes élèves et étudiants de leurs localités ;
- Les travaux d'intérêt général comme ceux des opérations « *Jeudis ou mardis propres* » ;
- L'administration communale dans le cadre des embauches ou des stages professionnels ;
- Les activités culturelles et sportives ;
- Des conseils et exécutifs communaux qui renferment des jeunes, c'est-à-dire des citoyens de moins de 35 ans ;
- Les plateformes de rencontre et de formation jeunes ;

Ces lieux de participation aux politiques publiques communales restent aussi diversement utilisés à la fois par les mairies elles-mêmes, et les jeunes potentiels participants. C'est dans ce sens qu'il a été donné à l'enquête de constater que dans les communes ciblées, le cadre dans lequel la participation est plus accrue est celui des travaux d'intérêt général qui implique généralement la mobilisation de la population locale sans formalités.

Graphique 11 : *Les cadres de participation des jeunes aux activités des communes les plus prisés*

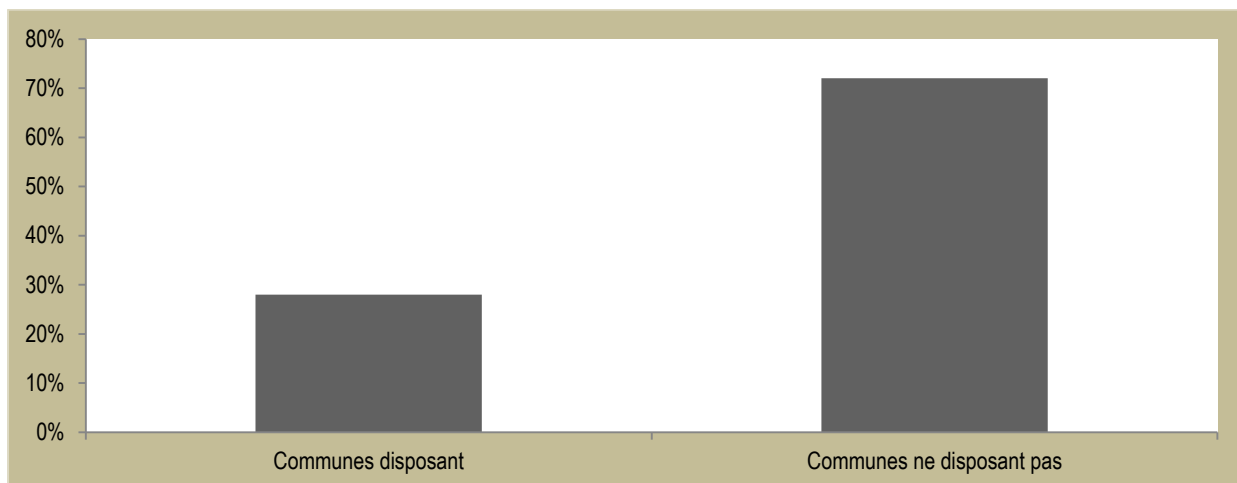


Le régime des « *jeudis ou mardis propres* » constitue l'élément déterminant de la distance des travaux d'intérêt général (45%) face aux autres activités qui connaissent aussi une forte participation à l'exemple des activités sportives et culturelles (33% et 14%). Mais, ces lieux d'expression de la contribution des jeunes aux activités communales seraient dignes de cadres de participation s'ils étaient plus formalisés, c'est-à-dire organisés et inscrits dans un projet dont



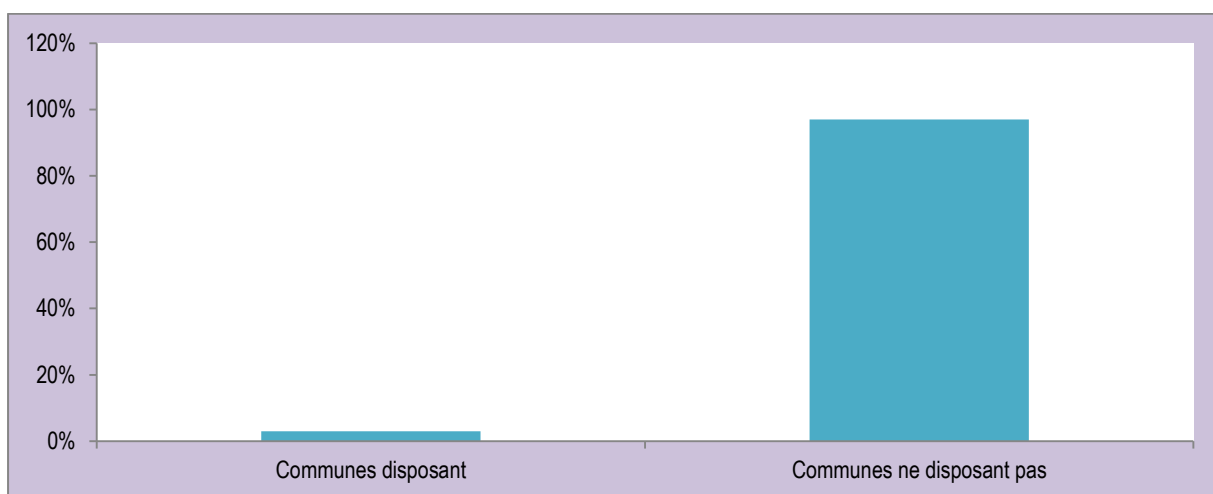
l'objet porterait effectivement sur la participation des jeunes. Il s'agirait dans ce cas, soit d'un programme, soit d'un projet monté par les communes à l'effet d'impulser, d'entretenir et d'accueillir les différentes offres de participation jeune. Malheureusement, sur ce point les communes s'efforcent aussi timidement. Seules 28% en disposent.

*Graphique 12: Communes disposant d'un programme ou d'un projet participatif jeunes*

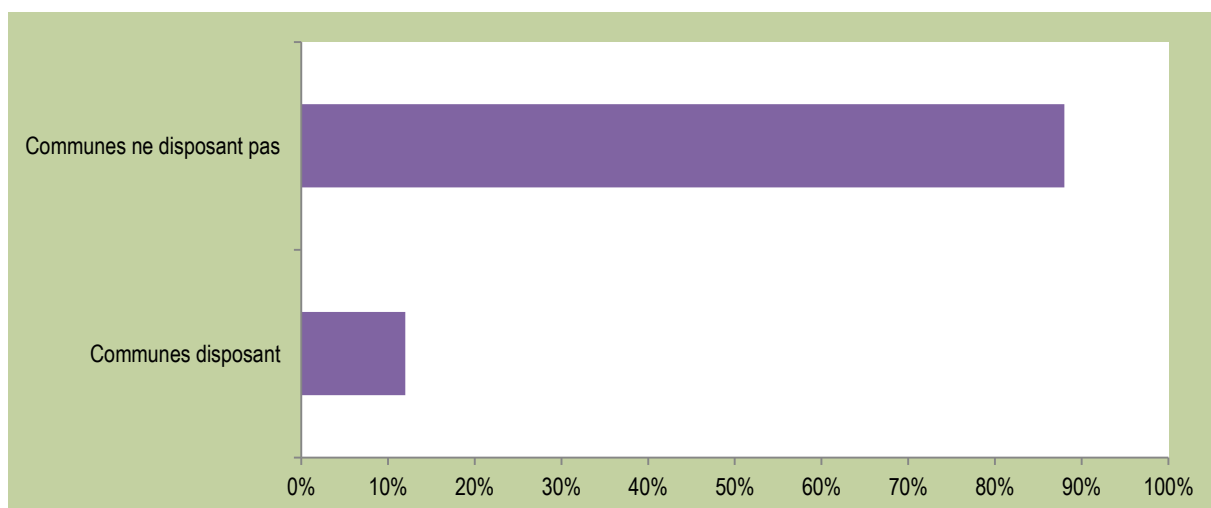


Outre ces cadres institués à vocation jeunes qui ne sont pas suffisamment intégrés dans les communes, ces dernières passeraient par l'option de représentation des jeunes dans leurs instances de décision et de délibération pour augmenter leur participation. La présence des jeunes dans les conseils municipaux et exécutifs communaux générerait automatiquement leur participation aux affaires de la mairie. Cependant, cette alternative semble encore plus loin de l'idéal au regard des faibles taux de représentation des jeunes dans les exécutifs communaux et des conseils municipaux, respectivement 3% et 12% comme le démontre les deux graphiques ci-dessous.

*Graphique 13 : Exécutifs communaux ayant en leur sein au moins deux membres de moins de 35 ans*



Graphique 14: Conseils municipaux ayant en leur sein au moins deux officiels de moins de 35 ans



Cette sous-représentativité des jeunes découle beaucoup plus de leur faible engagement politique, et de leur marginalisation dont les déterminants sont : le conflit de génération et le complexe de l'incompétence ou de l'immaturation des jeunes. Deux facteurs qui plombent considérablement le décollage effectif de la transition générationnelle à la tête des communes.

## II- ETAT DES LIEUX DE LA CAPITALISATION DE L'OUTIL INTERNET ET DES RESEAUX SOCIAUX POUR PLUS DE PARTICIPATION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

### i- Photographies préalables

L'évaluation de la rentabilisation de l'outil internet et des réseaux sociaux au niveau des communes, en vue d'une meilleure participation des jeunes aux politiques publiques locales, commande quelques photographies préalables, notamment celles du niveau d'accès des jeunes à internet, du niveau d'immersion des communes dans l'univers du numérique et d'internet, des niveaux de pénétration de l'outil internet dans les communes et des niveaux de connectivité des communes.

#### ▪ Du niveau d'accès des jeunes à internet (facilité à se connecter)

L'évaluation du niveau d'accès des jeunes à l'outil internet intègre dans cette étude : d'une part, l'accès aux services des réseaux de communication, plus particulièrement, leur disponibilité, leur coût et la fluidité du réseau internet ; et d'une autre, l'accès aux outils d'utilisation personnelle d'internet.

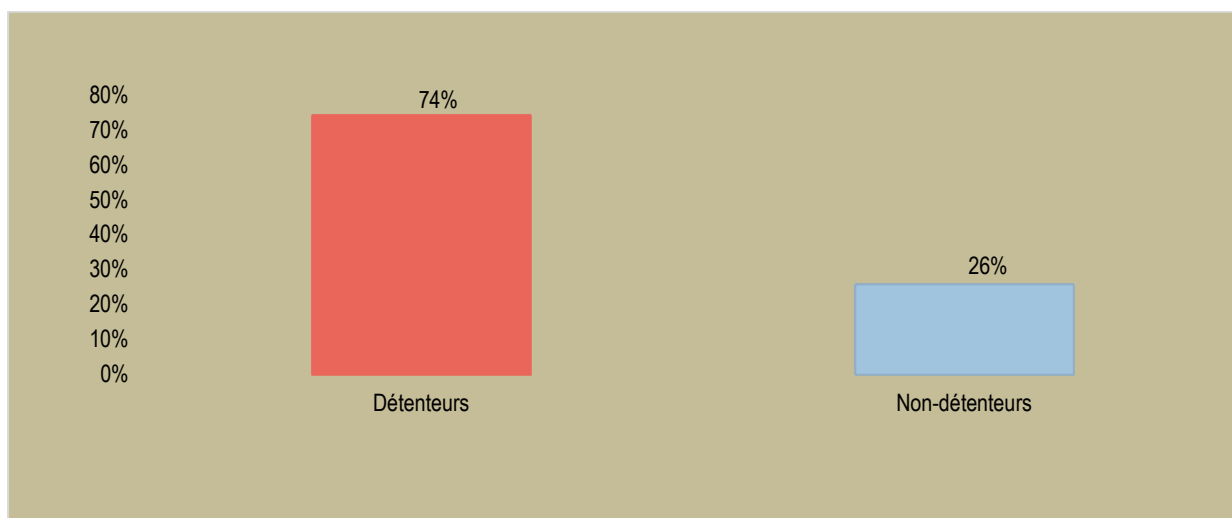
Globalement, le résultat reste mitigé, car :

- D'un côté, on note une couverture réseau soutenable sur l'ensemble du territoire national avec un taux de pénétration d'internet de l'ordre 43,9% et 12,89 millions de connectés. Il en est de même de la disponibilité des téléphones androïdes et des ordinateurs sur le marché local. Mais, ces deux outils d'accès personnel à internet connaissent une profonde disparité



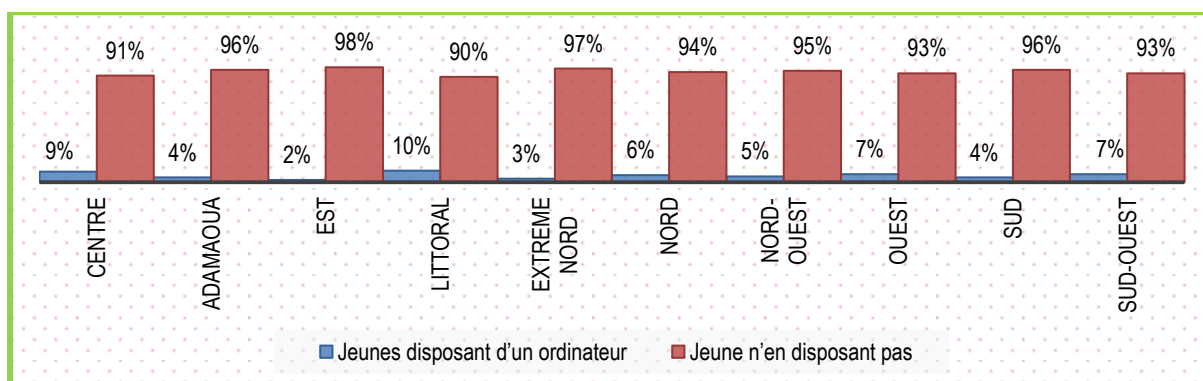
dans leurs acquisition et utilisation avec une forte utilisation des téléphones Androides, soit 74% des jeunes enquêtés, contre un taux d'utilisation des ordinateurs de seulement 5,6%.

Graphique 15: *Jeunes disposant d'un téléphone android*



Par contre, parmi les enquêtés, seuls 5,6% ont affirmé disposer d'un ordinateur.

Graphique 16: *Jeunes détenteurs d'un ordinateur*

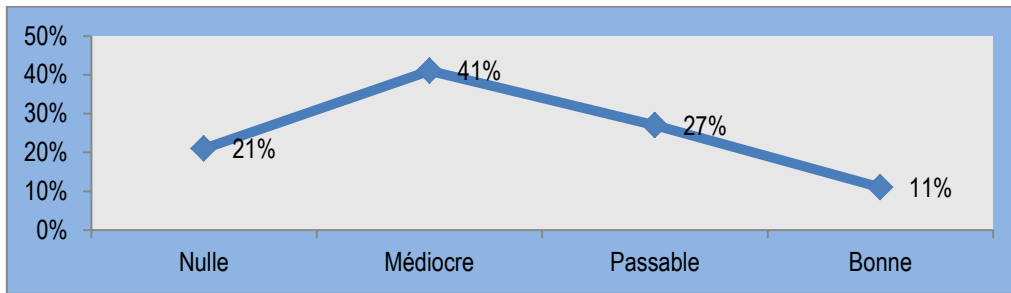


Ce gap qui n'a pas une incidence réelle sur le niveau d'accès à internet, parce que le taux élevé de détenteurs de téléphones le comble, cela s'explique, non pas par le différentiel de coûts mais par le différentiel de malléabilité et de performance en faveur du téléphone.

- De l'autre, beaucoup d'entraves d'accès à internet persistent.

Concernant l'accès au réseau, on note par exemple l'instabilité et le manque de fluidité de la connexion qui provoquent des retards d'exécution et parfois des stress qui finissent par décourager les utilisateurs. Globalement, les jeunes interrogés ne trouvent pas la connexion bonne, elle est médiocre.

Graphique 17 : Perception de la qualité de la connexion par les jeunes



En plus, ils trouvent son coût très élevé ; ce d'autant plus que parallèlement ils se sentent régulièrement arnaqués par le siphonage de leurs volumes datas par les systèmes des opérateurs de téléphonie mobile.

Graphique 18 : Perception du coût de la connexion

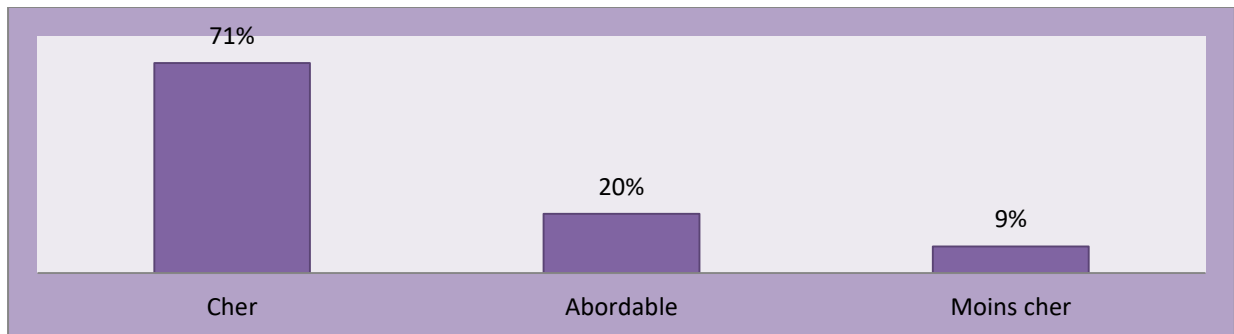


Tableau 2: Coûts des forfaits internet les plus utilisés par les jeunes

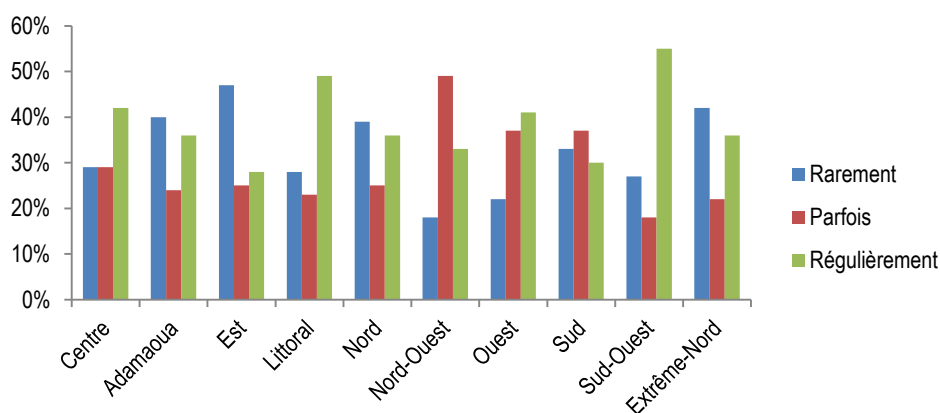
| RESEAUX | COUT DES FORAITS | VOLUME INTERNET                   | VALIDITE |
|---------|------------------|-----------------------------------|----------|
| CAMTEL  | 100              | 1Go                               | 3H       |
|         | 250              | 5Go                               | 22H-6H   |
|         | 300              | 1.5Go                             | 24H      |
|         | 500              | 2Go                               | 48H      |
|         | 1000             | 2Go                               | 7jours   |
|         | 2000             | 9Go                               | 30jours  |
|         | 3000             | 4.5 Go +Réseaux Sociaux illimités | 30jours  |
|         | 5000             | 10Go                              | 30jours  |
| ORANGE  | 100              | 100Mo                             | 24H      |
|         | 102              | 80Mo                              | 24H      |
|         | 250              | 250Mo                             | 24H      |
|         | 300              | 350Mo                             | 3Jours   |
|         | 500              | 600Mo                             | 24H      |

|     |      |        |         |
|-----|------|--------|---------|
|     | 500  | 900Mo  | 30Jours |
|     | 500  | 500Mo  | 3Jours  |
|     | 1000 | 2Go    | 24H     |
|     | 1200 | 3Go    | 3Jours  |
|     | 1200 | 2.2Go  | 30Jours |
|     | 2000 | 1.2GO  | 30Jours |
|     | 2100 | 4.5Go  | 30Jours |
| MTN | 50   | 50Mo   | 24H     |
|     | 100  | 100Mo  | 24H     |
|     | 200  | 2Go    | 00H-06H |
|     | 250  | 500 Mo | 30Jours |
|     | 250  | 250 Mo | 24H     |
|     | 300  | 350Mo  | 3Jours  |
|     | 500  | 1.12Go | 30Jours |
|     | 500  | 600 Mo | 24H     |
|     | 1000 | 2.5Go  | 30Jours |
|     | 2000 | 1.2Go  | 30Jours |
|     | 4000 | 3Go    | 30Jours |

*Source : Compilation des données du Rapport <<Les offres internet des communications électroniques>>, Agence de Régulation des télécommunications Cameroun 1er semestre, 2023 ; Du rapport principal, <<enquête sur l'accès et l'utilisation des TIC au Cameroun>>, Programme d'appui à la gouvernance des infrastructures régionales et nationales en Afrique Centrale- Planification et prospective en TIC ; Recherche de la présence étude.*

Ces coûts élevés des datas et les désagréments dénoncés, ajouté à cela les instabilités de l'énergie électrique, n'ont tout de même aucune incidence considérable sur la fréquence de connexion. Les jeunes enquêtés qui ont accès à internet se connectent régulièrement. Les marges par région enquêtée oscillent sensiblement entre 18% et 28%.

**Graphique 19: Fréquence de connexion des jeunes à Internet**

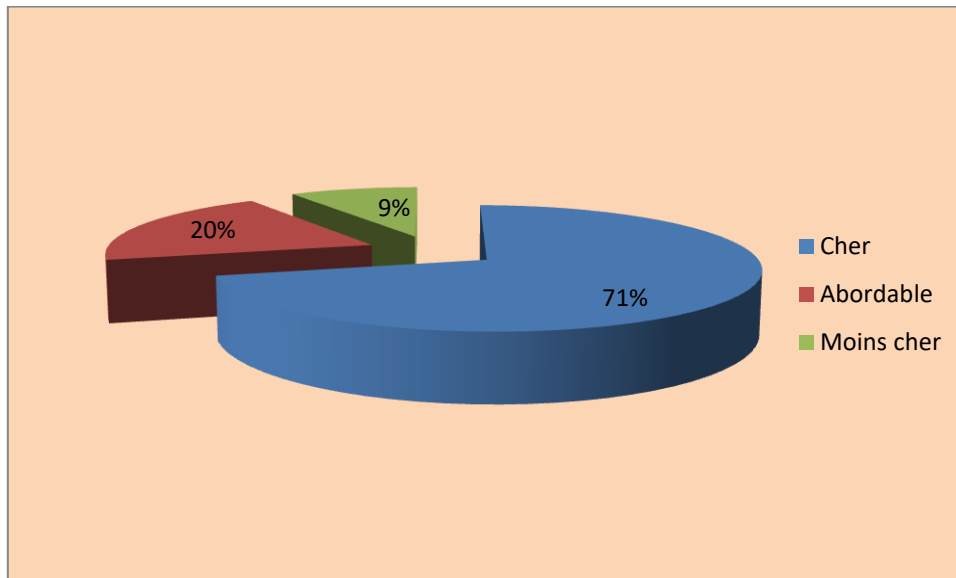


Concernant l'accès aux instruments d'utilisation d'internet, notamment les téléphones Androides, la forte possession de ces outils par les jeunes n'oblitére pas les difficultés auxquelles les jeunes font face pour les acquérir. Beaucoup trouvent leurs prix chers.



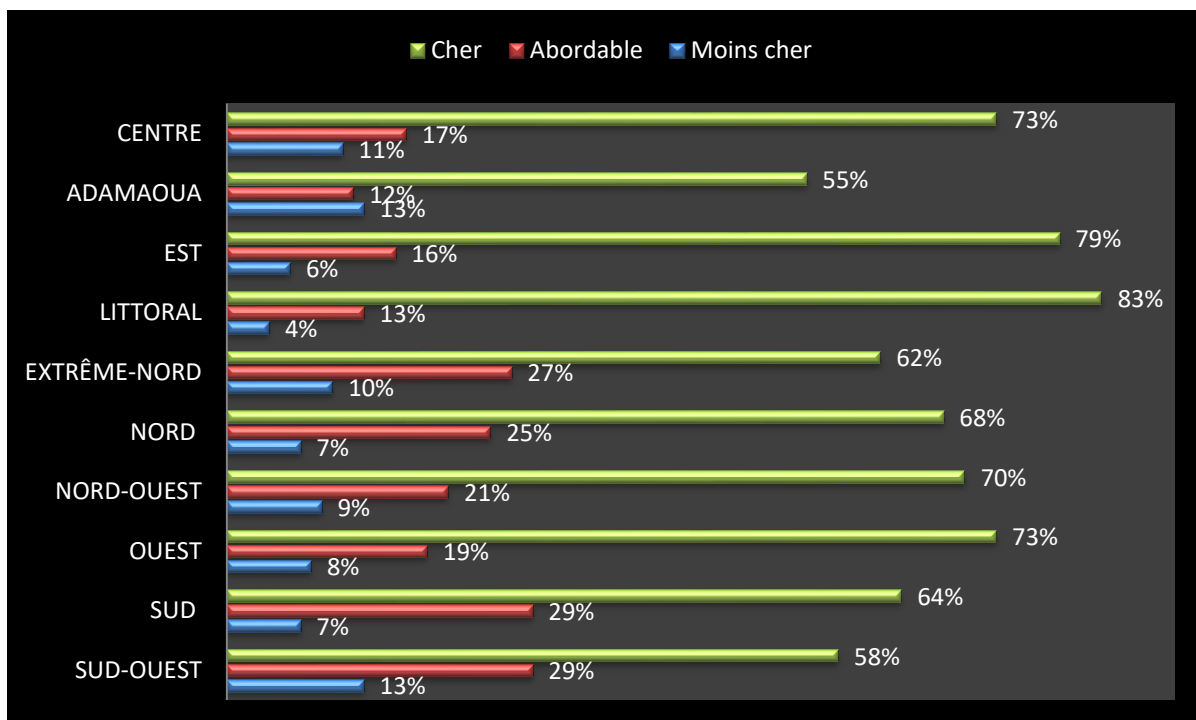


Graphique 20: Perception du coût du téléphone par les jeunes



C'est une perception partagée par les jeunes enquêtés de toutes les régions mais à des proportions différentes

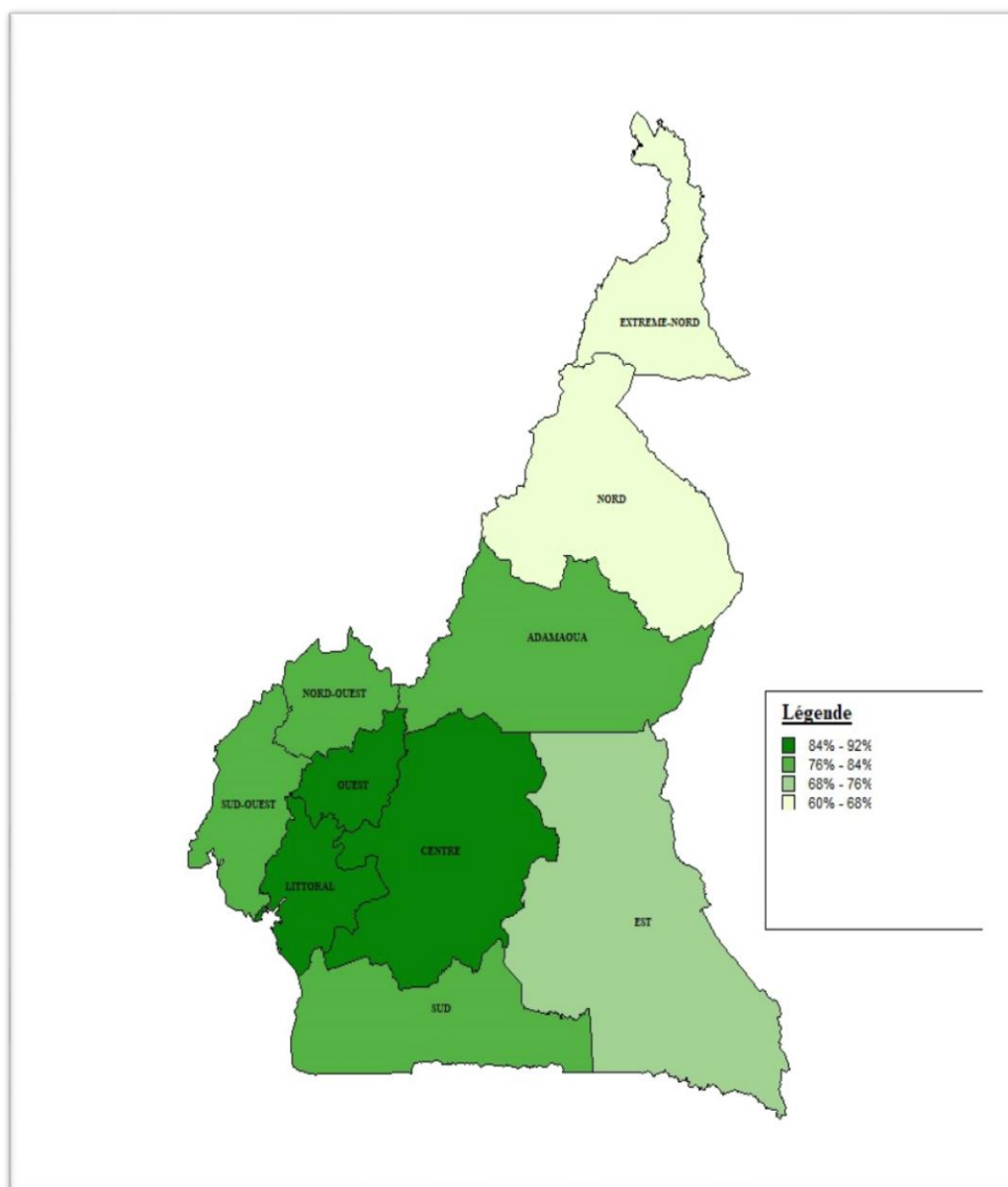
Graphique 21: Perception du coût du téléphone par les jeunes (par région)



Malgré toutes ces entraves à l'accès à internet, la relation entre les jeunes et cet outil et son corolaire les réseaux sociaux, reste considérable. Beaucoup restent favorables à leur usage et leur manifestent une affection particulière qui peut justifier leur utilisation massive. Selon les régions ou les départements les taux d'affection oscillent entre 60% et 92%.

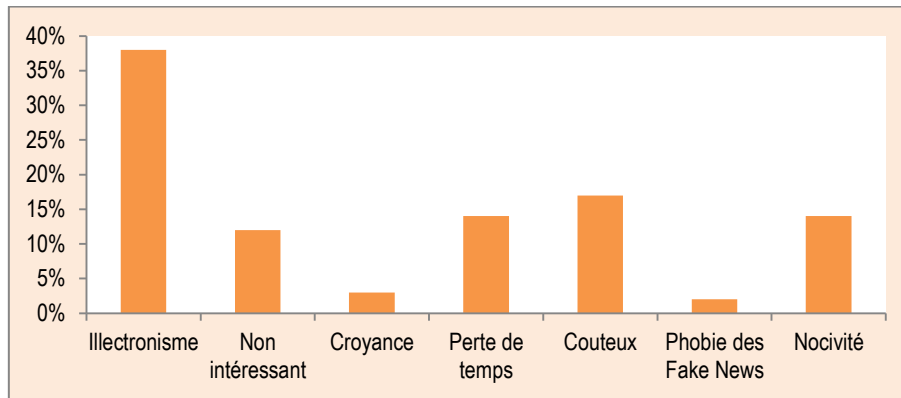


Graphique 22: *Les niveaux d'affection de l'outil internet*



Il convient de rappeler que les disparités d'affection à l'œuvre sont la résultante de plusieurs raisons avancées par les enquêtés, parmi lesquelles les soupçons de nocivité d'internet (14%), le manque d'intérêt (12%), la phobie des Fake News (2%), le coût élevé de la connexion (17%), les croyances (3%), la perte de temps (14%) et l'illectronisme (38%).

Graphique 23: Les raisons de la désaffection de l'outil internet



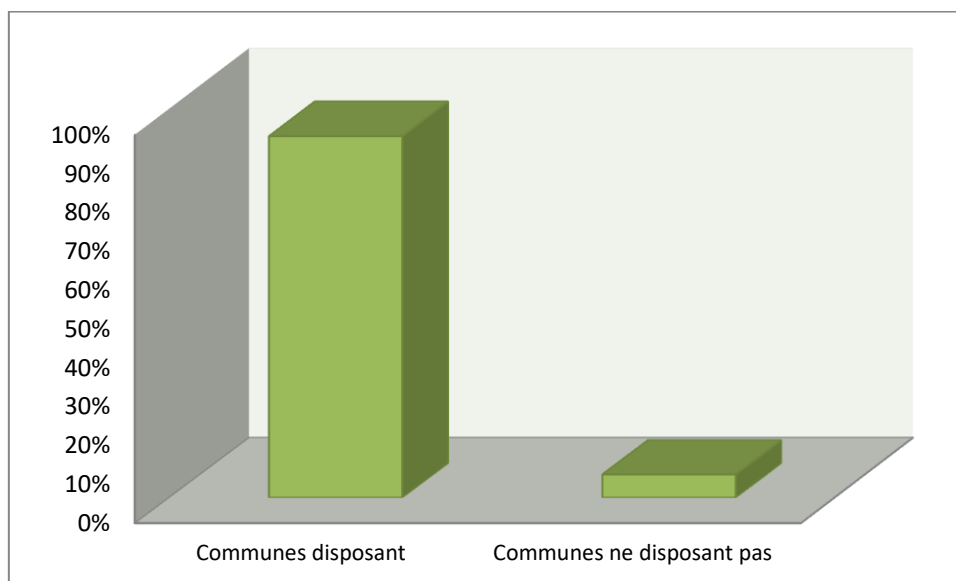
En explorant le cas spécifique des réseaux sociaux, les disparités de leurs niveaux d'utilisation par les jeunes sont aussi tributaires des influences d'ordre sociologique, anthropologique, socioéconomique non négligeables. L'analyse des données de terrain a permis de prendre par exemple en compte l'influence des croyances et du statut social sur les modes de consommation des facilités qu'offrent les réseaux. Concernant les croyances, en analysant les taux d'usage des réseaux entre les jeunes attachés à la religion et ceux moins attachés, on a obtenu un différentiel de 10% en faveur de la dernière catégorie. On pourrait aussi évoquer le cas des croyances traditionnelles, notamment les Us et coutumes, mais les chiffres obtenus ne sont pas aussi très importants. On a obtenu un différentiel de taux d'utilisation d'internet de seulement 2% entre les jeunes attachés à la tradition et ceux un peu plus détachés. S'agissant du statut socioéconomique, l'analyse des comportements et attitudes des jeunes vis-à-vis des réseaux sociaux a montré une influence de ce déterminant sur l'utilisation des réseaux sociaux. Mais, elle n'est pas structurelle puisqu'il s'agit uniquement d'une question de manque de moyens financiers pour entretenir la vie des réseaux sociaux. La différence de taux d'utilisation des réseaux sociaux entre les jeunes vivant avec un revenu journalier très précaire, c'est-à-dire moins de 500 FCFA par jour et ceux revendiquant un revenu journalier de plus de 2000 FCFA, est de 16%. A côté, il a également été constaté une incidence du statut matrimonial sur l'utilisation des réseaux, selon que les jeunes femmes sont ou non en couple. Les jeunes femmes enquêtées déjà en couple présentent un taux d'utilisation des réseaux sociaux de moins de 13% que celles encore célibataires. Et ces dernières dans une comparaison genrée avec les jeunes hommes sont plus connectées que ceux-ci.

### ➤ Les niveaux de pénétration de l'outil internet dans les communes ;

Selon les photographies de terrain, les communes, en tant qu'institutions de gestion, connaissent une certaine acclimatation numérique progressive. Par exemple, beaucoup d'entre elles disposent déjà d'un compte ou d'une page Facebook, soit 93,1%.

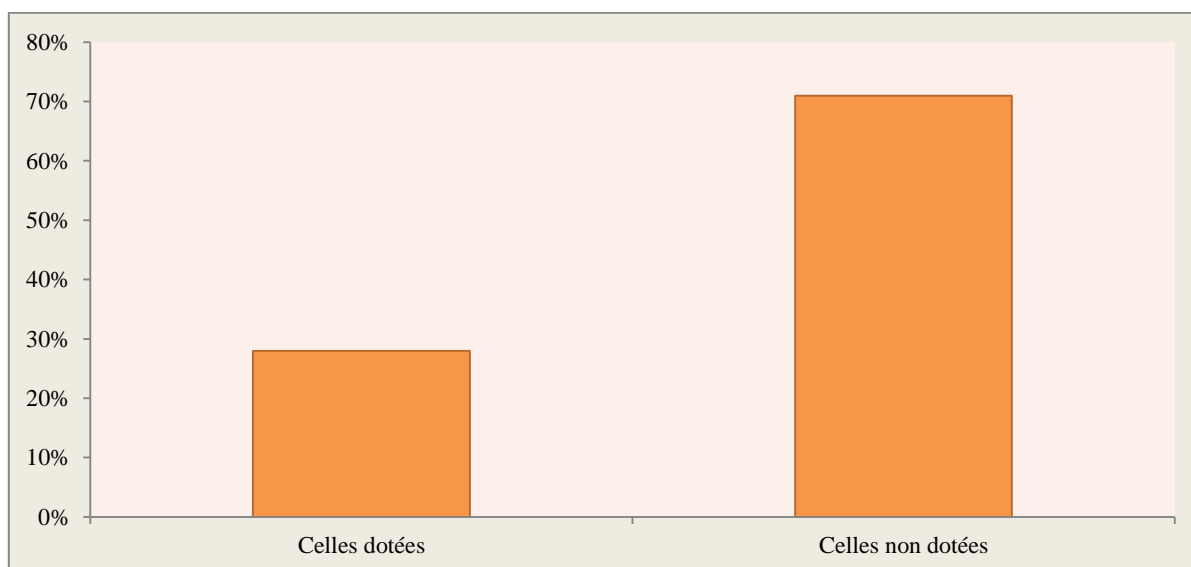


Graphique 24: Communes disposant d'un compte ou d'une page Facebook



A côté, on note aussi une certaine dotation progressive en sites internet.

Graphique 25: Communes disposant d'un site internet



Mais ces différentes avancées sont encore à parfaire considérablement puisqu'elles n'arrivent pas encore à étalonner le seuil des attentes qu'est la numérisation de toutes les administrations communales et celle du fonctionnement des mairies pour aboutir au « concept des mairies de proximité ». Certes, il y a évolution dans l'acquisition des sites internet, mais, le nombre de communes disposant de ces interfaces virtuelles est très bas, seulement 28% (Cf. **Tableau 3, Annexe**). Pourtant la loi oblige indirectement les communes à disposer d'un site internet comme le témoigne l'article 40, al 3 de la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées qui dispose que « les actes mentionnés à l'alinéa 2 ci-dessus<sup>1</sup> sont également publiés sur le site électronique de la Collectivité Territoriale et

<sup>1</sup>Les procès-verbaux des organes délibérants, les budgets, projets et rapports annuels de performance, plans de développement, comptes ou arrêtés. Art 40, alinéa 2.

déposés à son siège où ils peuvent être consultés. ». Il convient de relever par ailleurs, que certains des sites ne sont pas mis à jour. Ce qui ne permet pas la pro-activité attendue de ces outils en termes d'informations fraîches.

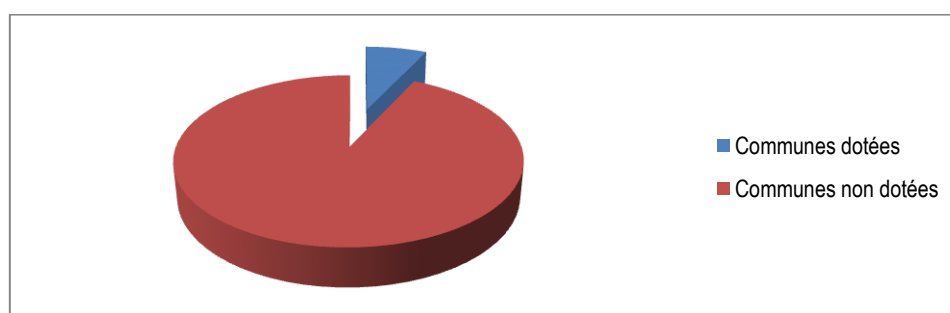
Le fonctionnement des pages Facebook amène aussi à relativiser l'enthousiasme de leur multiplication. L'existence de ces pages ne devrait masquer leur inopérationalité. En matière de régularité de l'animation de ces pages, 45,87% n'ont plus connu de publication depuis 2023 et avant (Cf. **Tableau 3, Annexe**). Et parmi celles qui ont publié depuis le début de l'année 2024, les enquêtes ont révélé la tendance générale d'une publication par mois.

*Graphique 26: Moyenne mensuelle des publications des communes sur leurs comptes ou pages Facebook*



Cette difficile pénétration d'internet dans les communes, part de la question même de l'immersion de celles-ci dans l'univers de l'informatique, base de la propulsion de l'usage poussé de l'outil internet. On note le manque d'outils informatiques et l'illectronisme qui sont naturellement à l'origine de la non-informatisation du fonctionnement et des services des communes. Des défaillances qui entraînent ipso facto celles de l'usage routinier de l'outil internet et des réseaux. Les ordinateurs qu'on trouve dans certaines communes sont : soit, non opérationnels ; soit, détenus uniquement par quelques services privilégiés comme les cabinets ou secrétariats des maires, et les secrétariats généraux de la commune. Il s'agit des quantités extrêmement limitées qui restreignent considérablement la démocratisation des TIC et d'internet dans les communes. Peu d'entre elles, disposent d'un centre multimédia.

*Graphique 27: Communes disposant d'un centre multimédia opérationnel.*



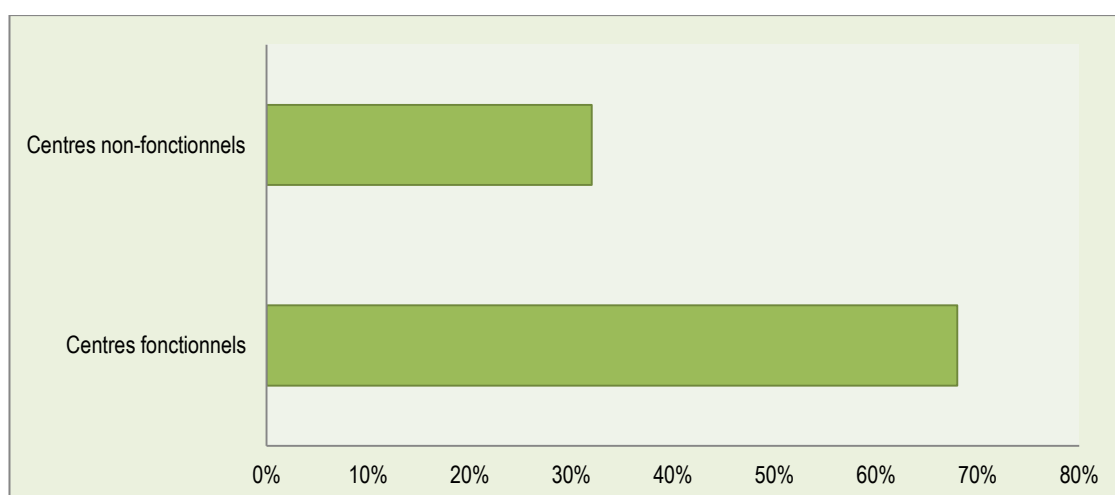
Parmi ces centres perceptibles, 83% d'entre eux sont encore sous-équipés avec des ordinateurs vétustes.

*Graphique 28: Niveau d'équipement des centres multimédias existants*



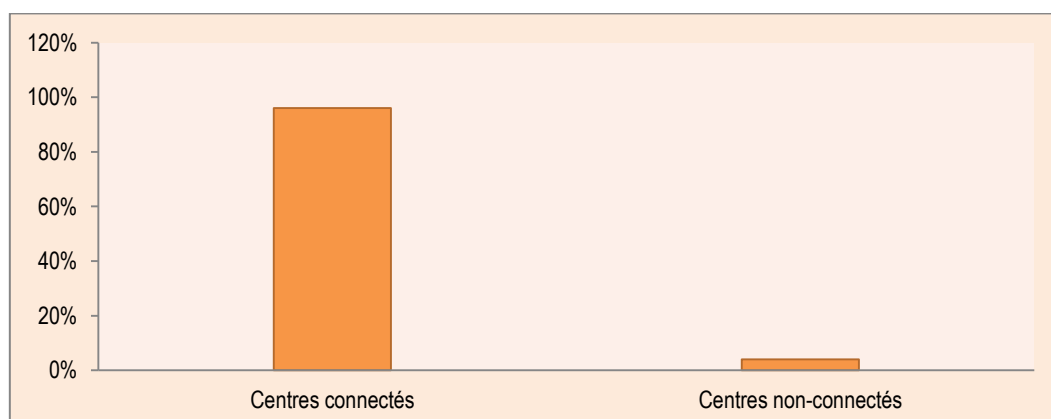
Environs 68% sont non-fonctionnels

*Graphique 29: Niveaux de fonctionnement des centres multimédias existants*



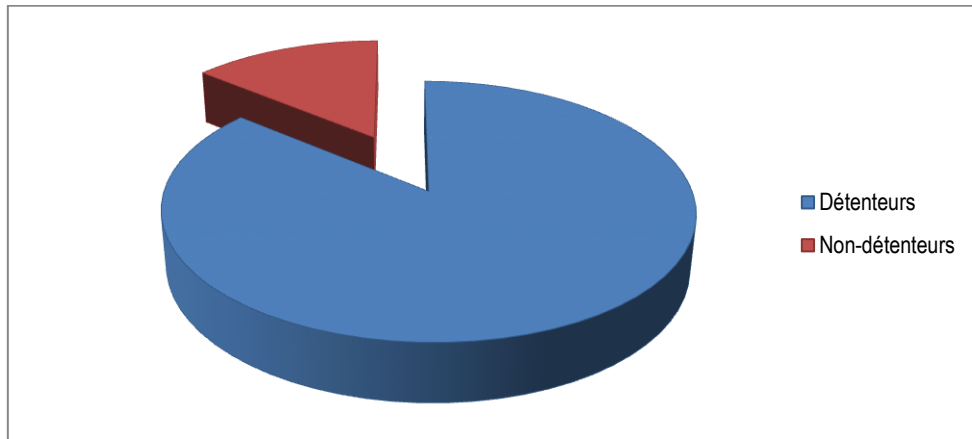
96% sont non connectés à internet.

*Graphique 30: Centres multimédias connectés à internet*



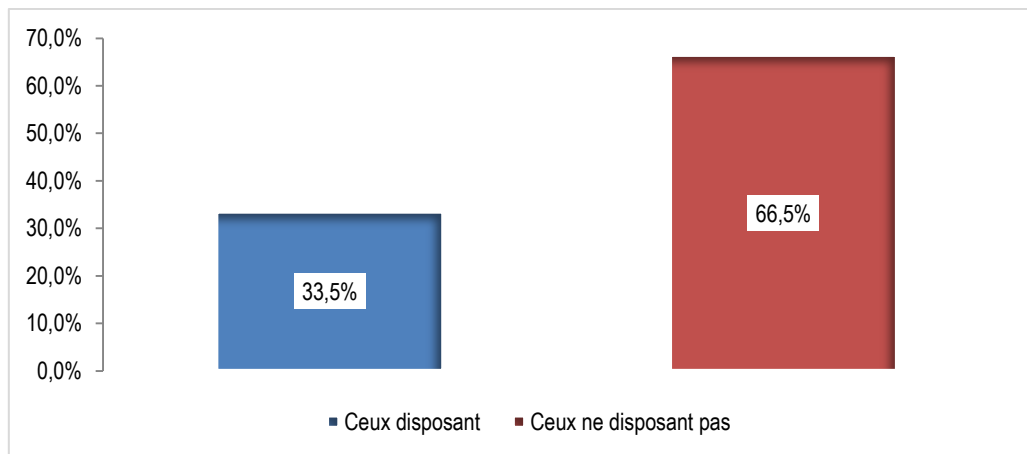
En plus des limites liées à la difficile appropriation des TIC, les enquêtes ont permis de découvrir le déficit de la culture du numérique chez les personnels communaux même si 86% d'entre eux sont détenteurs d'un téléphone Androïde.

Graphique 31: Personnels communaux disposant d'un téléphone androïde



Cependant, tous ne les utilisent pas pour des recherches sur internet. Pareil pour l'usage des réseaux sociaux. Peu, parmi ceux ayant été enquêtés, disposent d'un compte Facebook actif, soit 33,3%, comme l'indique le graphique ci-dessous.

Graphique 32 : Personnels communaux disposant d'un compte Facebook actif

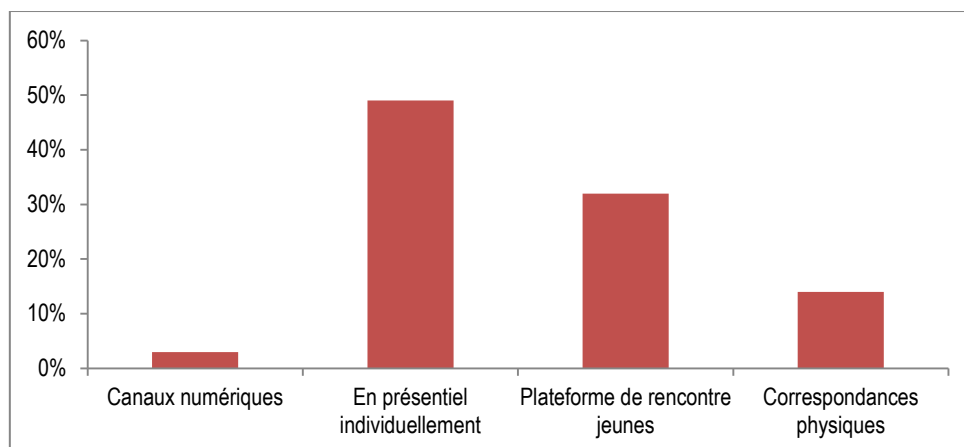


## ii- Etat des lieux de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux pour plus de participation aux politiques publiques

A ce niveau, il a été question pour l'enquête de mesurer les taux d'usage d'internet et des réseaux sociaux par les communes et les jeunes en vue d'optimiser la participation de ces derniers aux politiques publiques qui renferment 05 dimensions majeures, à savoir : la mise sur agenda dont les étapes phares sont la construction du problème avec sa publicisation et son intégration comme problème par le gouvernant ; l'élaboration de la réponse au problème ; la prise de la décision d'implémenter la réponse ; la mise en œuvre de la réponse et l'évaluation de la réponse. Des données récoltées, il en ressort que le niveau global d'utilisation d'internet et des réseaux sociaux à des fins d'association ou de participation des jeunes à ces 5 phases des politiques publiques communales, n'est que de 5,25% si on s'en tient à la moyenne des taux d'usage des canaux numériques révélés tour à tour par les quatre diagrammes ci-dessous :

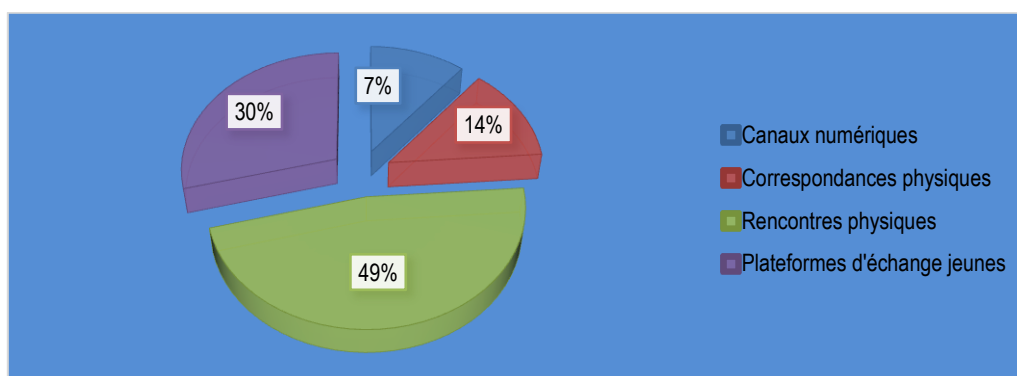
- Les canaux de sollicitation des jeunes par les communes qui restent encore globalement physiques : soit un taux d'utilisation d'internet et des réseaux sociaux de 3%.

*Graphique 33: Canaux de sollicitation mutuelle entre les jeunes et les communes*



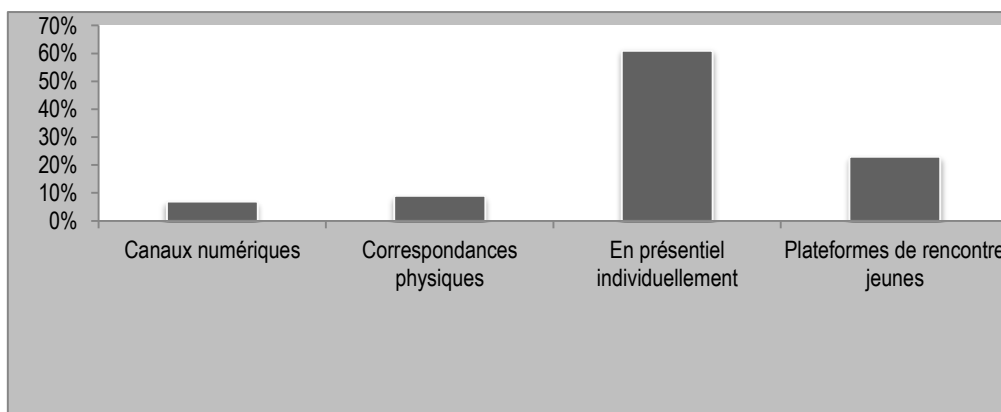
- Les canaux d'accessibilité aux autorités communales : soit un taux d'utilisation d'internet et des réseaux sociaux de 7%.

*Graphique 34: Canaux d'accessibilité aux autorités communales*



- Les canaux d'intervention des jeunes dans les affaires des communes ou dans les politiques publiques révèlent aussi une sous-utilisation d'internet et des réseaux sociaux de 7,88%.

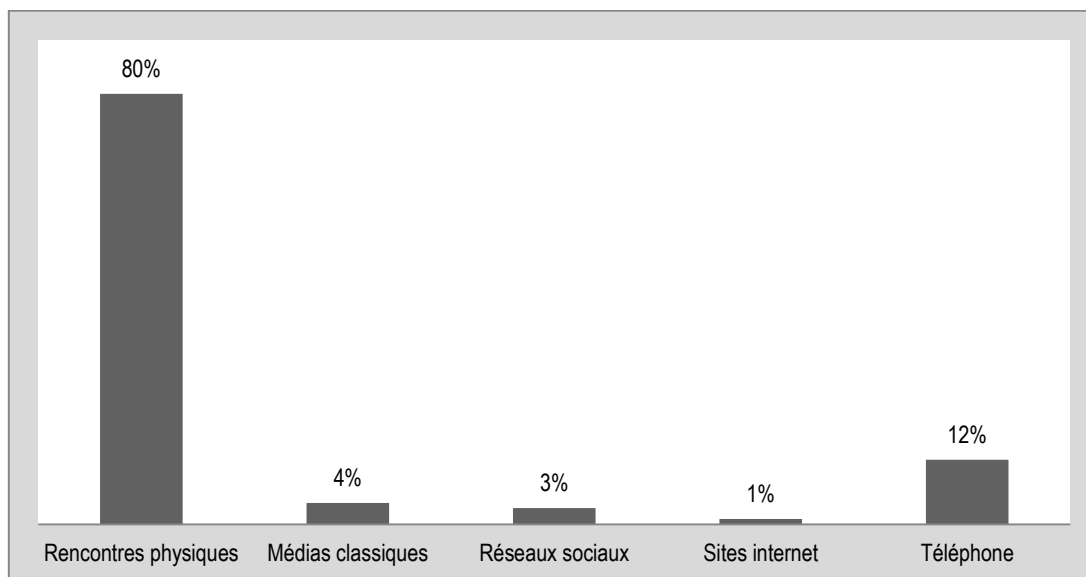
*Graphique 35: Canaux de participation des jeunes aux activités des communes*





- Les canaux de concertation entre les communes et les jeunes : soit un taux d'utilisation d'internet et des réseaux sociaux de 4%.

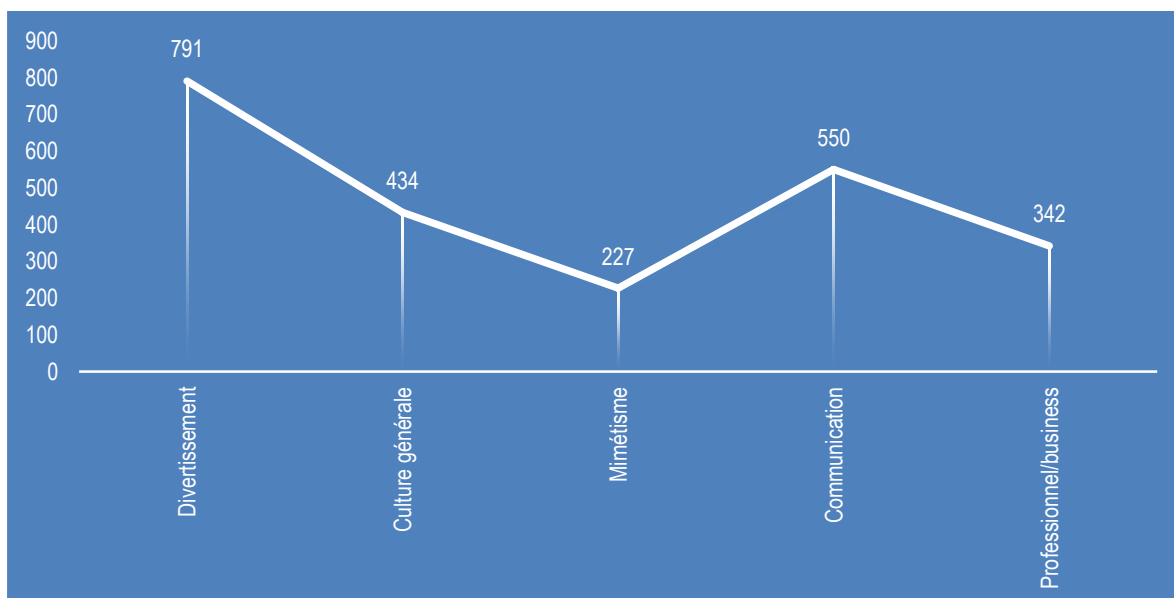
*Graphique 36: Canaux d'échange entre les communes et les jeunes*



La faible capitalisation d'internet et des réseaux à des fins d'amélioration de la participation des jeunes aux politiques publiques des communes peut également se mesurer par :

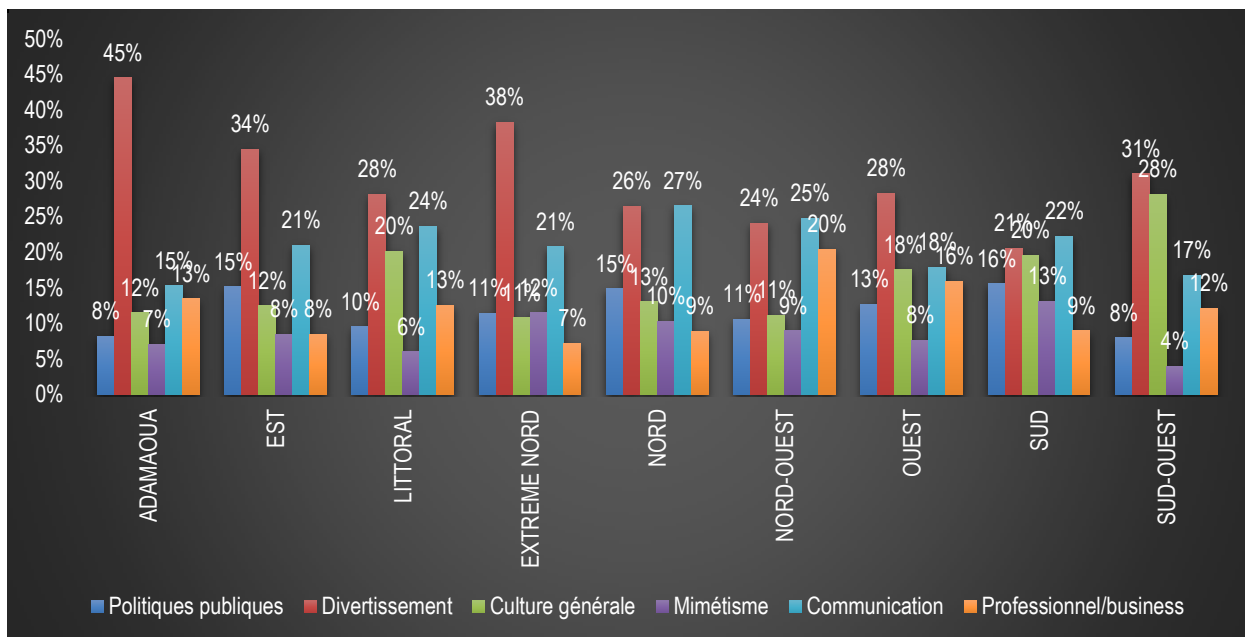
- Les raisons de l'utilisation d'internet et des réseaux par les jeunes qui, selon les réponses des enquêtés, n'accordent pas une priorité aux politiques publiques locales.

*Graphique 37: Les raisons de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux par les jeunes (Questions ouvertes)*



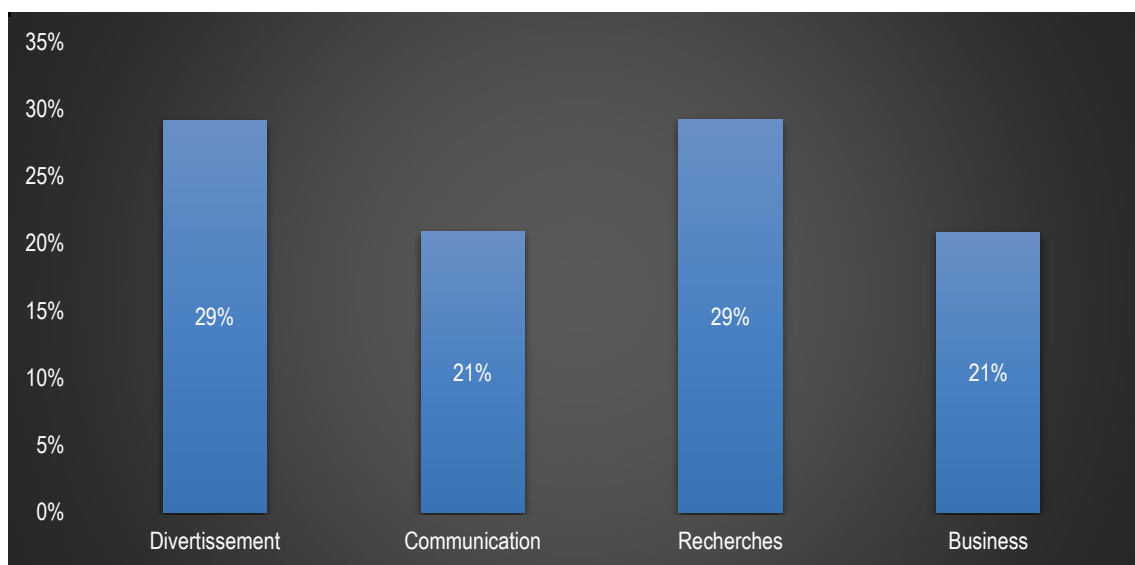
En essayant d'introduire les politiques publiques communales dans le panel des raisons de l'utilisation d'internet et des réseaux, la marginalisation des politiques publiques demeure. Les usages de ces outils restent réfractaires à la gestion des communes.

Graphique 38: Les raisons de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux par les jeunes (Questions fermées)



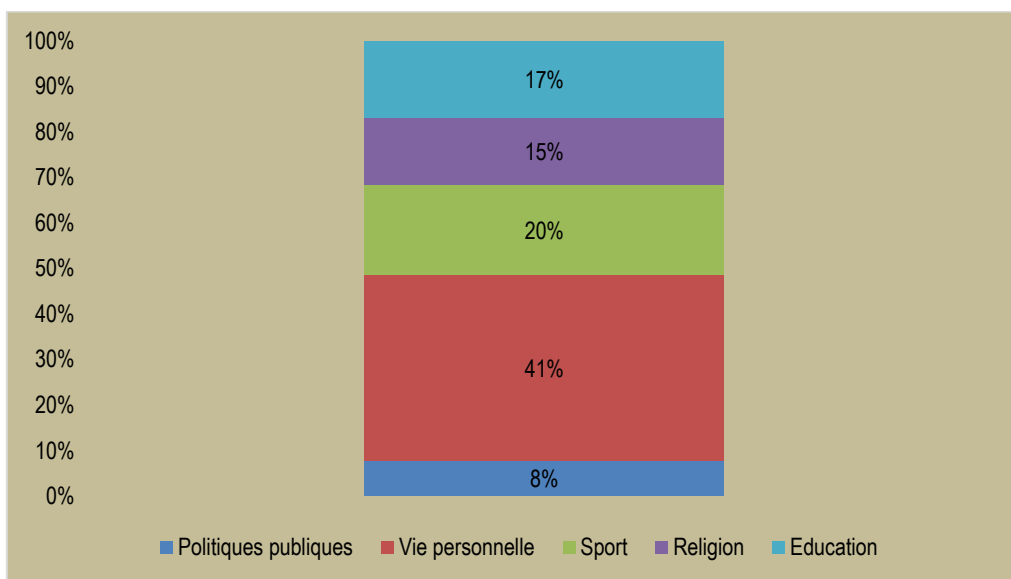
- Les raisons d'affection des réseaux sociaux en particulier qui ne laissent dégager aucune présence des publiques communales dans les différentes motivations de la consommation des réseaux sociaux. Elle s'avère à nouveau comme une raison subalterne.

Graphique 39: Les raisons d'affection des réseaux sociaux



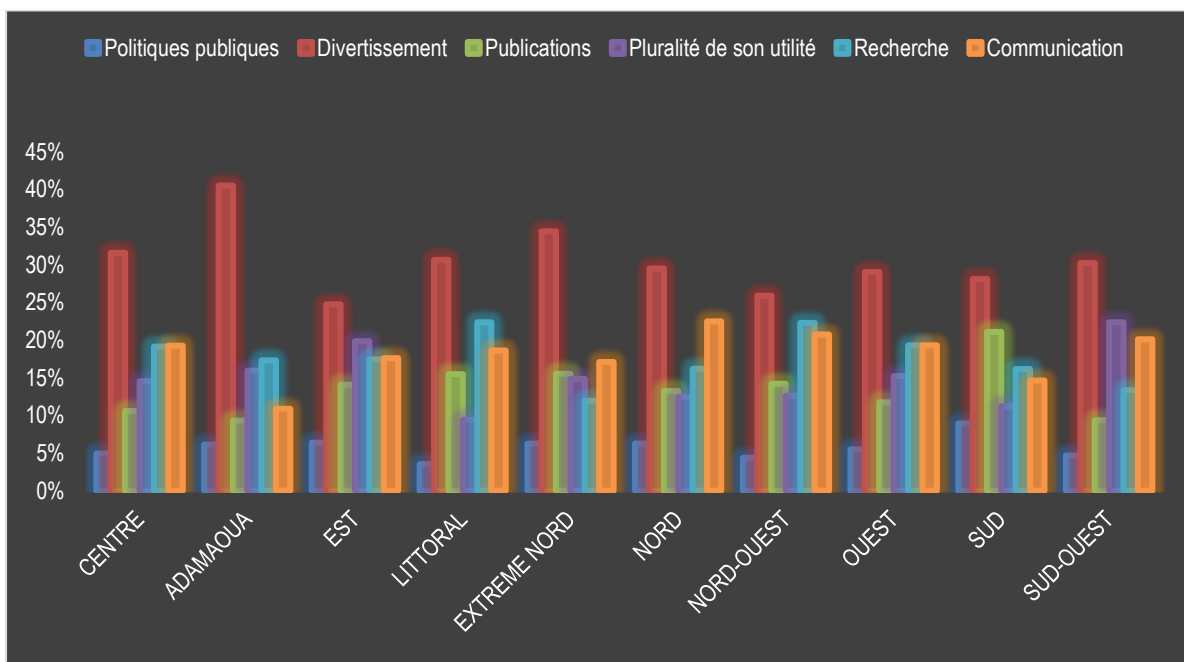
- Les sujets des publications sur les réseaux sociaux, qui en les confrontant à certains sujets comme le sport, la vie personnelle, la religion, l'éducation, accordent aussi une portion très marginale aux politiques publiques (8%).

Graphique 40: Les sujets des publications sur les réseaux sociaux.



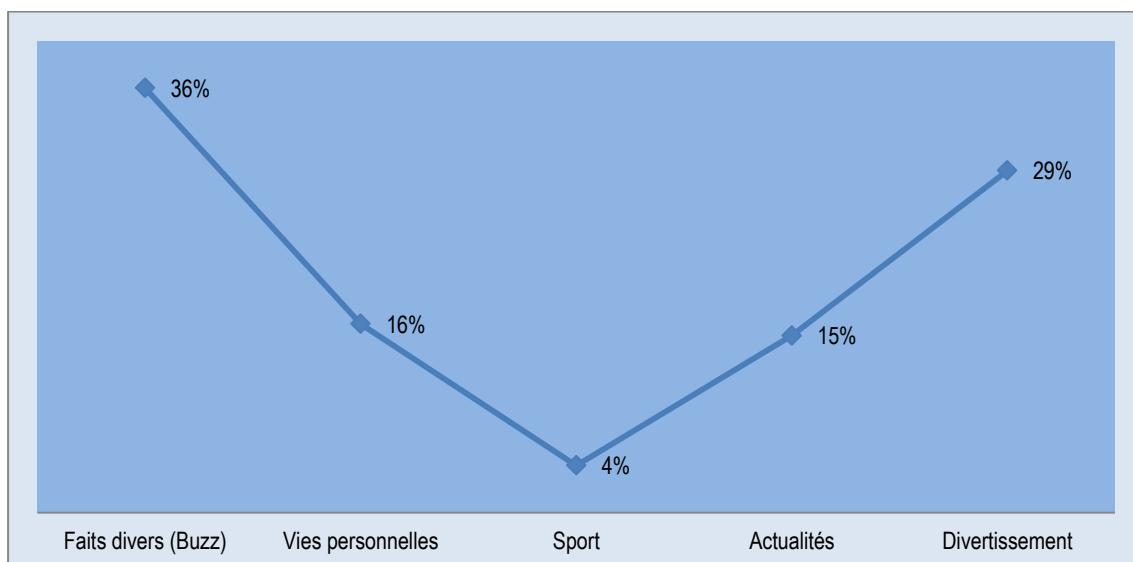
- Les principaux éléments qui attirent les jeunes sur internet et les réseaux tournent en priorité autour de l'actualité, le divertissement, les offres d'emploi, l'éducation ou la religion.

Graphique 41: La place des politiques publiques dans l'ordre des éléments attractifs des jeunes vers internet et les réseaux sociaux.



- Les centres d'intérêt des activités des jeunes sur les réseaux sociaux qui portent beaucoup plus sur l'actualité et le divertissement que sur les politiques publiques de la commune.

Graphique 42: Les centres d'intérêt des activités des jeunes sur les réseaux sociaux.

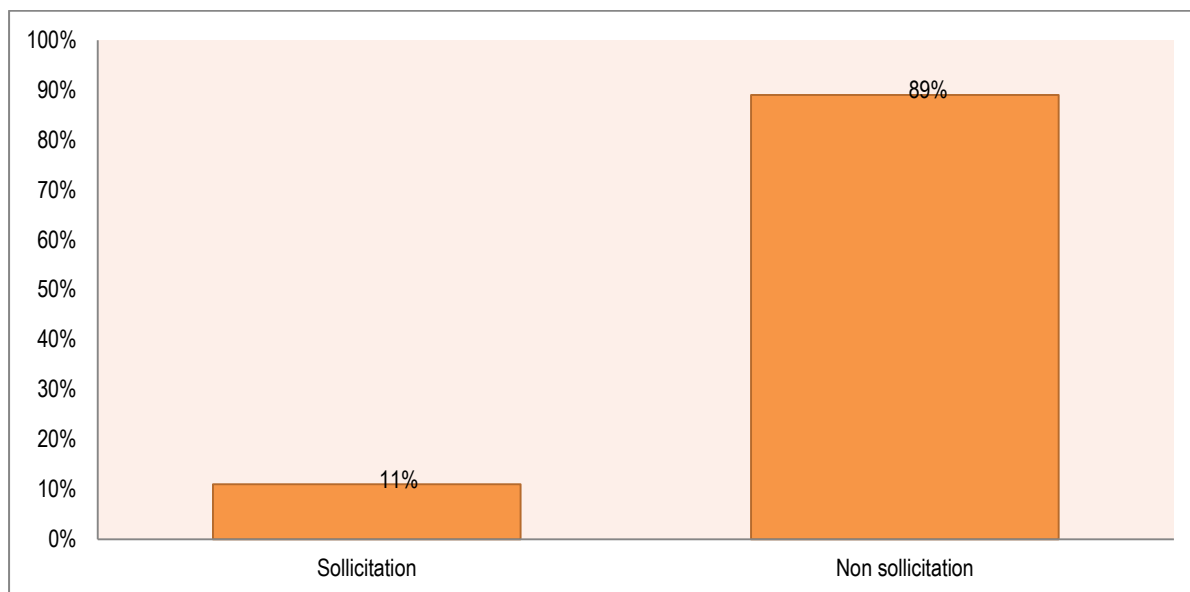


Tous ces constats de terrain confortent la conclusion de la sous-utilisation des nouvelles autoroutes de la communication et de la participation de masse, à la fois par les communes et les jeunes, en vue de booster la participation citoyenne des jeunes aux politiques publiques des communes. De part et d'autre, des efforts ne sont pas assez faits par les parties pour profiter de la dilatation du temps et de l'espace qu'offrent internet et les réseaux sociaux pour structurer finalement une véritable synergie de gestion des communes. Les réseaux sociaux dont la vocation première est l'institution des communautés par l'entremise du virtuel sont sous-exploités. Pourtant, ils auraient pu aujourd'hui permettre le rapprochement permanent des gouvernants-gouvernés au sein des communes. De même, internet avec la création des sites internet régulièrement meublés, aurait aussi pu permettre aux jeunes des communes d'avoir, peu importe le lieu, une possibilité de tout savoir sur le fonctionnement de la commune, et de développer des interactions permanentes avec elles.

Au regard des données récoltées, ce constat général est la résultante naturelle de la crise de collaboration entre les communes et les jeunes. Au rang des variables mesurées qui rendent compte de cette crise de participation on a pu retenir :

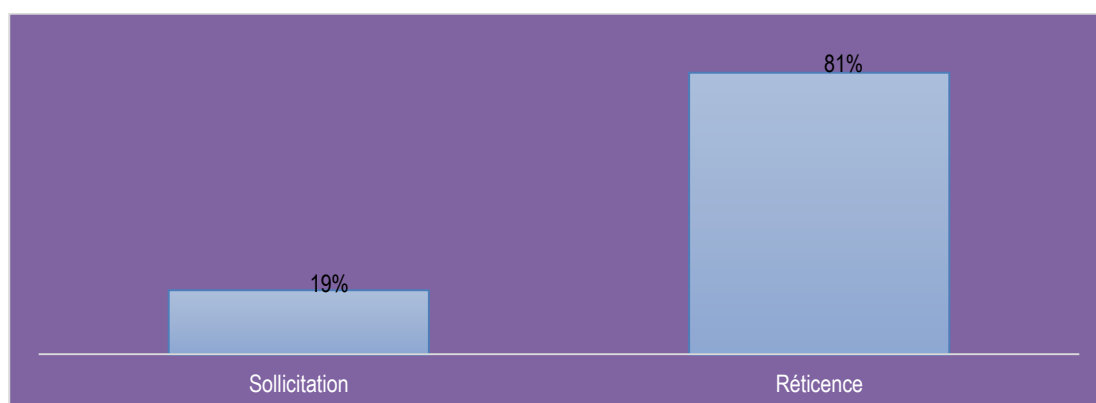
- Les niveaux de sollicitation des jeunes par les communes qui sont très bas. Environ 11% des communes enquêtées affirment avoir déjà sollicité les jeunes dans le cadre d'un objet se rapportant aux politiques publiques.

Graphique 43: Le niveau de sollicitation des jeunes par les communes.



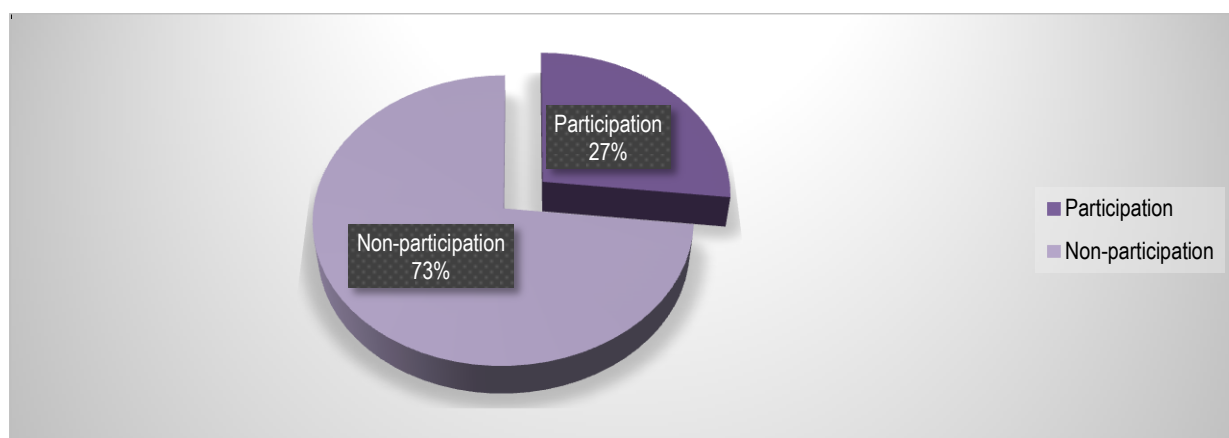
- Les niveaux de sollicitation des communes par les jeunes qui sont également très relatifs.

Graphique 44: Les niveaux de sollicitation des communes par les jeunes



- Les niveaux de participation des jeunes aux activités des communes, soit seulement 27%.

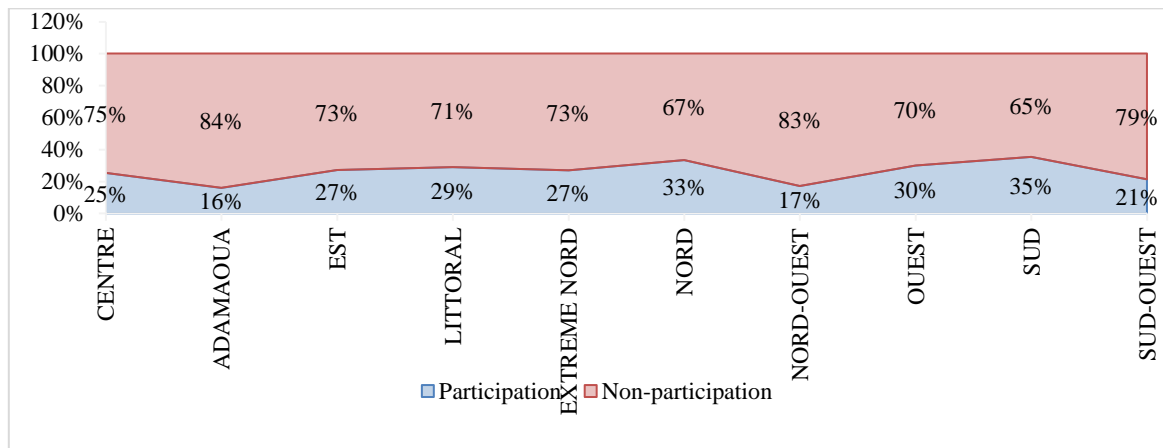
Graphique 45: Les niveaux de participation des jeunes aux activités des communes.



Ces chiffres varient selon les départements et les régions

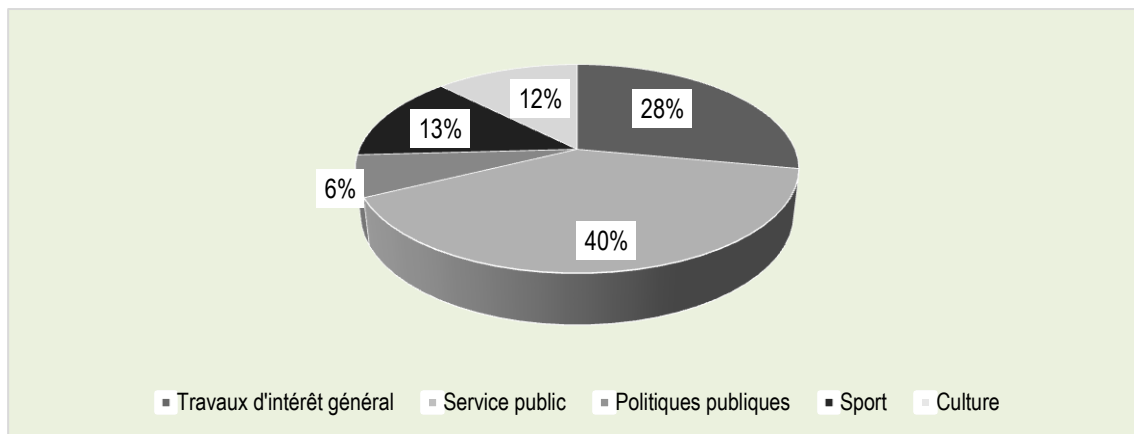


Graphique 46: Les niveaux de participation des jeunes aux activités des communes (Niveau des régions).



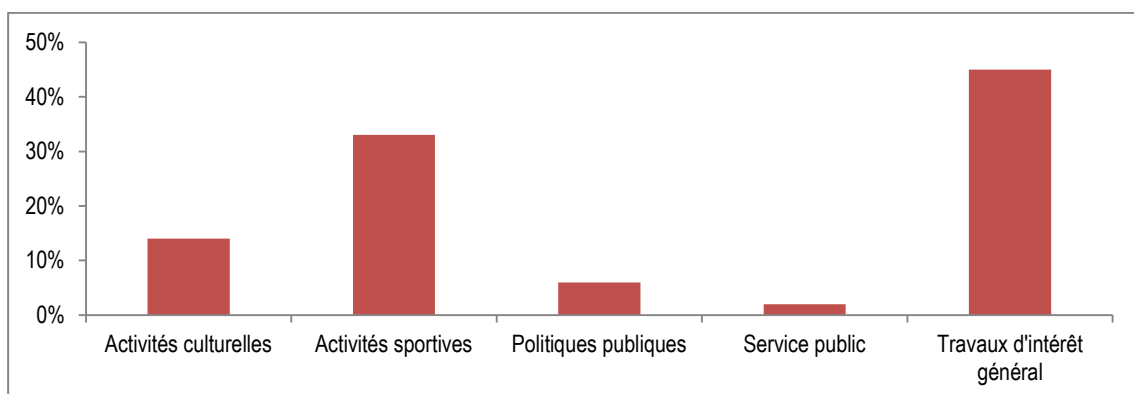
- L'objet des sollicitations des communes par les jeunes qui portent très minimalement sur les politiques publiques.

Graphique 47: Objet des sollicitations des communes par les jeunes



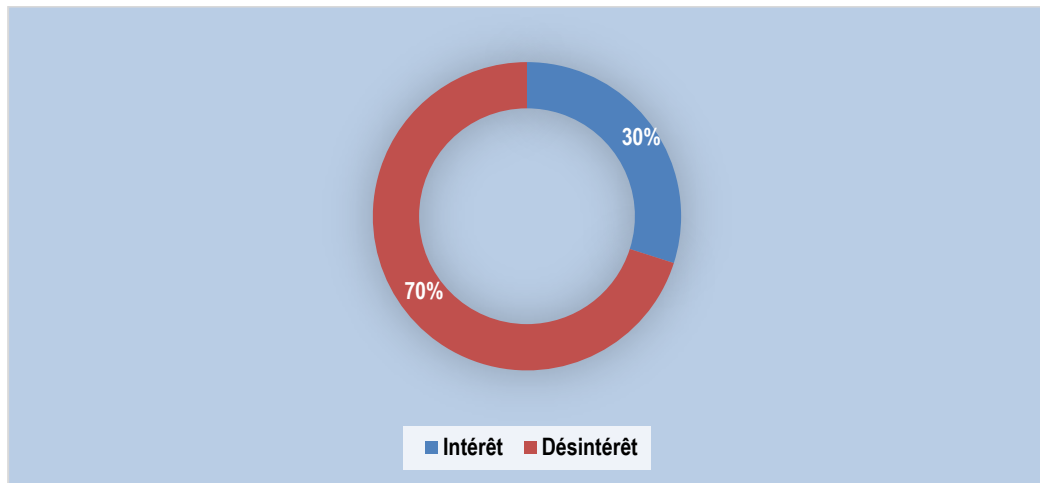
- L'objet des participations des jeunes aux activités des communes.

Graphique 48: Objet des participations des jeunes aux activités des communes



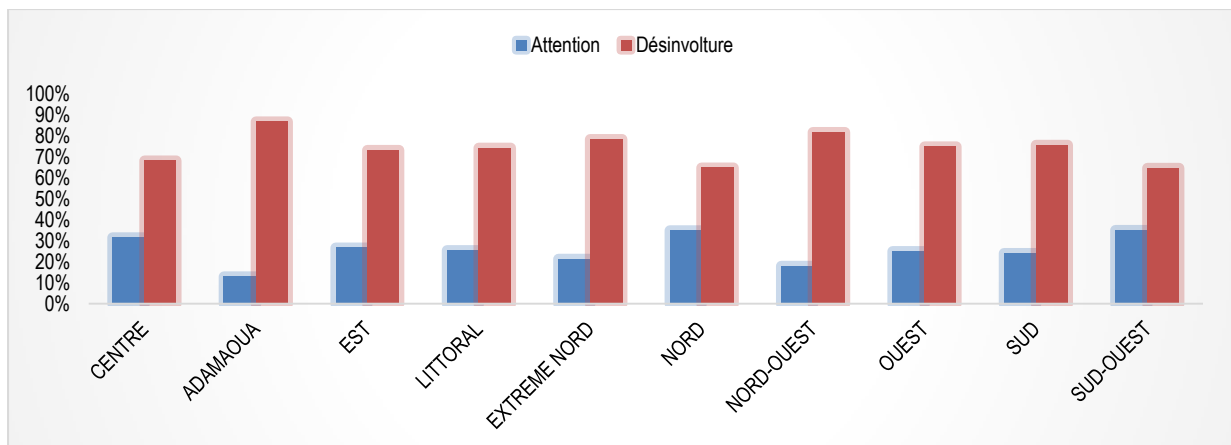
- Les niveaux d'intérêt des jeunes à la gestion des communes.

Graphique 49: Niveau d'intérêt des jeunes à la gestion des communes



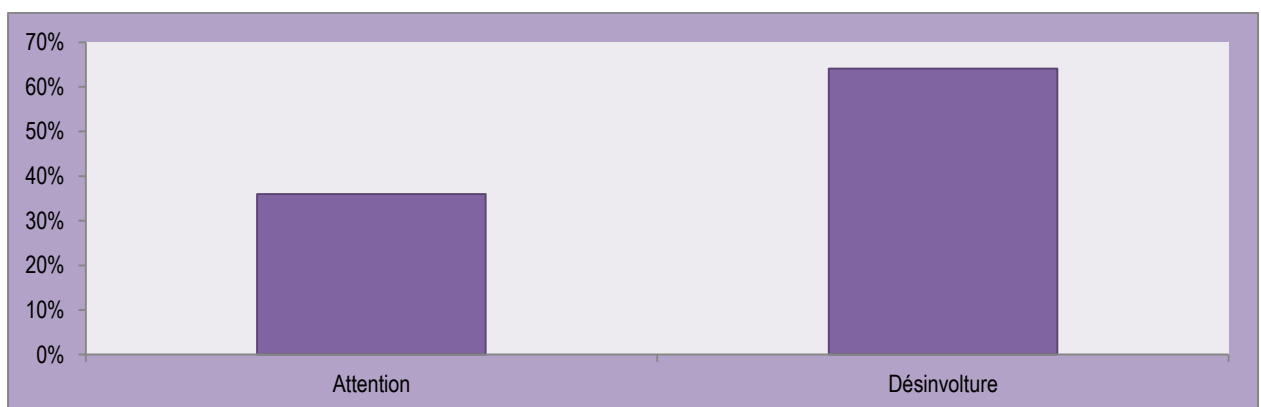
- Le niveau d'attention des jeunes à la gestion des communes qui est de 24%.

Graphique 50: Niveau d'attention des jeunes à la gestion des communes (par région)



Un niveau qui est inférieur à celui de l'attention des jeunes envers la gestion de l'Etat.

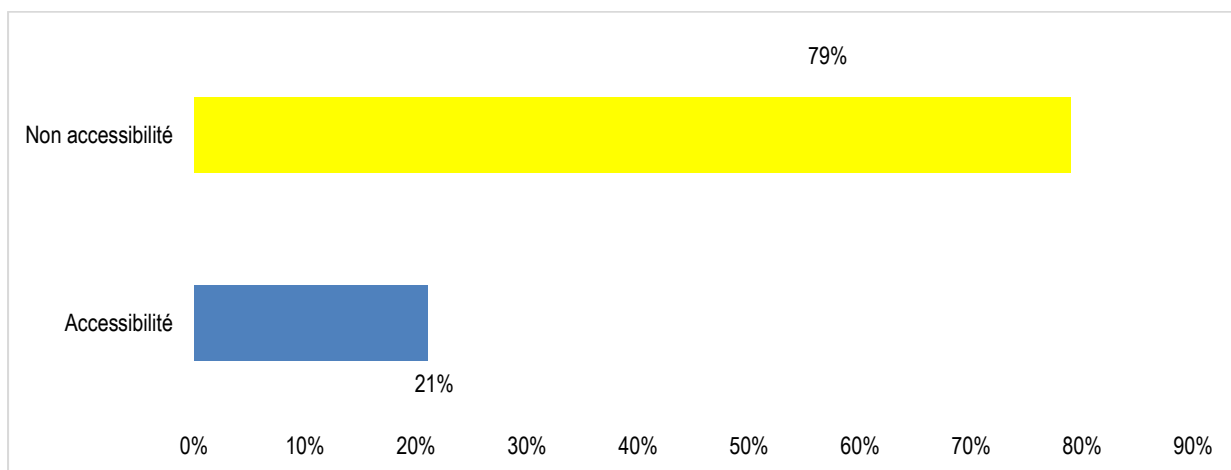
Graphique 51: Niveau d'attention des jeunes à la gestion de l'Etat



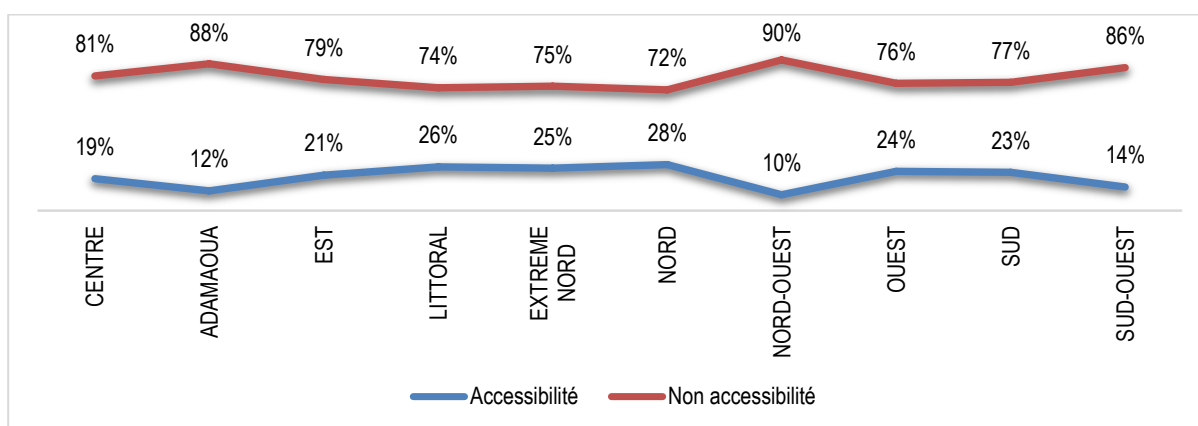
Ce qui montre clairement que les jeunes restent plus attentifs à la gouvernance du pays que celle des communes.

- Le faible taux d'accessibilité aux autorités communales.

Graphique 52: Niveau d'accessibilité aux autorités communales



Graphique 53: Niveau d'accessibilité aux autorités communales (par région)

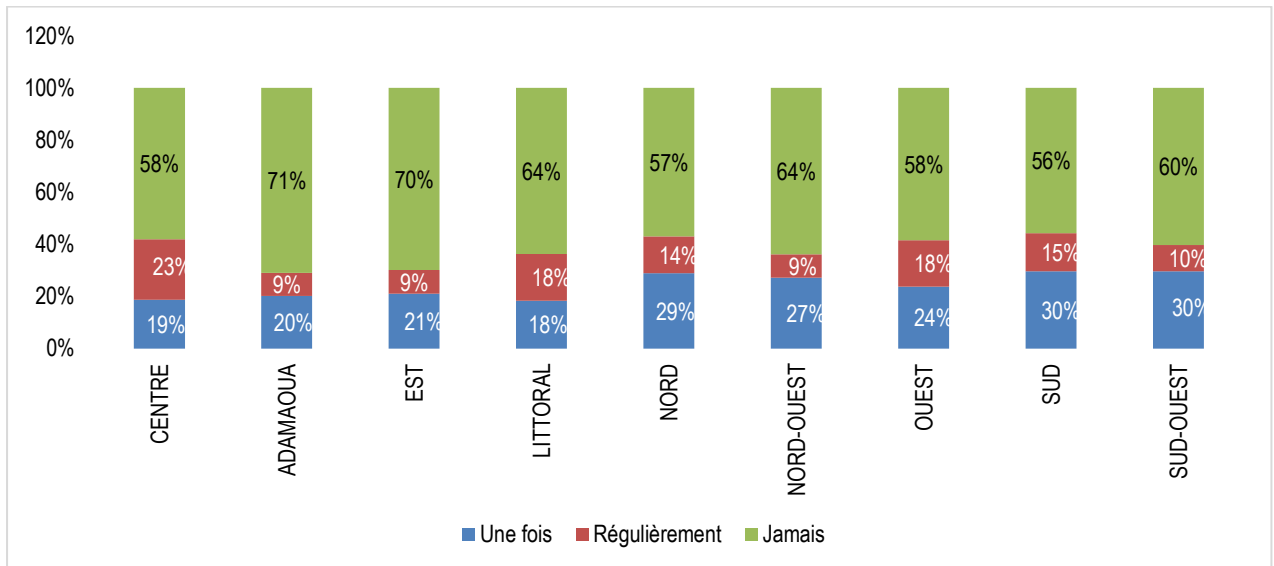


A ces premiers éléments structurants de la crise de collaboration entre les jeunes et les gouvernants municipaux, on peut ajouter les limites liées à la transparence qui commande en premier, l'information régulièrement des gouvernés, dans le cas d'espèce, les jeunes, pour mieux les emmener à adhérer aux politiques publiques, gagner leur confiance en évacuant le climat de suspicion qui n'encourage pas leur participation et en rendant régulièrement compte comme l'exigent les normes énoncées plus haut. Mais sur ce point, les résultats des enquêtes menées dans ces domaines montrent que beaucoup de communes ne font pas trop d'efforts dans ce champ de la gouvernance et de la gouvernabilité. Parmi les éléments mesurés pour soutenir cette conclusion on a :

- L'information régulière des jeunes sur les politiques publiques écoulees, en cours ou à venir des communes. Cette information ne jouit pas d'une fréquence permanente ;

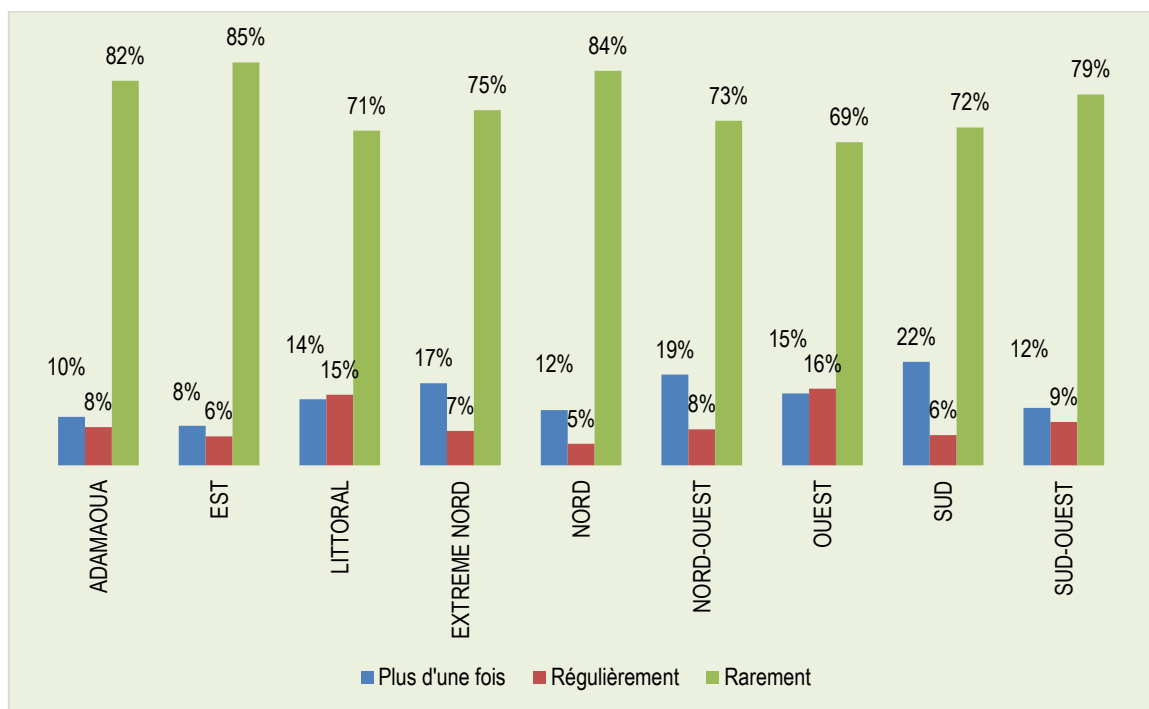


Graphique 54: Fréquence de réception des informations des activités des communes



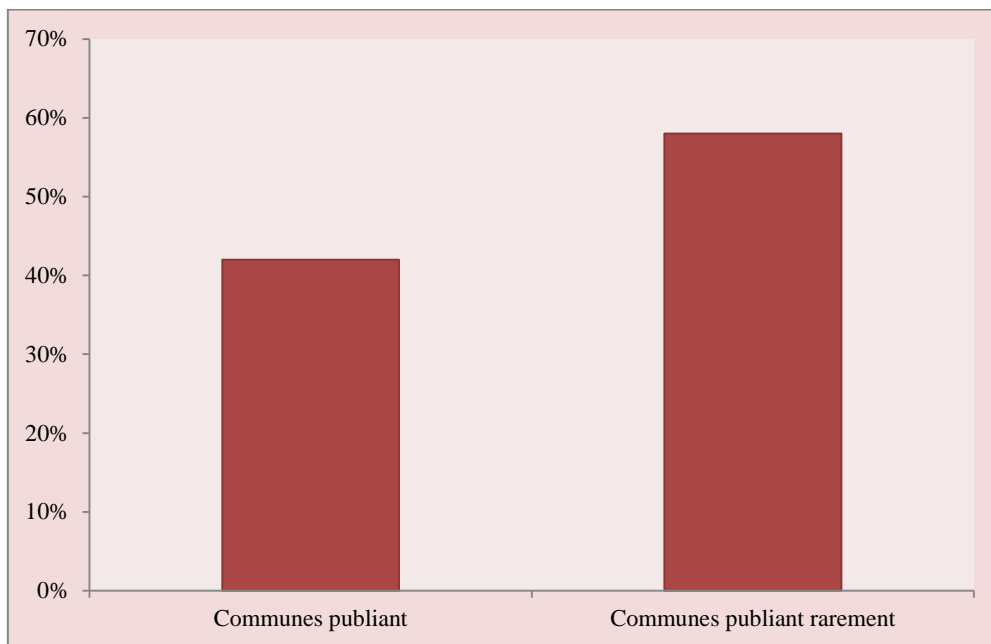
- L'information régulière des jeunes sur la gestion des communes qui ne revendique pas aussi une bonne fréquence ;

Graphique 55: Fréquence de réception des informations sur la gestion des communes



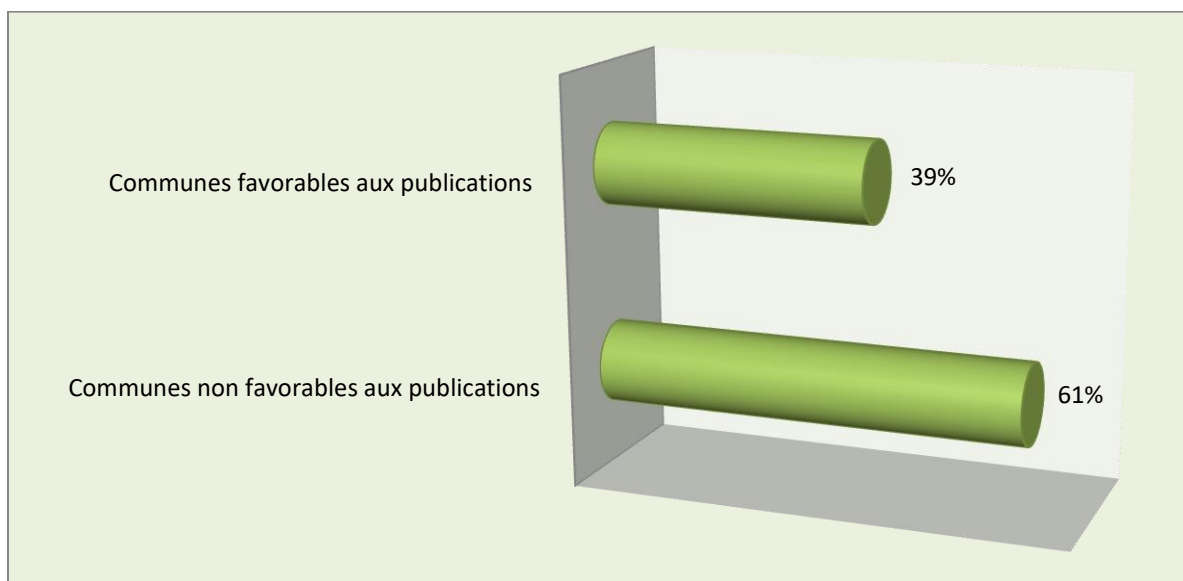
- La médiatisation des budgets qui est très faible, encore que les rares communications sont très discrètes et passent ainsi inaperçues ;

Graphique 56: Communes publiant régulièrement leurs budgets



- La médiatisation des comptes rendus des conseils municipaux qui est aussi très limitée ;

Graphique 57: Communes publiant régulièrement les comptes rendus des conseils municipaux



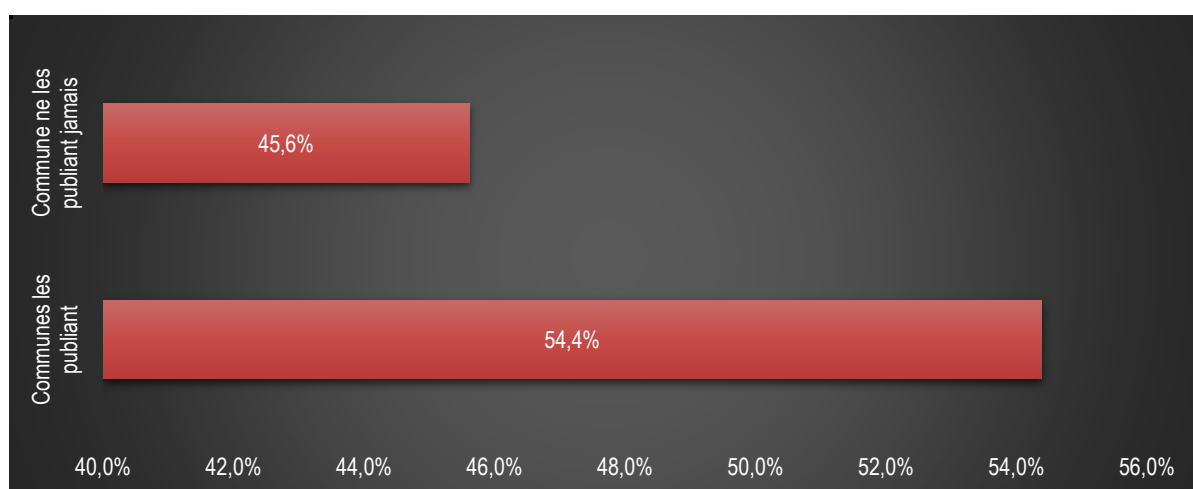
- La médiatisation des appels d'offres qui est aussi en dessous de la moyenne.

Graphique 58: Communes publiant régulièrement leurs appels d'offres



En bref, les communes communiquent sur leurs actes de gestion et de mise en œuvre des politiques publiques. Les taux d'information sont faibles. Néanmoins, il y a certaines actions qui respectent minimalement les principes d'information du public, et donc des jeunes. C'est le cas des ventes aux enchères.

Graphique 59: Communes publiant régulièrement les ventes aux enchères



A côté de la question de la gouvernance et de gouvernabilité, les enquêtes ont révélé des facteurs d'ordre humain qui, bien que pouvant relever des préconceptions ou des préjugés, structurent tout de même le désengagement des jeunes de la conduite des politiques publiques communales. Il s'agit de :

- La question de la légitimité et de l'impopularité des élus municipaux. Les doutes sur la crédibilité de leurs élections constituent dans certaines communes un facteur de désamour dont l'incidence immédiate est la détestation de tout ce qui est porté par la commune. Le

désengagement des jeunes dans ce cas s'est offert à l'analyse des données comme le fruit du boycott des édiles par les masses ;

- Des clivages ethniques entre les communautés primaires des élus centraux et les ressortissants des autres sphères sociologiques qui dénoncent généralement, soit l'accaparement tribal du pouvoir communal, soit leur mise à l'écart ;
- Des contreperformances managériales en termes de gestions efficaces et efficaces des mairies au bénéfice des populations qui provoquent des désinvolture des jeunes de la chose communale ;
- Des écarts de comportement de certains agents communaux envers les usagers qui créent des climats de tension entre les jeunes et les communes ;
- L'arrogance de certains responsables municipaux dont la sociabilité n'attire pas du tout les jeunes.

En outre, les échanges avec les enquêtés ont permis de dégager d'autres facteurs qui influencent aussi les déséquilibres des taux de participations des jeunes aux politiques publiques communales. C'est le cas du statut socioéconomique, dont l'incidence sur la culture citoyenne, particulièrement la participation aux politiques publiques, n'est pas négligeable. Les différences de niveaux de vie ont laissé dégager des écarts dans des taux d'engagements. Les jeunes extrêmement pauvres interrogés ont présenté des niveaux d'engagement de moins de 12% que ceux de leurs congénères vivant avec un revenu moyen. Mais par contre, ceux disposant des moyens plus relevés, c'est-à-dire vivant dans l'opulence, leurs taux de participation s'est révélé encore plus bas par rapport aux jeunes à revenu moyen, soit une différence de 21%. On a ainsi conclu que : les jeunes extrêmement pauvres et ceux convenablement riches participent moins aux activités des communes que les jeunes aux revenus intermédiaires. D'autres facteurs de l'abstention citoyenne en matière d'investissement dans les politiques publiques locales tels que le statut matrimonial et le genre ont aussi une incidence profonde sur les participations des jeunes. Le choix aléatoire de 100 jeunes femmes maritalement non engagées et 100 autres déjà en couple parmi les enquêtés a montré, après analyse comparative, que la dernière catégorie revendique de 8% une dose d'engagement plus élevée que la première. Un écart qui découle, soit de la marginalisation, ou de l'auto marginalisation des femmes par le système patriarcal camerounais, soit du poids en termes de temps des engagements conjugaux plus contraignants. Ces déterminants offrent aussi des éléments d'explication et de compréhension de la différence des niveaux de participation entre les enquêtés hommes et les enquêtés femmes qui s'est révélé de l'ordre de 24% en faveur de la deuxième catégorie.



Mais le déterminant majeur reste le déficit de culture de participation citoyenne qui affecte les parties à la co-production des politiques publiques communales. L'acclimatation avec les principes de la démocratisation de la gouvernance locale n'est pas encore effective. Il en est de même des dispositions juridiques qui ne sont pas d'une part assez vulgarisée, d'une autre respectées. Les normes qui encadrent par exemple le fonctionnement et la gestion des collectivités territoriales décentralisées que sont les communes ne font pas l'objet d'une réappropriation par les jeunes et même par plusieurs personnels communaux. Concernant le cas spécifique des jeunes, il a été donné à l'enquête de constater que seuls 20% de jeunes enquêtés ont avoué avoir une connaissance de l'existence du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées. Cette méconnaissance des textes phares de l'action publique communale ne permet pas aux jeunes de maîtriser ce qu'ils ont comme droit en matière de participation citoyenne et d'obligation *decounability* et *d'accountability* de la part des communes. Le déficit de culture de participation citoyenne chez les officiels communaux est le plus préjudiciable à l'implication des jeunes dans les politiques publiques. En effet, ce sont eux qui sont des locomotives de cette implication au regard du Code Général des Collectivités Décentralisées, du Code de Transparence et de Bonne Gouvernance (CTBG) et la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 qui insistent sur l'association des populations au fonctionnement des communes, la vulgarisation de l'information sur leur gestion et de la promotion de la transparence. Parfois, et c'est d'ailleurs la tendance dominante, les communes refusent d'appliquer les dispositions qui promeuvent ou exigent l'implication des populations dans leur gestion.



TROISIEME PARTIE :

# LES RECOMMANDATIONS



# I- POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION CITOYENNE AUX POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

## ➤ A l'endroit des jeunes

- S'approprier davantage les rouages et les enjeux de la décentralisation en lisant les textes y afférents ;
- Renforcer leur esprit citoyen et patriotique en se cultivant politiquement ;
- Accorder plus d'intérêt aux activités des mairies ;
- S'intéresser au fonctionnement et à la gestion des communes ;
- S'intéresser aux informations liées à leurs communes ;
- S'engager davantage dans des organisations de la société civile, soit en les créant eux-mêmes, soit en adhérant à celles déjà existantes ;
- Rester ouvert à toutes les offres de formation à la citoyenneté ;
- S'organiser dans les communes pour une meilleure intervention dans leur fonctionnement et leur gestion ;
- Fructifier des échanges permanents, aussi bien individuels que collectifs avec les autorités communales ;
- Améliorer leurs niveaux de politisation en se familiarisant davantage avec des questions de gouvernance locale ;
- Réduire leur phobie de la chose publique tout en considérant leur participation citoyenne comme un devoir et un droit ;
- Eviter les préjugés à l'endroit des gouvernants en général et ceux communaux en particulier ;
- Cultiver en eux le leadership politique ;
- Produire régulièrement des plaidoyers pour exiger une meilleure intégration des jeunes dans les sphères décisionnelles et les politiques publiques ;
- Créer des plateformes jeunes d'échange intercommunal ;
- Rester favorables aux appels des gouvernants ;
- S'investir dans la mobilisation des ressources nécessaires à la bonne conduite des auto-formations citoyennes ;
- Penser des stratégies et des répertoires d'action d'intervention dans la gouvernance communale.

## ➤ A l'endroit des autorités communales

- Améliorer la collaboration entre les mairies et les jeunes en fructifiant des cadres de concertation et de participation ;
- Organiser régulièrement des ateliers et séminaires de formation des jeunes sur leurs droits et responsabilités civiques, ainsi que sur les processus de participation citoyenne à l'aune de la décentralisation ;
- Utiliser les médias sociaux et d'autres outils de communication numériques pour atteindre les jeunes et les mobiliser autour des questions civiques ;
- Créer des plateformes en ligne et hors ligne accessibles aux jeunes afin qu'ils puissent s'informer sur les questions de gouvernance locale et exprimer leurs opinions sur la gestion de la commune ;
- Encourager le réseautage et la collaboration entre les organisations de jeunesse au niveau local et national ;
- Renforcer l'élan de confiance entre les jeunes et les mairies ;



- Respecter et observer rigoureusement le Code de Transparence et de Bonne Gouvernance, le Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées et la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 ;
- Organiser régulièrement des enquêtes et des sondages sur certaines politiques publiques (grands projets) des communes ;
- Promouvoir le rapprochement effectif des maires des populations ;
- Reconnaître et valoriser le rôle des organisations de jeunesse dans la promotion de la participation citoyenne des jeunes ;
- Nouer des partenariats avec des organisations des jeunes ;
- Explorer certaines initiatives de participation qui prospèrent dans des démocraties plus évoluées telles que : les commissions consultatives locales, les conseils de quartier, les budgets participatifs ou les conseils citoyens ;
- Travailler davantage avec les organisations de la société civile ;
- Promouvoir la solidarité entre les jeunes des communes afin qu'ils puissent défendre leurs intérêts ;
- Inciter les jeunes à renforcer leurs capacités en leadership ;
- Promouvoir des émissions radios interactives avec les responsables communaux ;
- Promouvoir et accompagner les sociétés civiles locales qui opèrent dans la participation politique des jeunes ;
- Fournir un soutien financier et technique aux organisations jeunes afin qu'elles puissent mener à bien des programmes et des activités de participation citoyenne ;
- Avoir des projets convaincants ;
- Impliquer les populations dans les projets de la mairie ;
- Rendre accessibles les services et le personnel de la mairie ou encore les autorités communales ;
- Stimuler la création des projets jeunes ;
- Promouvoir la réactivité des services publics communaux ;
- Mettre un accent sur la gouvernance au sens de la démocratisation de la gestion de la collectivité ;
- Mettre un accent sur la gouvernabilité c'est-à-dire amener les populations à comprendre le bienfondé des politiques publiques locales afin qu'elles soient réceptives et s'y impliquent facilement ;
- Disposer des cellules en charge de la communication classique et surtout numérique afin de faire régulièrement des comptes et rendre des comptes : *countability* et *l'accountability* ;
- Inciter à la création des médias communaux ;
- Organiser des campagnes d'information de proximité en permanence ;
- Nouer des partenariats avec les médias locaux ;
- Faire la maintenance des infrastructures de télécommunication disponibles ;
- Prôner les castings multiethniques dans les exécutifs des communes afin d'éviter la stigmatisation ou l'auto-marginalisation des jeunes de certaines communautés sociologiques locales ;
- Rendre plus crédibles les processus des choix des conseillers municipaux et leurs exécutifs communaux ;
- Déconstruire les perceptions et les conceptions péjoratives que les jeunes entretiennent à l'égard des communes ;





- Rendre accessibles les services et le personnel de la mairie ou encore les autorités communales.

#### ➤ **A l'endroit de la société civile**

- Inciter les jeunes à adhérer à leurs organisations et initiatives ;
- Mener des plaidoyers en vue d'une meilleure intégration des jeunes dans la gestion et le fonctionnement des communes ;
- Penser le fonctionnement effectif de leurs organisations ;
- Renforcer leur présence sur le terrain ;
- Renforcer leurs gouvernances et crédibilité ;
- Se rapprocher davantage des mairies et des jeunes ;
- Orienter davantage leurs activités dans le sens de l'inclusion citoyenne des jeunes ;
- Penser des nouveaux modes d'organisation des jeunes ainsi que l'agrégation de leurs initiatives de participation citoyenne ;
- Organiser régulièrement des rencontres qui favorisent l'engagement civique et le leadership ;
- Sensibiliser les responsables communaux et les autres acteurs locaux sur la décentralisation et l'importance de la participation des jeunes ;
- Promouvoir la réappropriation populaire des dispositifs et des enjeux de la décentralisation ;
- Déconstruire la perception funeste que les jeunes ont des communes ;
- Renforcer le climat de confiance entre les jeunes et les exécutifs communaux ;
- Promouvoir des collaborations entre elles afin de mieux peser dans leurs partenariats avec les mairies ;
- Nouer des partenariats avec les communes ;
- Rester favorables aux appels des communes.

#### ➤ **A l'endroit des autorités étatiques**

- Reconnaître et valoriser le rôle des jeunes et des organisations jeunes dans la gestion administrative et politique du pays ;
- Respecter et observer rigoureusement les dispositions du Code de Transparence et de Bonne Gouvernance, du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées et de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 ;
- Organiser régulièrement des enquêtes et des sondages sur certaines politiques publiques (grands projets) des communes ;
- Mettre aussi un accent sur la gouvernance et la gouvernabilité ;
- Promouvoir la réactivité des services publics communaux ;
- Promouvoir le rapprochement effectif des maires des populations ;
- Exiger des maires des comptes publics ;
- Former les élus locaux sur la décentralisation ;
- Multiplier les formations des jeunes en participation citoyenne ;
- Améliorer les relations entre les communes et les médias gouvernementaux pour plus de communication ;
- Fructifier la collaboration entre les communes et les OSC notamment des organisations religieuses et traditionnelles et les organisations des jeunes ;
- Accompagner les programmes qui visent à mettre sur pied des cadres de concertation jeunes ;



- Fournir un soutien financier et technique aux organisations jeunes afin qu'elles puissent mener à bien des programmes et des activités de participation citoyenne ;
- Renforcer la législation sur l'intégration des jeunes dans les politiques publiques ;
- Renforcer la législation sur les cas de non-respect, par les communes, des dispositions juridiques liées à l'intégration des jeunes et des associations de la société civile dans les politiques publiques communales.

## **II- POUR UNE MEILLEURE E-PARTICIPATION CITOYENNE AUX POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES**

### ➤ **A l'endroit des jeunes**

- Saisir les opportunités qu'offrent Internet et les réseaux sociaux pour s'informer des activités, du fonctionnement et de la gestion des communes en visitant régulièrement leurs pages ou sites internet ;
- Interagir régulièrement sur les publications des communes ;
- Interagir avec les mairies dans leurs messageries (*Inbox*) ;
- Exploiter leurs pages pour exprimer leurs opinions sur le fonctionnement des communes (dénonciations, plaidoyers, observations et suggestions) ;
- Saisir l'opportunité des médias sociaux pour créer des plateformes formes d'échange virtuel (Meetings ou communautés) ;
- Utiliser les réseaux sociaux pour contacter et échanger facilement avec les autorités communales présentes sur les plateformes ;
- Dénoncer les limites des services des opérateurs de téléphonie mobile sur les réseaux sociaux ;
- Créer des groupes de pression virtuels pour une meilleure publicisation en vue de leurs prompts mises sur agenda ;
- Structurer des plaidoyers pour un allègement fiscal sur l'importation des téléphones et des ordinateurs, ainsi que leurs accessoires afin que leurs couts soient moins chers sur le marché local ;
- Structurer des plaidoyers pour un service internet de qualité et de moindre coût ;
- Mettre à la disposition de leurs communes leur dynamisme et leurs savoirs en cybernétique.

### ➤ **A l'endroit des responsables communaux**

- Doter les communes des sites internet et des pages réseaux sociaux bien structurées et régulièrement animées ;
- Disposer d'équipes de webmasters et de *community managers* pour mettre sur pied leurs pages et les animer ;
- Communiquer suffisamment sur leurs plateformes numériques ;
- S'équiper en outils numériques ;
- Se former en utilisation des outils internet et des réseaux sociaux ;
- Se doter des installations de connexion locales ;
- Promouvoir l'apprentissage à l'utilisation de l'outil internet et des réseaux sociaux à l'intention des personnels communaux ;
- Soutenir les initiatives de lutte contre l'illectronisme à travers l'apport d'un soutien financier et technique aux associations qui mènent des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la maîtrise des outils numériques au niveau communal ;



- Organiser des séminaires, ateliers de formation en alphabétisation numérique et en citoyenneté numérique à l'endroit de la population ;
- Se doter des centres multimédias équipés et fonctionnels en plein temps ;
- Promouvoir l'informatique à tous les niveaux ;
- Faire la maintenance des appareils disponibles ;
- Mettre en place des centres d'accès numériques communautaires où les populations peuvent utiliser des ordinateurs et se connecter à internet ;
- Multiplier, par le biais des outils des *Civic Tech*, des débats publics sur la bonne marche de la collectivité qui pourraient être suivis des premières délibérations collectives ;
- Vulgariser l'*open data* dans les communes pour une transparence dans le fonctionnement et la gestion ainsi que pour une ouverture des jeunes au flux d'informations de la collectivité ;
- Mettre en place des mesures de sécurité solides pour protéger les données personnelles des citoyens ;
- Faire en sorte que toutes les parties prenantes soient régulièrement impliquées dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des initiatives de la e-gouvernance au niveau local ;
- Numériser le fonctionnement et la gestion des communes à travers la digitalisation de leurs outils ;
- Mettre sur pied des plateformes en ligne pour recueillir les requêtes et les propositions des jeunes.
- Mener des campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens sur les avantages des technologies numériques et sur la manière de les utiliser de manière responsable ;
- Promouvoir l'utilisation sûre et éthique d'internet, notamment en ce qui concerne la cyber sécurité et la protection de la vie privée ;
- Faciliter la participation numérique en s'appropriant l'usage permanent des applications d'intervention online qui doivent de plus en plus servir de dispositifs de participation, par exemple *Mikogo, ProufHub, Microsoft Teams, Zoom, Chaînes WhatsApp, Google Meet, Webex Meetings, Monday.com, Whereby, Livestorm, JitsiMeet, TeamViewer, GoToMeeting, FastViewer, Adobe Connect, Connecteam, Slack, Pumble, Visor, MyHub, Miro, Troop Messenger, Blink, Telegram* ;
- Créer des plateformes en ligne sécurisées et accessibles pour permettre aux citoyens de s'informer sur les questions publiques, de donner leurs avis et de participer aux processus décisionnels.

#### ➤ **A l'endroit des structures de la société civile**

- Se doter des sites internet et des pages réseaux sociaux fournis et actualisés ;
- Organiser régulièrement des séminaires/ateliers de formation en alphabétisation numérique et en citoyenneté numérique à l'endroit de la population ;
- Utiliser les médias sociaux et d'autres outils de communication numérique pour atteindre les jeunes et les mobiliser autour des questions civiques ;
- Eduquer le personnel communal et les jeunes sur l'utilisation citoyenne d'internet et des réseaux sociaux afin de réduire leurs usages nocifs et leurs conséquences ;
- Multiplier les consultations et les concertations numériques à destination du grand public, afin d'élargir le champ de la participation, dilater les distances et les temps, réduire les couts des participations et surmonter les barrières de la peur et de la frilosité qu'on observe chez plusieurs jeunes lorsqu'il faut échanger avec une autorité ;



- Encourager les jeunes à s'organiser en petits groupes virtuels de réflexions sur le devenir de leurs communes respectives ;
- Multiplier, par le biais des outils des *CivicTech*, des débats publics sur la bonne marche de la collectivité, qui pourraient être suivis des premières délibérations collectives ;
- Mener des campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens sur les avantages des technologies numériques et sur la manière de les utiliser de manière responsable ;
- Promouvoir l'utilisation sûre et éthique d'internet, notamment en ce qui concerne la cyber sécurité et la protection de la vie privée ;
- Initier les gouvernants communaux à l'éthique de la cyber-communication ;
- Former sur l'éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Encourager la citoyenneté numérique ;
- Former le personnel communal à l'utilisation des outils modernes de communication ;
- Informer les opérateurs de communication sur les limites d'internet ;
- Multiplier les plaidoiries sur la réduction des coûts des datas et la baisse des taxes douanières sur les accessoires des Technologies de l'information et de la communication numérique (TICN) qui aura des répercussions salutaires sur leurs coûts sur le marché.

### ➤ A l'endroit des autorités étatiques

- Promouvoir l'apprentissage à l'utilisation de l'outil internet et des réseaux sociaux : Organiser par exemple des formations populaires dans ce sens sur l'ensemble du territoire national ;
- Promouvoir l'informatique à tous les niveaux ;
- Initier les gouvernants communaux à l'utilisation des outils informatiques en vue de la numérisation progressive de leurs systèmes de fonctionnement et de service ;
- Eduquer le personnel communal et les jeunes sur l'utilisation citoyenne d'internet et des réseaux sociaux afin de réduire leurs usages nocifs et leurs conséquences ;
- Contraindre les opérateurs à améliorer le réseau internet, multiplier les antennes réseaux, à améliorer la fluidité du réseau internet et revoir à la baisse le coût des *data* ;
- Réduire les fractures et les disparités numériques ;
- Augmenter la couverture et la qualité des réseaux internet, en particulier dans les zones rurales ;
- Déployer des technologies sans fil comme le Wi-Fi pour fournir un accès internet abordable et accessible dans les communes ;
- Promouvoir l'inclusion numérique des personnes en situation de handicap en mettant en place des programmes spécifiques pour répondre à leurs besoins et leur permettre d'accéder pleinement aux outils numériques au niveau de la commune.
- Amener chaque commune à disposer impérativement d'un site internet pour servir d'interface à distance entre les mairies et les populations ;
- Améliorer la gouvernance locale proactive ;
- Favoriser le dialogue et la collaboration entre le gouvernement, les organisations de la société civile, le secteur privé et les citoyens pour Co-crée des solutions de e-démocratie adaptées aux contextes locaux ;
- Explorer l'utilisation de technologies émergentes telles que la *blockchain* et le vote électronique pour améliorer la transparence et la sécurité des processus démocratiques.

En bref, toutes ces recommandations tournent autour de 08 axes majeurs :



- 1- *Le renforcement de la démocratie et de la gouvernance locale ;*
- 2- *La création d'un climat de confiance entre les jeunes et les mairies ;*
- 3- *La réduction générale de l'illectronisme ;*
- 4- *La réduction de l'enclavement numérique ;*
- 5- *La Promotion de la E\_Gouvernance locale ;*
- 6- *La Promotion de la culture du numérique ;*
- 7- *Le Renforcement de la E-démocratie ou la démocratie numérique ;*
- 8- *La promotion et la modernisation des outils d'information et de communication au niveau des communes.*



# ANNEXES

Tableau 3: Sites internet et des comptes/pages Facebook des communes enquêtées

| Communes                   | Site internet   | Dernière publication | Facebook  | Date dernière publication |
|----------------------------|---|----------------------|---|---------------------------|
| Obala                      | /   | /                    | <a href="#">Commune d'Obala</a>                                 | 2022                      |
| Okola                      | /   | /                    | <a href="#">Commune d'Okola</a>                                 | 2024                      |
| Sa'a                       | /   | /                    | /   | /                         |
| Monatéfé                   | /   | /                    | <a href="#">Commune de Monatéfé</a>                             | 2021                      |
| Nkol-Afamba                | /   | /                    | <a href="#">Mairie de Nkolafamba</a>                            | 2022                      |
| Mfou                       | /   | /                    | <a href="#">Commune de Mfou</a>                                 | 2024                      |
| Soa                        | /   | /                    | <a href="#">Commune de Soa</a>                                  | 2024                      |
| Esse                       | /   | /                    | <a href="#">Commune d'Esse en ligne</a>                         | 2020                      |
| Ngoumou                    | /   | /                    | <a href="#">Commune de Ngoumou</a>                              | 2024                      |
| Mbankomo                   | <a href="https://communedembankomo.cm/">https://communedembankomo.cm/</a> | 2024                 | <a href="#">Commune de Mbankom</a>                              | 2024                      |
| Akono                      | /   | /                    | <a href="#">Mairie d'Akono</a>                                  | 2024                      |
| Bikok                      | /   | /                    | <a href="#">Mairie de Bikok</a>                                 | 2024                      |
| Yaoundé 5                  | <a href="http://www.mairieyaounde5.cm">www.mairieyaounde5.cm</a>          | 2023                 | <a href="#">Mairie de Yaoundé 5eme</a>                          | 2024                      |
| Yaoundé 4                  | <a href="http://www.mairieyaounde4.net">www.mairieyaounde4.net</a>        | Inaccessible         | <a href="#">Mairie de Yaounde 4</a>                             | 2021                      |
| Yaoundé 3                  | /   | /                    | <a href="#">Commune d'arrondissement de Yaoundé 3</a>           | 2022                      |
| Yaoundé 6                  | /   | /                    | <a href="#">Commune d'arrondissement de Yaoundé 6</a>           | 2024                      |
| Akonolinga                 | /   | /                    | <a href="#">Mairie de l'arrondissement d'Akonolinga</a>         | 2024                      |
| Ayos                       | /   | /                    | <a href="#">Commune d'Ayos info</a>                             | 2024                      |
| Mengeume                   | <a href="http://www.mengueme.cm">www.mengueme.cm</a>                      | Inaccessible         | <a href="#">Commune de Mengueme</a>                             | 2024                      |
| Ngomedzap                  | <a href="http://www.ngomedzap.cm">www.ngomedzap.cm</a>                    | Inaccessible         | <a href="#">Commune de Ngomedzap</a>                            | 2024                      |
| Nkolmetet                  | /   | /                    | <a href="#">Commun de Nkolmetet</a>                             | 2022                      |
| Mbalmayo                   | /   | /                    | <a href="#">Commune de Mbalmayo</a>                             | 2024                      |
| Banyo                      | /   | /                    | <a href="#">Commune de Banyo</a>                                | 2020                      |
| Meiganga                   | /   | /                    | <a href="#">Commune de Meiganga</a>                             | 2016                      |
| Ngaoundéré 1 <sup>er</sup> | /   | /                    | <a href="#">Commune d'arrondissement de N'Gaoundéré premier</a> | 2024                      |
| Ngaoundéré 2 <sup>e</sup>  | /   | /                    | <a href="#">Mairie Ngaoundere2</a>                              | 2019                      |
| Ngaoundéré 3 <sup>e</sup>  | /   | /                    | <a href="#">Mairie d'arrondissement de N'Gaoundéré 3eme</a>     | 2024                      |
| Moloundou                  | /   | /                    | /   | /                         |
| Dimako                     | /   | /                    | /   | /                         |
| Doumé                      | /   | /                    | /   | /                         |
| Abong-Mbang                | /   | /                    | <a href="#">Commune d'Abong-Mbang</a>                           | 2017                      |
| Atok-Bebend                | /   | /                    | <a href="#">Commune d'Atok</a>                                  | 2024                      |



|                             |   |                 |   |           |
|-----------------------------|---|-----------------|---|-----------|
| Batouri                     | <a href="https://communedebatouri.com/">https://communedebatouri.com/</a>       | /2024           | <a href="#">Commune et ville de Batouri</a>                             | 2024      |
| Bertoua 1 <sup>er</sup>     | <a href="http://mairiebertoua1.com">mairiebertoua1.com</a>                      | /2024           | <a href="#">Mairie Bertoua 1<sup>er</sup></a>                           | 2024      |
| Bertoua 2 <sup>e</sup>      | /   | /               | <a href="#">Commune d'arrondissement de Bertoua 2eme</a>                | 2024      |
| Penja                       | <a href="https://communeniombe-penja.com/">https://communeniombe-penja.com/</a> | /2023           | <a href="#">Commune Njombe-Penja</a>                                    | 2020      |
| Mbanga                      | /   | /               | <a href="#">Commune de Mbanga</a>                                       | 2024      |
| Loum                        | <a href="https://communedeloum.com/">https://communedeloum.com/</a>             | /2023           | <a href="#">Commune de Loum</a>   | 2023      |
| Nkongsamba 1 <sup>er</sup>  | /   | /               | <a href="#">Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1<sup>er</sup></a>   | 2024      |
| Nkongsamba 2 <sup>ème</sup> | /   | /               | <a href="#">Commune de Nkongsamba 2eme</a>                              | 2024      |
| Nkongsamba 3 <sup>ème</sup> | /   | /               | <a href="#">Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3e</a>               | 2024      |
| Douala 4 <sup>ème</sup>     | /   | /               | <a href="#">Mairie Douala 4</a>   | 2024      |
| Douala 5 <sup>ème</sup>     | <a href="https://mairiedouala5eme.cm/">https://mairiedouala5eme.cm/</a>         | Compte suspendu | <a href="#">Mairie Douala 5eme</a>                                      | 2018      |
| Edéa 1 <sup>er</sup>        | /   | /               | <a href="#">Commune d'arrondissement d'Edéa 1<sup>er</sup> officiel</a> | 2024      |
| Edéa 2 <sup>ème</sup>       | /   | /               | <a href="#">Mairie Edéa 2</a>   | 2024      |
| Maroua 1 <sup>er</sup>      | /   | /               | <a href="#">Commune d'arrondissement de Maroua 1<sup>er</sup></a>       | 2023      |
| Maaroua 2 <sup>e</sup>      | /   | /               | <a href="#">Commune d'arrondissement de Maroua 2eme</a>                 | 1M groupe |
| Logone Birni                | /   | /               | <a href="#">Commune de LogoneBirni</a>                                  | 2023      |
| Kousseri                    | /   | /               | <a href="#">Commune de Kousseri</a>                                     | 2020      |
| Kalfou                      | /   | /               | <a href="#">Commune rurale de Kalfou</a>                                | 2024      |
| Yagoua                      | /   | /               | <a href="#">Commune de Yagoua</a>                                       | AUCUNE    |
| Moulvoudaye                 | /   | /               | /   | /         |
| Kaélé                       | /   | /               | <a href="#">Commune de Kaele</a>  | 2024      |
| Mora                        | /   | /               | <a href="#">Commune de Mora</a>   | 2024      |
| Kolofata                    | /   | /               | /   |           |
| Mokolo                      | /   | /               | <a href="#">Commune de Mokolo</a>                                       | 2023      |
| Koza                        | /   | /               | <a href="#">Commune de Koza</a>   | 2024      |
| Garoua 1 <sup>er</sup>      | /   | /               | <a href="#">Commune d'arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup></a>       | 2023      |
| Garoua 2 <sup>e</sup>       | /   | /               | <a href="#">Commune d'arrondissement de Garoua 2eme</a>                 | 2023      |
| Garoua 3 <sup>e</sup>       | /   | /               | <a href="#">Commune d'arrondissement de Garoua 3</a>                    | 2024      |
| Ngong                       | /   | /               | <a href="#">Commune de Ngong</a>  | 2023      |
| Pitoa                       | /   | /               | <a href="#">Commune de Pitoa</a>  | 2023      |
| Lagdo                       | /   | /               | <a href="#">Commune de Lagdo</a>  | 2023      |
| Demsa/gashiga               | /   | /               | <a href="#">Commune de Gashiga</a>                                      | 2024      |
| Poli                        | /   | /               | <a href="#">Commune de Poli</a>   | 2024      |
| Tobouro                     | /   | /               | <a href="#">Commune de Touboro</a>                                      | 2019      |
| Figuil                      | /   | /               | <a href="#">Commune de Figuil</a>                                       | 2024      |
| Guider                      | <a href="https://www.guider.cm/">https://www.guider.cm/</a>                     | /               | <a href="#">Commune de Guider</a>                                       | 2024      |



|                           |   |       |   |      |
|---------------------------|---|-------|---|------|
| Mayo-Oulo                 | /   | /     | <a href="#">Commune de Mayo Oulo</a>                | 2024 |
| Njinikom                  | /   | /     | <a href="#">Njinikomcouncil</a>                     | 2024 |
| Fundong                   | <a href="https://fundongcouncil.org/">https://fundongcouncil.org/</a>                                     | 2024  | <a href="#">Fundongcouncil</a>                      | 2024 |
| Wum                       | /   | /     | <a href="#">Wumcouncil page</a>                     | 2023 |
| Zhoa                      | /   | /     | <a href="#">Zhoa municipal council</a>              | 2016 |
| Tubah                     | <a href="https://tubahcouncil.net/">https://tubahcouncil.net/</a>   | /     | <a href="#">Tubahcouncil</a>                        | 2024 |
| Bamenda 1 <sup>er</sup>   | <a href="https://www.bamenda1council.org/">https://www.bamenda1council.org/</a>                           | 2022  | <a href="#">Bamenda1 council</a>                    | 2023 |
| Santa                     | /   | /     | <a href="#">Santa council</a>                       | 2023 |
| Bafut                     | <a href="https://www.bafutcouncil.net/">https://www.bafutcouncil.net/</a>                                 | /2024 | <a href="#">Bafutcouncil official</a>               | 2023 |
| Mbengwi                   | /   | /     | <a href="#">Mbengwi.council</a>                     | 2019 |
| Ndop                      | <a href="https://ndopcouncil.org/">https://ndopcouncil.org/</a>   | /     | /   | /    |
| Balikumbat                | /   | /     | /   | /    |
| Mbouda                    | <a href="https://www.communedembouda.cm/">https://www.communedembouda.cm/</a>                             | 2024  | <a href="#">Commune de Mbouda officiel</a>          | 2023 |
| Batcham                   | /   | /     | <a href="#">Commune de Batcham</a>                  | 2024 |
| Babadjou                  | <a href="http://www.communedebabadjou.cm">www.communedebabadjou.cm</a>                                    | /     | <a href="#">Commune de Babadjou officiel</a>        | 2024 |
| Galim                     | /   | /     | <a href="#">Mairie de Galim</a>                     | 2024 |
| Baham                     | <a href="http://www.communedepetebandjoun.cm">www.communedepetebandjoun.cm</a>                            | /     | <a href="#">Commune de Baham</a>                    | 2023 |
| Batié                     | <a href="http://www.mairiebatie.cm">www.mairiebatie.cm</a>  | /     | <a href="#">Commune de Batie</a>                    | 2023 |
| Bamendjou                 | <a href="http://www.communedebamendjou.org">www.communedebamendjou.org</a>                                | 2020  | <a href="#">Commune de Bamendjou</a>                | 2016 |
| Bandjoun                  | /   | /     | <a href="#">Commune de Pete-Bandjoun</a>            | 2024 |
| Bayangam                  | <a href="http://www.mairiedebayangam.com">www.mairiedebayangam.com</a>                                    | 2018  | <a href="#">Mairie de Bayangam</a>                  | 2024 |
| Fokoue                    | <a href="https://commune-fokoue.com/model2/bienvenu/">https://commune-fokoue.com/model2/bienvenu/</a>     | 2024  | <a href="#">Commune de Fokoue</a>                   | 2024 |
| Dschang                   | <a href="https://www.commune-dschang.org/">https://www.commune-dschang.org/</a>                           | 2024  | <a href="#">Commune de Dschang</a>                  | 2024 |
| FongoTongo                | <a href="https://fongo-tongo.com">https://fongo-tongo.com</a>   | 2024  | <a href="#">Commune de Fongo-Tongo</a>              | 2024 |
| Santchou                  | <a href="https://santchoucouncil.com">https://santchoucouncil.com</a>                                     | 2024  | <a href="#">Commune de Santchou officiel</a>        | 2024 |
| Penka Michèle             | <a href="http://www.penkamichele.cm">www.penkamichele.cm</a>  | 2022  | <a href="#">Penka-Michel Web</a>                    | 2023 |
| Nkong-zem                 | /   | /     | <a href="#">Commune de Nkong-zem</a>                | /    |
| Bafoussam 1 <sup>er</sup> | <a href="https://www.bafoussamonline.com/cnt/local/">https://www.bafoussamonline.com/cnt/local/</a>       | 2024  | <a href="#">Commune de Bafoussam 1<sup>er</sup></a> | 2024 |
| Bafoussam 2 <sup>e</sup>  | <a href="https://mairiebafoussam2.cm/index.php?lang=fr">https://mairiebafoussam2.cm/index.php?lang=fr</a> | 2021  | <a href="#">Commune de Bafoussam2</a>               | 2024 |
| Bafoussam 3 <sup>e</sup>  | <a href="https://mairiebafoussam3.cm/">https://mairiebafoussam3.cm/</a>                                   | 2023  | <a href="#">Mairie Bafoussam 3</a>                  | 2024 |
| Bazou                     | /   | /     | <a href="#">Commune de Bazou</a>                    | 2024 |
| Tonga                     | /   | /     | /   | /    |
| Bangangté                 | /   | /     | <a href="#">Commune de Bangante</a>                 | 2024 |
| Bassamba                  | /   | /     | <a href="#">Bassamba commune</a>                    | /    |
| Foumban                   | <a href="https://www.communedefoumban.org/">https://www.communedefoumban.org/</a>                         | 2023  | <a href="#">Commune de Foumban</a>                  | 2020 |





|                         |   |              |  |        |
|-------------------------|---|--------------|--|--------|
| Foumbot                 | /   | /            | <a href="#">Commune de Foumbot</a>                     | /      |
| Koutaba                 | <a href="https://koutaba.cm">https://koutaba.cm</a>                                     | Inaccessible | <a href="#">Commune de Koutaba</a>                     | 2023   |
| Sangmelima              | <a href="https://www.communedesangmelima.com/">https://www.communedesangmelima.com/</a> | Inaccessible | <a href="#">Commune de Sangmelima</a>                  | 2021   |
| Ebolowa 1 <sup>er</sup> | /   | /            | <a href="#">Commune d'arrondissement d'Ebolowa1</a>    | 2024   |
| Ebolowa 2 <sup>e</sup>  | /   | /            | <a href="#">Commune d'arrondissement d'Ebolowa2</a>    | 2022   |
| Mengong                 | /   | /            | <a href="#">Commune de Mengong</a>                     | Aucune |
| Kribi 2 <sup>ème</sup>  | /   | /            | <a href="#">Commune d'arrondissement de Kribi 2eme</a> | 2024   |
| Tiko                    | /   | /            | <a href="#">Tiko municipal council</a>                 | 2020   |
| Limbé 2 <sup>e</sup>    | /   | /            | <a href="#">LIMBE II Council, Mokundange</a>           | 2024   |
| Idenau                  | /   | /            | <a href="#">Idenau council</a>                         | 2017   |
| Buea                    | <a href="https://bueacouncil.com/">https://bueacouncil.com/</a>                         | 2024         | <a href="#">BUEA Municipal Council, SWR</a>            | 20222  |
| Limbé 1 <sup>er</sup>   | /   | /            | <a href="#">Limbe1 council</a>                         | 2022   |
| Kumba 1 <sup>er</sup>   | /   | /            | <a href="#">Kumba1 council</a>                         | 2024   |
| Kumba 2 <sup>e</sup>    | /   | /            | <a href="#">Kumba 2municipal council</a>               | 2022   |
| Kumba 3 <sup>e</sup>    | /   | /            | /  | /      |



Tableau 4: périmètre et cibles de la collecte des données

| Régions               | Départements     | Communes                    | Jeunes | Responsables communaux | Société civile, chefs et religieux |
|-----------------------|------------------|-----------------------------|--------|------------------------|------------------------------------|
| CENTRE                | LEKIE            | Obala                       | 47     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Okola                       | 51     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Sa'a                        | 50     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Monatéfé                    | 50     | 05                     | 03                                 |
|                       | MEFOU ET AFAMBA  | Nkol-Afamba                 | 49     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Mfou                        | 50     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Soa                         | 37     | 03                     | 03                                 |
|                       |                  | Esse                        | 43     | 04                     | 03                                 |
|                       | MEFOU ET AKONO   | Ngoumou                     | 50     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Mbankomo                    | 49     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Akono                       | 50     | /                      | /                                  |
|                       |                  | Bikok                       | 50     | 2                      | /                                  |
|                       | MFOUNDI          | Yaoundé 5                   | 50     | 5                      | 3                                  |
|                       |                  | Yaoundé 4                   | 50     | /                      | /                                  |
|                       |                  | Yaoundé 3                   | 47     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Yaoundé 6                   | 51     | 05                     | 03                                 |
|                       | NYONG ET MFOUMOU | Akonolinga                  | 50     | /                      | /                                  |
|                       |                  | Ayos                        | 50     | /                      | /                                  |
|                       | NYONG ET SO'O    | Mengeume                    | 51     | 04                     | 03                                 |
|                       |                  | Ngomendzap                  | 50     | 05                     | 03                                 |
| Nkolmetet             |                  | 50                          | 01     | 03                     |                                    |
| Mbalmayo              |                  | 50                          | 01     | 03                     |                                    |
| ADAMAOUA              | MAYO BANYO       | Banyo                       | 49     | 05                     | 02                                 |
|                       | MBERE            | Meiganga                    | 15     | 05                     | 03                                 |
|                       | VINA             | Ngaoundéré 1 <sup>er</sup>  | 123    | 09                     | 05                                 |
|                       |                  | Ngaoundéré 2 <sup>e</sup>   | 53     | 04                     | 03                                 |
|                       |                  | Ngaoundéré 3 <sup>e</sup>   | 44     | 03                     | 04                                 |
| EST                   | BOUMBA ET NGOKO  | Moloundou                   | 50     | 05                     | 03                                 |
|                       | HAUT NYONG       | Dimako                      | 42     | 05                     | 01                                 |
|                       |                  | Doumé                       | 46     | 02                     |                                    |
|                       |                  | Abong-Mbang                 | 48     | 02                     | 01                                 |
|                       |                  | Atok-Bebend                 | 44     | 01                     | 01                                 |
|                       | KADEY            | Batouri                     | 54     | 04                     | /                                  |
|                       | LOM ET DJEREM    | Bertoua 1 <sup>er</sup>     | 56     | 03                     | 03                                 |
|                       |                  | Bertoua 2 <sup>e</sup>      | 57     | 05                     | /                                  |
| LITTORAL              | MUNGO            | Penja                       | 51     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Mbanga                      | 52     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Loum                        | 55     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Nkongsamba 1 <sup>er</sup>  | 51     | 04                     | 03                                 |
|                       |                  | Nkongsamba 2 <sup>ème</sup> | 50     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Nkongsamba 3 <sup>ème</sup> | 50     | /                      | 03                                 |
|                       | WOURI            | Douala 4 <sup>ème</sup>     | 37     | 05                     | 05                                 |
|                       |                  | Douala 5 <sup>ème</sup>     | 65     | 02                     | 05                                 |
|                       | SANAGA MARITIME  | Edéa 1 <sup>er</sup>        | 49     | 05                     | 03                                 |
| Edéa 2 <sup>ème</sup> |                  | 11                          | 04     | 03                     |                                    |
|                       | DIAMARE          | Maroua 1 <sup>er</sup>      | 53     | 05                     | 03                                 |
|                       |                  | Maroua 2 <sup>e</sup>       | 52     | 05                     | 03                                 |
|                       | LOGONE ET CHARI  | Logone Birni                | 16     | 05                     | 05                                 |



|                 |                |                           |    |    |    |
|-----------------|----------------|---------------------------|----|----|----|
| EXTREME<br>NORD |                | Kousseri                  | 89 | 05 | /  |
|                 | MAYO DANAY     | Kalfou                    | 45 | 05 | 03 |
|                 |                | Yagoua                    | 50 | 05 | 03 |
|                 | MAYO KANI      | Moulvoudaye               | 51 | 04 | 02 |
|                 |                | Kaélé                     | 51 | 05 | 03 |
|                 | MAYO SAVA      | Mora                      | 50 | 05 | 03 |
|                 |                | Kolofata                  | 49 | 05 | 03 |
| MAYO TSANAGA    | Mokolo         | 46                        | 05 | 02 |    |
|                 | Koza           | 53                        | 05 | 03 |    |
| NORD            | BENOUE         | Garoua 1 <sup>er</sup>    | 59 | /  | 02 |
|                 |                | Garoua 2 <sup>e</sup>     | 34 | 05 | /  |
|                 |                | Garoua 3 <sup>e</sup>     | 02 | 05 | /  |
|                 |                | Ngong                     | 47 | 05 | 03 |
|                 |                | Pitoea                    | /  | 05 | 03 |
|                 |                | Lagdo                     | 50 | 05 | 03 |
|                 |                | Demsa                     | 51 | 05 | 03 |
|                 | FARO           | Poli                      | 51 | 05 | 03 |
|                 | MAYO LOUTI     | Figuil                    | 49 | 05 | 03 |
|                 |                | Guider                    | 57 | 03 | 03 |
|                 |                | Mayo-Oulo                 | 42 | 03 | 02 |
| MAYO-REY        | Tobouro        | 30                        | 10 | 05 |    |
| NORD-OUEST      | BOYO           | Njinikom                  | 50 | 03 | 03 |
|                 |                | Fundong                   | 49 | 05 | 03 |
|                 | MENCHUM        | Wum                       | 50 | 05 | 03 |
|                 |                | Zhoa                      | 50 | 05 | 03 |
|                 | MEZAM          | Tubah                     | 51 | 05 | 04 |
|                 |                | Bamenda 1 <sup>er</sup>   | 50 | 05 | 03 |
|                 |                | Santa                     | 49 | 05 | 03 |
|                 |                | Bafut                     | 51 | 05 | 03 |
|                 | MOMO           | Mbengwi                   | 52 | 05 | 03 |
|                 | NGO KETUNJIA   | Ndop                      | 50 | 05 | 03 |
| Balikumbat      |                | 51                        | 05 |    |    |
| OUEST           | BAMBOUTOS      | Mbouda                    | 51 | 04 | 03 |
|                 |                | Batcham                   | 43 | 03 | 03 |
|                 |                | Babadjou                  | 41 |    | 01 |
|                 |                | Galim                     | 35 | 03 | 05 |
|                 | HAUTS-PLATEAUX | Baham                     | 50 | 05 | 03 |
|                 |                | Batié                     | 50 | 05 | 03 |
|                 |                | Bamendjou                 | 49 | 05 | 03 |
|                 | KOUNG-KHI      | Bandjoun                  | 39 | 04 | 03 |
|                 |                | Bayangam                  | 42 | 04 | 03 |
|                 | MENOUA         | Fokoue                    | 41 | 04 | 03 |
|                 |                | Dschang                   | 52 | 04 | 03 |
|                 |                | FongoTongo                | 50 | 02 | 04 |
|                 |                | Santchou                  | 49 | 02 | 02 |
|                 |                | Penka Michèle             | 47 | 05 | 03 |
|                 |                | Nkong-zom                 | 49 | 04 | 03 |
|                 | MIFI           | Bafoussam 1 <sup>er</sup> | 37 | 03 | 02 |
|                 |                | Bafoussam 2 <sup>e</sup>  | 39 | 03 | 03 |
|                 |                | Bafoussam 3 <sup>e</sup>  | 29 | 03 | 03 |
|                 | Bazou          | 48                        | 03 | 03 |    |



|           |             |                         |    |    |    |
|-----------|-------------|-------------------------|----|----|----|
|           | NDE         | Tonga                   | 49 | 03 | 03 |
|           |             | Bangangté               | 26 |    | 02 |
|           |             | Bassamba                | 45 | 03 | 03 |
|           | NOUN        | Foumban                 | 49 | 03 | 03 |
|           |             | Foumbot                 | 51 | 05 | 03 |
|           |             | Koutaba                 | 51 | 05 | 03 |
| SUD       | DJA ET LOBO | Sangmelima              | 56 | 05 | 03 |
|           | MVILA       | Ebolowa 1 <sup>er</sup> | 51 | 05 | 04 |
|           |             | Ebolowa 2 <sup>e</sup>  | 50 | 05 | 03 |
|           |             | Mengang                 | 50 | 05 | 03 |
|           | OCEAN       | Kribi 2 <sup>ème</sup>  | 34 | 05 | /  |
| SUD-OUEST | FAKO        | Tiko                    | 50 | 03 | /  |
|           |             | Limbé 2 <sup>e</sup>    | 49 | 05 | 03 |
|           |             | Idenau                  | 51 | 05 | /  |
|           |             | Buea                    | 54 | 04 | 04 |
|           |             | Limbé 1 <sup>er</sup>   | 50 | 05 | 03 |
|           | MEME        | Kumba 1 <sup>er</sup>   | 50 | 04 | 02 |
|           |             | Kumba 2 <sup>e</sup>    | 54 | 05 | 01 |
|           |             | Kumba 3 <sup>e</sup>    | 53 | 05 | 01 |



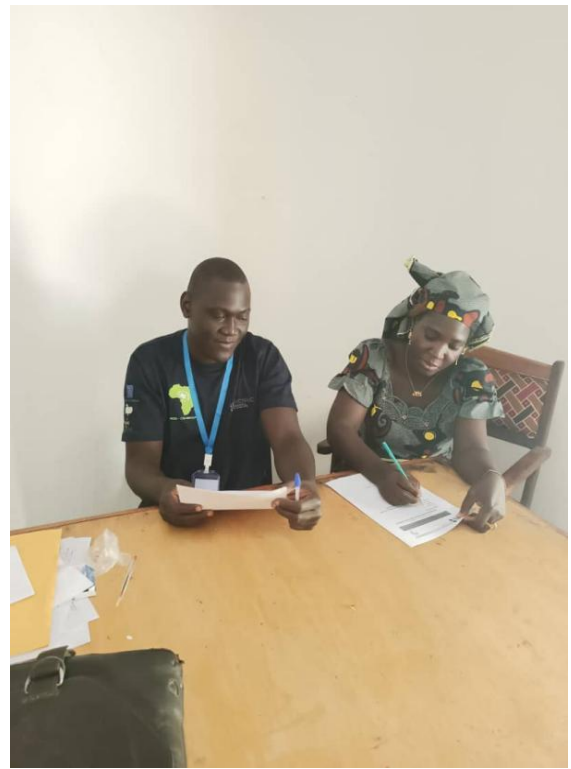
## QUELQUES IMAGES ARCHIVES DES OPERATIONS DE COLLECTE DES DONNEES



*Collecte des données auprès des responsables communaux*



*Collecte des données auprès des responsables communaux*



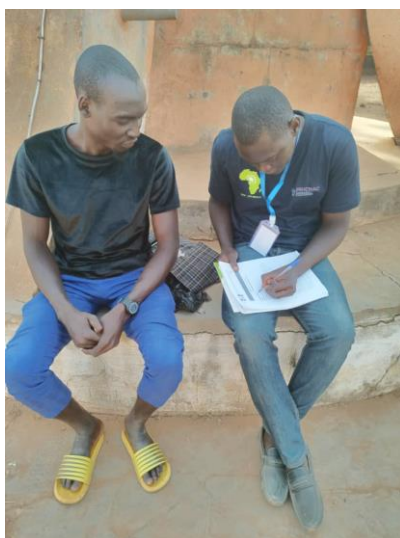


*Collecte des données auprès des responsables communaux*





*Collecte des données auprès des jeunes*







# PRICNAC

Promotion de la Recherche,  
de l'Innovation et de la Culture  
Numérique en Afrique Centrale



Financé par l'Union européenne



OEAC R&I



Coordonné par  
l'Agence universitaire  
de la Francophonie

**OBREAL**  
Global



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES  
UNION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES  
اتحاد الجامعات الإفريقية



**REIFAC**

Réseau d'Experts en Ingénierie de  
Formation en Afrique Centrale et  
dans les grands Lacs.